

# Trois Générations de Fontenaisiens, trois Guerres.

VINCENT *Gabriel* ( père **14-18** ), *Germain* ( fils **39-45** ), *Claude* ( petit-fils **guerre d'Algérie 1954-62** ).

On pourrait commencer ce récit par la citation du Colonel Michon ( juin 1940 ) :

« *Vous êtes, Messieurs, une génération de sacrifiés. Demain vous serez tous morts* ».

Cette citation, très brutale, pouvait s'appliquer pour les trois générations de la même famille de Fontenaisiens ( qui suivent ) mais aussi pour les trois dernières guerres : celle de **14-18** qui fit environ 1,3 million d'hommes décédés au cours de la Grande Guerre et ayant obtenu la mention « *Mort pour la France* » ( d'autres sources vont jusqu'à annoncer 9,7 millions de morts ), puis celle pourtant courte de **39-45** qui fit tout de même 250 000 morts militaires de carrière avec les appelés et enfin celle dite « *Pacification de l'Algérie* » de **1954-62** mais qui fit hélas 24 614 ( 15000 militaires au combat ) morts divers ( dont les harkis ).

Trois jeunes hommes : le père, le fils et le petit-fils, tous nés à Fontenay-le-Comte, vont participer à ces trois conflits. Tous trois vont en réchapper. Il s'agit de Gabriel VINCENT né le 24 juillet 1885, de Germain VINCENT né le 27 janvier 1914 et de Claude VINCENT né le 16 décembre 1937.

## Guerre 14-18.

La guerre étant devenue inévitable, la mobilisation générale est décrétée officiellement en France le 2 août 1914 mais le pays avait déjà engagé le ralliement depuis le 1<sup>er</sup>, tandis que l'Allemagne déclare ouvertement la guerre à la France le 3 août. Les appelés de la France entière doivent se rendre dans leurs casernes respectives. Le recrutement des régiments et le système de conscription sont à cette époque, exclusivement locaux.

### **Caserne Du Chaffault vers 1900 →**

Les vendéens sont donc appelés à rejoindre les rangs du 137<sup>ème</sup> RI, régiment d'active ( mais aussi du 337<sup>ème</sup> RIR, régiment de réserve du 137<sup>ème</sup> et du 84<sup>ème</sup> RIT, régiment de réserve territoriale dérivé des deux autres ). Le 137<sup>ème</sup> RI, au complet, compte environ 3500 hommes. Dès, le 7 mai 1877, la totalité du régiment avait été

regroupée à Fontenay-le-Comte dans le nouveau quartier du Chaffault construit en 1878 ( 21 boulevard Hoche ). C'est dans le Quartier Du Chaffault que certains jeunes hommes de la Vendée ont fait leurs classes et se rendront lors de la mobilisation générale de 1914.

### **← Caserne Belliard cadastre 1812**

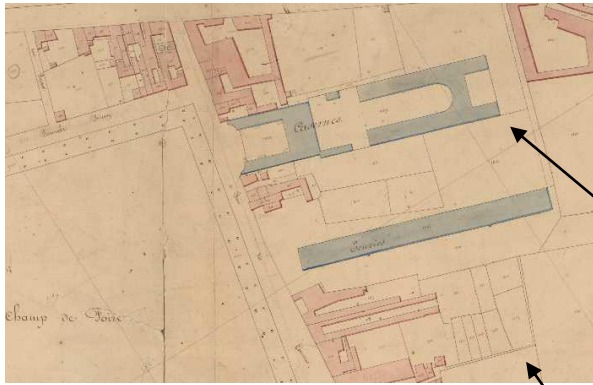
À Fontenay existait aussi la caserne Belliard déjà citée en 1810.

L'on sait qu'en vertu du décret de la Convention nationale, une levée massive d'hommes de cavalerie s'annonce dans tout le pays en 1793. Il s'agit donc de doter celui-ci de casernes un peu partout en France.

Action qui sera poursuivie pendant les guerres napoléoniennes.

D'août à octobre 1793, des troupes militaires stationnaient déjà à Fontenay. Cette caserne destinée essentiellement à la cavalerie est ouverte en 1810 ( fonctionnera comme telle jusqu'en 1900 ) et apparaît indiscutablement sur le plan cadastral de la ville de Fontenay en 1812 ( section F ). Le besoin en eau étant évident pour les chevaux, à l'époque, cette caserne fut construite toute proche





d'un canal important. Ce dernier, qui démarrait de la p. 2 rivière *Vendée*, en amont du *Pont des Sardines*, traversait les terres des *Ors*, continuait perpendiculairement à la *rue des Loges* jusqu'à la « *Tannerie* » ( aujourd'hui magasin *LDL* ), contournait l'église *St-Jean* presque jusqu'au « *Paradis* », puis le *Jardin des Jacobins* et reprenait la direction du *Pont-Neuf* longeant la « *Rue dite Grande Route* » ( sic ) qui deviendra la « *Rue Royale* » en 1843 avant de devenir la « *Rue de la République* ». Ce canal bifurquant alors à gauche, coupait la rue ci-dessus au niveau de l'actuelle « *Rue de Fontarabie* » puis traversant le « *Champ de Foire* » se jetait dans la rivière *Vendée*.



← Caserne Belliard cadastre 1843

En 1824, il est fait mention d'un « *Champ de Manœuvre* » lequel est entouré de bornes et de chaînes depuis 1837 et, en 1841, l'autorisation d'un dépôt de remonte est officiellement donnée ( qui s'installera-là jusqu'en 1847 ). On parle alors soit du *Quartier Belliard* ou tout simplement de « *La Remonte* ».

En 1843 ( Section C 3 dite de *St-Jean* ), ce canal a disparu. L'entrée principale de la caserne Belliard, est située face au « *Champ de Foire* » alors aménagé sur son pourtour, de bîtes de pierre reliées entre elles par des chaînes. Elle donne sur une rue qui s'appelait la « *Rue des Casernes* » ( aujourd'hui : 19 rue *Kléber* ). Celle-ci, qui se poursuivait par la « *Rue de La Rochelle* », allait jusqu'à la « *barrière de La Rochelle* ». Le long de cette voie, en prolongement de la caserne, de nombreux logements sont déjà en place pour accueillir les militaires et leurs familles. Fontenay devient alors une ville militaire prospère.

Cette ancienne caserne de cavalerie ( dite du 18<sup>ème</sup> siècle ) est composée de trois bâtiments et d'espaces verts. Le *Quartier Belliard* ( ou *Caserne Belliard* ), est idéalement situé à proximité du centre-ville de Fontenay- le-Comte. L'ensemble, d'une superficie très importante d'environ 21 000 m<sup>2</sup>, comprend un grand jardin arboré ( environ 7 800 m<sup>2</sup>, essentiellement localisés en partie centrale. On y trouve un double alignement d'arbres remarquables ) et trois bâtiments : un hôtel particulier, bâtiment de belle facture architecturale en forme de U d'une surface utile de 2067 m<sup>2</sup> dont le corps central, édifié sur trois niveaux plus les combles, est flanqué de deux ailes plus basses, de deux niveaux, bordant une cour d'honneur ; une ancienne écurie en forme de fer à cheval ( construite également à la même époque ), bâtiment remarquable par sa toiture à la forme particulière et sa magnifique charpente en châtaignier, sa surface est de 2073 m<sup>2</sup> ( ce bâtiment a servi ensuite à la distribution du paquetage des appelés puis comme lieu de stockage ). Situé à l'arrière de l'hôtel particulier, le bâtiment en forme de fer à cheval donne avec l'hôtel particulier un ensemble architectural indissociable, les deux constructions ont été édifiées suivant un axe de symétrie fortement affirmé ; un bâtiment tout en longueur d'une superficie de 2 936 m<sup>2</sup> ayant servi d'écurie ou de remise.



Général Belliard et sa maison natale →

La caserne Belliard porte le nom d'un militaire républicain natif de la ville de Fontenay-le-Comte : Augustin Daniel Belliard né en 1769 dans une famille obscure mais relativement aisée qui demeurait en bordure de la « *Place aux herbes* » ( au numéro 11 de l'actuelle place Belliard ).

Il était le fils d'Augustin Belliard, procureur du Roi en cette ville, et d'Angélique Robert-Morinière, elle-même issue d'une famille de marchands établie à Fontenay depuis





la fin du XVII<sup>e</sup> siècle. Après une enfance heureuse parmi ses trois sœurs et son frère, Belliard fait ses études dans une petite ville du Poitou, lorsqu'éclate la Révolution française. Il représente la ville de Fontenay à la fête de la Fédération du 14 juillet 1790. Il a tout juste vingt et un ans. Il revient de Paris plein d'enthousiasme et l'année suivante, ses concitoyens l'élisent capitaine du 1<sup>er</sup> bataillon de volontaires de Vendée formé à Fontenay ( et constitué par Dumouriez ).

← Caserne Belliard vers 1900

Par la suite, bien qu'ayant servi sous plusieurs régimes ( la République, le Consulat et l'Empire, la Première Restauration et les Cent-Jours aux côtés de Napoléon, la Seconde Restauration, la Révolution de Juillet ), et subissant parfois certaines vicissitudes, il

demeurera jusqu'à sa mort en 1832 profondément attaché aux principes de 1789. Bon, intègre, juste et affable, cet homme de valeur promu comte de l'Empire, est mort brutalement à Bruxelles où il était diplomate, dans le parc, en sortant du Palais royal, d'une apoplexie foudroyante. Il avait soixante trois ans.

Est-ce à son instigation qu'est créé la caserne de cavalerie ( sur le plan de 1812, elle apparaît déjà ) qui porte son nom ? Pas certain !

← « *Champ de Manœuvre* » ou « champ de Foire »

Un recrutement d'armée, à Fontenay, se fait à partir de l'an IX ( 1803 et jusqu'en 1942 ).



Les casernes de remonte ou *Dépôt de remonte* sont créées en vue d'acheter des chevaux directement aux propriétaires ou aux éleveurs et en vue de les élever, de les préparer au régime militaire.

Elles sont caractérisées par un emplacement de choix et un vaste parcellaire. Un dépôt de remonte était chargé d'améliorer et d'assurer la reproduction des chevaux. Il est donc équipé d'un cabinet de vétérinaires et d'une pharmacie vétérinaire. En outre, il y a en plus des écuries garnies de série de boxes, des services annexes : forges pour les maréchaux-ferrants, selleries, magasins d'avoines, magasins de fourrage, . . .

← Place de Verdun ( après 1918 ) ancien « *Champ de Manœuvre* »

De plus, on y trouve également : les cours des écuries, des cours à fumier ou aire de stockage, un manège couvert pour les exercices,

un terrain suffisamment vaste pour les exercices à l'extérieur dit « *Champ de Manœuvre* » sans oublier les

bâtiments divers : bureaux des officiers, infirmerie, cuisines, cantines, chambrées de six à huit lits. On prévoyait en général autant d'hommes que de chevaux tandis que dans les combles on installait souvent les réservistes pendant leurs périodes d'instructions. Dans les casernes de remonte sont regroupés les chevaux destinés à l'armée pour être expédiés dans les corps d'artillerie ( qui manœuvrent les canons ) et de cavalerie ( troupes à cheval ).

Le service militaire est devenu obligatoire sous la Révolution et était fixé alors à 5 ans ( à partir de 1802, un remplacement était possible par un tirage au sort ou pour les



plus fortunés contre une prime ou paiement ). Le temps de service militaire fut très variable : 1818, six ans, p. 4  
1824 huit ans, 1832 sept ans, 1868 cinq ans, 1872, il est obligatoire pour tous pour cinq ans, en 1889, il  
revient à trois ans. À partir de 1905, des sursis sont accordés aux étudiants. Les exercices des appelés se  
font sur le « *Champ de Manœuvre* » mais aussi à l'intérieur même de la remonte : les soldats ou les  
recrues du service militaire, ayant à leur tête des officiers, sont rassemblés dans la cour avant le départ  
pour la marche. Groupés par sections, ils doivent subir l'inspection : tenue impeccable avec ceinture et  
gourde, sac à dos, fusil graissé, godillots cirés, et l'air fringant. Les hommes de troupes doivent être  
capables au bout de quatre mois, de saluer, présenter les armes, tirer debout ou couché, charger à la  
baïonnette et marcher 50 km par jour.

Vers 1850, une reprise économique s'opère à Fontenay probablement en partie grâce à la présence  
du gros quartier militaire Belliard et les militaires qui y séjournent.

### Guerre de 1870



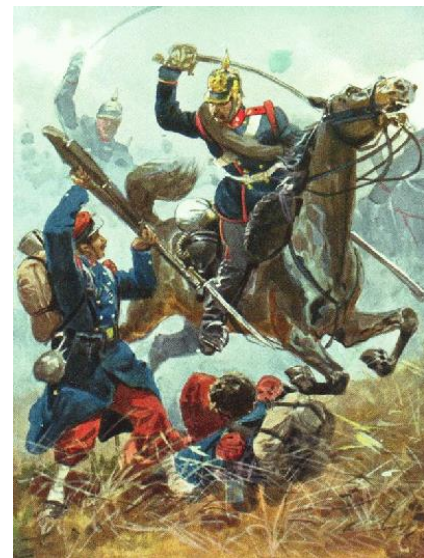
Napoléon III, devenu Empereur des Français en 1852, souhaitait un  
remaniement de la carte de l'Europe. Selon lui, les mouvements nationaux étaient  
un facteur d'instabilité qu'il fallait canaliser pour permettre l'avènement d'une  
Europe nouvelle, rééquilibrée, pacifiée par le respect du principe du droit des  
peuples à disposer d'eux-mêmes et de la souveraineté nationale.

Mais, l'allemand Bismarck avait une autre vision : « *Ce n'est pas par des  
discours et des votes à la majorité que les grandes questions de notre époque  
seront résolues, [...] mais par le fer et par le sang* ». Pour lui donc, primait la  
force. Bismarck décida alors de provoquer délibérément l'Autriche pour en  
découdre militairement. La France était restée neutre, laissant passer la chance de  
mettre un coup d'arrêt à la politique de Bismarck. L'impréparation de l'armée  
française, la division de la classe politique, son état de santé avaient incité Napoléon III à la neutralité.

Mais, cependant, il apparaissait certain qu'un conflit se dessinait à l'horizon. La mobilisation,  
arrêtée secrètement le 13 juillet, fut signée le 14 et la France déclara la guerre à la Prusse le 19 juillet  
1870. Peu se rendaient compte que l'armée française était mal préparée à cette guerre : « *nous sommes  
prêts et archi-prêts, la guerre dût-elle durer deux ans, il ne manquerait pas un bouton de guêtre à nos  
soldats* ». Les élites françaises étaient très confiantes dans leur armée et se faisaient des illusions sur ses  
chances de succès. La mobilisation terminée, les troupes françaises comptaient 900 000 soldats contre  
1 200 000 soldats allemands et prussiens.

C'est aussi pendant cette courte guerre que nos troupiers avaient  
donné aux Allemands le surnom de « *têtes carrées* ». Or il existe un clou  
qui sert à ferrer les chevaux dont la tête est carrée et qu'on appelle  
« *caboches* ». Nos soldats disaient donc indifféremment « *Têtes carrées* »  
ou « *Têtes de caboches* » d'où par abréviation « *Têtes de Boches* » puis  
« *Boches* ». Ce surnom est aujourd'hui considéré comme péjoratif !

La guerre franco-allemande marqua le déclin irrémédiable de  
l'usage de la cavalerie en Europe, alors que celle-ci avait dominé les  
champs de bataille pendant 150 ans. D'autre part, sur le plan  
vestimentaire les soldats français devenaient des cibles faciles :  
l'uniforme vert-de-gris de l'ennemi, juste innové, est nettement moins  
voyant que l'uniforme français avec képi et pantalon rouges. De plus,  
mal préparés, très inférieurs en nombre et très mal commandés, les  
Français furent sévèrement battus dans plusieurs batailles et, ce, jusqu'à  
la catastrophique défaite finale de Sedan. La capitulation de Sedan  
provoqua deux jours plus tard, le 4 septembre 1870 à Paris, une révolution sans violence et l'instauration  
de la Troisième République.



Mais cette guerre, pourtant courte, puisque l'armistice est signé le 28 janvier 1871, coûta à la  
France 139 000 morts ( au combat ou de maladie dont une terrible épidémie de variole ), 143 000 blessés et  
320 000 malades. Ces chiffres comprennent aussi les civils touchés par les bombardements, la famine et  
autres. Et, le plus humiliant, la France perd presque tous les cinq départements de l'Alsace et de la  
Lorraine, sans compter une indemnité de guerre de 5 milliards de franc-or. Les troupes allemandes  
occupèrent une partie de la France, jusqu'à ce que le total du tribut soit versé en septembre 1873.



La courte guerre de 1870, laisse dans les mémoires un souvenir p. 5 effroyable. On espère ne plus jamais revoir un tel désastre ! On élève dans les plus grandes communes un monument en mémoire des morts.

En France, avant cette date, il existait peu de monument de ce type en dehors de l'Arc de Triomphe et qui ne signalait que les noms des officiers. En 1835 déjà, Victor Hugo avait évoqué dans ses poèmes un hommage fait à tous ces morts ( Les chants du Crépuscule III ). Des extraits de ce poème furent repris et gravés sur la pierre « *Ceux qui pieusement sont morts pour la Patrie, Ont droit qu'à leur cercueil la foule vienne et prie* ». Mais aussi, ceux-ci, comme une hymne dédié à la France : « *Gloire à notre France éternelle ! Gloire à ceux qui sont morts pour elle ! Aux martyrs ! Aux vaillants ! Aux forts ! À ceux qu'enflamme leur exemple. . . . Chaque jour, pour eux seuls se levant plus fidèle, La gloire, aube toujours nouvelle, Fait luire leur mémoire et redore leurs noms* » !

**Monument aux Morts 1870 →**

Mais, il ne fut pas le seul à inciter à un devoir de mémoire. Ainsi, on pouvait encore lire sur certains édifices : « *Passant, tu ne poursuivras pas ta route sans envelopper de ton regard ce monument, parce que tu y sentiras passer comme un souffle la grande âme de la Patrie. Parce que ceux qui reposent ici et ailleurs ne sont entrés dans la paix des morts que pour fonder la paix des vivants et parce qu'ils nous seraient sacrilège d'admettre désormais ce que les morts ont détesté. La Paix que nous devons à leur sacrifice. Nous jurons de la sauvegarder et de la vouloir* ».

A Fontenay-le-Comte, le monument dédié à cette guerre catastrophique est érigé, en premier, tout en haut de la rue de la République sur un espace qu'on appelait dans des temps lointains la « *Barrière de Niort* ». Puis, il est transféré ( depuis peu ) en centre ville, le long de la rivière *Vendée*, face à la sous-préfecture. C'est un monument sans nom de soldats. Seuls les noms des villes où se sont situées les batailles sont inscrits.



Peu d'années après, peut-être parce que la Caserne Belliard est devenue insuffisante, peut-être aussi parce que la cavalerie n'avait plus une place prédominante au sein de l'armée, et que le gouvernement d'alors décide de renforcer les effectifs humains, de nouveaux quartiers militaires sont construits en périphérie urbaine.

**← Monument aux Morts 1870**

De plus, la population de Fontenay augmente sans arrêt jusqu'à atteindre un pic de 1880 à 1900. Le chemin de fer arrive dans la région et la gare de Fontenay est construite en 1888. Là, encore, les militaires sont un très gros plus pour l'économie fontenaisienne.

Donc, de nouvelles casernes sont construites sur d'immenses terrains vierges près d'une ancienne grande propriété appelée « *Jéricho* » ( aujourd'hui, Boulevard Hoche ).



Construite à partir de 1875, après que les propriétaires aient été expropriés de leurs terres, la caserne d'infanterie du Chaffault, est un ouvrage de l'architecte au génie, Jean Baptiste Bouffier et, de l'entrepreneur originaire de Niort, Philippe Couillaud.

On a appelé ce dépôt militaire, la caserne Du Chaffault. Elle porte le nom de Louis-Charles Du Chaffault, vendéen célèbre qui fut lieutenant-général des armées navales du roi en 1777. Un siècle plus tard son nom est donné à l'ensemble des nouvelles casernes.

**Louis-Charles Du Chaffault →**

Les militaires entrèrent dans leur caserne le 7 juin 1876.





On a tracé également une nouvelle p. 6 avenue d'une largeur peu commune pour l'époque ( aujourd'hui, Rue Marceau ) qui descend rejoindre l'ancien champ de foire.

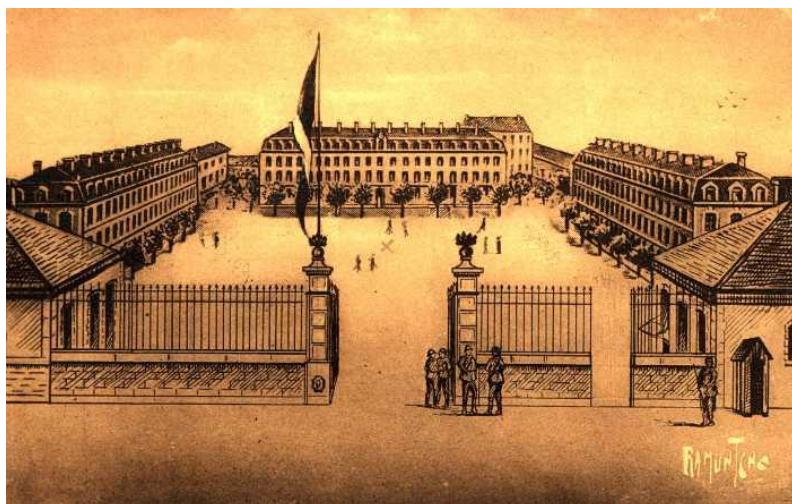
← **Casernes Du Chaffault**

L'ensemble des casernes est clos, sur trois côtés, par de très hauts murs tandis que la façade d'entrée est garnie de grilles et d'un portail, le tout élégamment forgé. Autour d'une immense cour, on élève trois bâtiments en U avec toit à longs pans brisés et croupes brisées. A l'arrière d'un des trois grands bâtiments formant le U central, et sur sa droite, cinq autres immeubles sont

construits pour les chambrées et autres. Plus tard, un autre terrain fut acheté en 1894. L'infirmerie, bâtiment couvert d'un toit à longs pans brisés et d'un toit en pavillon, y fut construite en 1895. La caserne sera agrandie au fil des années, jusqu'à l'acquisition du manoir de Jéricho ( en 1974, et détruit en 1981 ), le pigeonnier et des cheminées ont été conservés. Devant la façade principale et de chaque côté de l'entrée, ont été ajouté des petits bâtiments comme poste de garde ainsi qu'en bordure de la voie, des guérites de bois.

**Casernes Du Chaffault →**

Ce quartier accueillera le 137<sup>ème</sup> R.I. qui occupera les lieux le 7 mai 1877 ( il y restera cinquante et un ans ). Le 137<sup>ème</sup> régiment d'infanterie avait été créé le 12 janvier 1813 par Napoléon lors d'une campagne d'Italie. En mars 1813, deux mois après leur création, cinq des six bataillons du 137<sup>ème</sup> R.I. partent sur le chemin des états allemands afin de se joindre aux débris de la Grande Armée revenant de Russie. Après la chute du 1<sup>er</sup> Empire, le régiment rejoint Verdun où il est versé au 32<sup>ème</sup> régiment d'infanterie de ligne avant d'être dissous en juillet 1814. Il réapparaîtra en 1870, lors de ce conflit meurtrier, et devient définitivement le 137<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de ligne. Il renaît à cette occasion et participe aussitôt à la défense de la place sur le front Est de la capitale.



Au cours de cette campagne, le 137<sup>ème</sup> R.I. gagne sa devise : « TENACE DANS LA DEFENSE, REDOUTABLE DANS L'ATTAQUE ».

Deux mois après l'Armistice, le 28 mars 1871, transférés à Saint-Etienne, les effectifs du régiment sont versés au 93<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie de ligne, le 137<sup>ème</sup> cesse pour la seconde fois d'exister. Le 16 octobre 1873, le 137<sup>ème</sup> est recréé à Nantes. Les différents bataillons tiennent garnison dans différentes villes puis le 7 mai 1877, la totalité du régiment est regroupée à Fontenay-le-Comte et s'installe en 1878 dans le nouveau quartier Du Chaffault.

← **Défilé du 137<sup>ème</sup>** et son drapeau, rue de la République

Le 30 avril 1881, le 3<sup>ème</sup> bataillon du 137<sup>ème</sup> est désigné pour servir au sein du corps expéditionnaire en Tunisie. Le 24 décembre 1883, le bataillon réembarque sur le bateau le « Ville de Bône » pour Marseille et retrouve enfin Fontenay-le-Comte le 5 janvier 1884. Aussitôt, c'est une reprise économique pour cette ville.

Néanmoins, il faut tout de même se rappeler que la France et les Français





Au diable le fumier boche!

demeurent traumatisés par la perte de l'Alsace ainsi que de la Lorraine p.7 lorsqu'elles furent annexées à l'empire germanique après la désastreuse guerre franco-prussienne de 1870. La France doit céder une partie de son territoire et, en outre, payé une forte indemnité. Les habitants de ces deux régions se doivent de devenir « germaniques » et surtout parler la langue de Goethe ! Mais une forme de résistance intérieure s'installe dans certains cœurs alsaciens. On chante alors : « *Vous n'aurez pas l'Alsace et la Lorraine, Et, malgré vous, nous resterons français. Vous avez pu germaniser la plaine. Mais notre cœur, vous ne l'aurez jamais* ».

← Affiche de propagande antiprussienne

Ces deux régions voient, alors, un flot d'immigrants allemands, souvent patriotes envers leur pays d'origine, qui vinrent s'établir dans ce qu'ils pensaient être un pays frère enfin libéré. Les nouveaux venus trouvaient très facilement à se marier, d'autant plus qu'il s'agissait souvent de fonctionnaires occupant des postes relativement élevés et donc des partis intéressants. Pour autant, cette immigration n'eut pas l'effet assimilateur escompté par l'occupant : malgré leur patriotisme, ces Allemands n'en privilégiaient pas moins chez les candidates au mariage celles qui possédaient une bonne culture française. Il en résulta que dans nombre de ménages mixtes les enfants parlaient allemand avec leur père et français avec leur mère, si bien qu'il leur était difficile de haïr la culture française ! A tel point qu'une forme de propagande s'installait carrément à l'encontre des pseudo-occupants, dans le style : « *Au diable le fumier boche !* » tandis que l'esprit militaire français était inculqué aux jeunes enfants : « *La France n'avait aucune leçon à recevoir de la Prusse* » !

Affiche de propagande antiprussienne →

Lorsque survient la « Grande Guerre », l'esprit des Français est toujours le même : on leur a inculqué un esprit militarisme très fort et accompagné d'une pensée de revanche, surtout ! C'est donc « *la fleur au fusil* » qu'ils partiront !

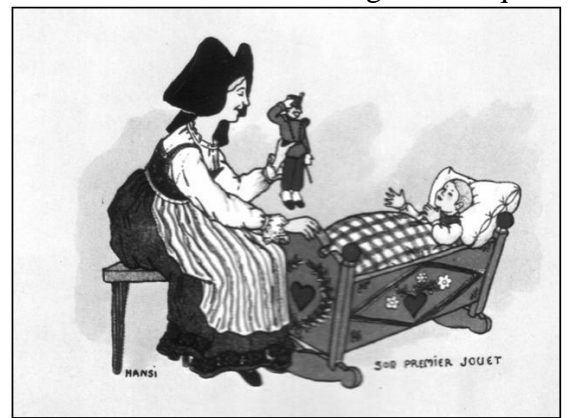
Précédemment, ils devront effectuer leur service militaire. En 1889, celui-ci avait été ramené à trois ans. Les jeunes appelés sont reçus soit, encore un peu au Quartier Belliard, mais surtout au nouveau Quartier Du Chaffault. C'est là qu'arrivent les jeunes qui viennent aussi pour le Conseil de Révision.



C'est une journée importante, à l'époque, pour le jeune homme de vingt ans. Et si, il est apte, le soir, c'est la fête.

Le Conseil de Révision s'effectuait grâce au recensement des communes. Le recensement des classes se faisait toujours en décembre pour publication par affiche le 1<sup>er</sup> et le 2<sup>ème</sup> dimanche de janvier. On savait exactement combien de recrues devaient se présenter au chef-lieu de canton. Les membres du Conseil fixaient aussi la date et l'heure à laquelle devaient se présenter les jeunes gens. L'information était donnée par voie de presse et par affichage dans les mairies.

Une fois l'itinéraire fixé, les dates et l'heure connus ; les membres du Conseil - Préfet ou plus souvent un membre de l'administration préfectorale, un membre du Conseil général et du Conseil d'arrondissement, un officier général, un sous-intendant militaire, le commandant du bureau de Recrutement, un médecin militaire ou parfois un civil - se mettent en route dès février jusqu'en fin mars afin de sillonner les routes du département. Sa venue dans le canton est un moment important, à la fois pour les jeunes mais aussi pour les municipalités locales. Ce n'est pas un accueil uniforme dans tous les cantons mais en général, pour accueillir le Conseil, on peut y voir la fanfare municipale, des cortèges, des haies d'honneur ; on pavoise aussi parfois le lieu de réception et les rues.



Militarisme inculqué aux jeunes ? La France n'avait aucune leçon à recevoir de la Prusse...





Les jeunes gens sont invités à se **p. 8** présenter devant la mairie du lieu dont ils dépendent au moins dix minutes avant l'heure de la convocation. Ensuite, c'est le passage devant le Conseil de Révision qui commence. A ce Conseil, déjà composé d'un représentant du Préfet, de divers fonctionnaires, de médecins, voit se joindre à eux dans chaque ville de passage au chef-lieu de canton, le maire local.

← Caserne Du Chaffault ( avant 1900 )

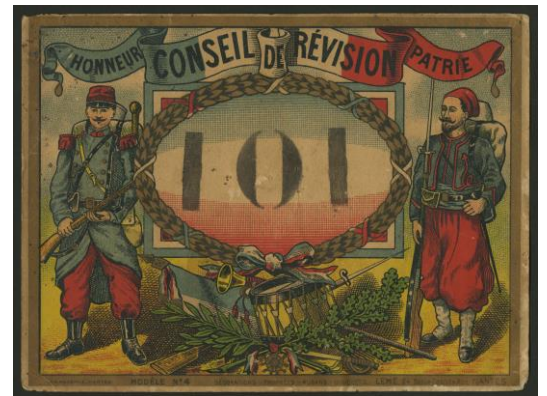
Les jeunes gens, par ordre d'appel ( voir plus loin : carton d'appel ), passent nus devant

le médecin. Leur taille est vérifiée, mais les toises n'étant pas toujours d'une grande précision, une circulaire du ministère de la guerre intervient au début du siècle ( loi du 2 avril 1901 ) pour imposer les toises graduées. Une taille minimale était exigée : 1, 54 m. sinon pas de service militaire ! Naturellement, l'état physique du jeune était pris en compte : affection, infirmité, mental, . . .

À partir de 1905, des sursis sont accordés aux étudiants et la loi Jourdan-Delbel supprime définitivement le tirage au sort. Ce tirage au sort, en vigueur depuis bien avant 1872, était très inégalitaire pour les jeunes gens, qui, l'année de leurs vingt ans révolus, désignée comme l'année de leur classe ( par exemple : un jeune né en 1885 se trouvait être de la classe 1905 ) tiraient un numéro d'ordre. Les « *bons numéros* » étaient libérés définitivement de toute obligation militaire. Les « *mauvais numéros* », dont le nombre correspondait au contingent appelé annuellement, passent alors devant le Conseil de Révision. Les membres de ce dernier jugeaient alors de l'aptitude physique du jeune et des causes de dispense ou d'exception qui pouvaient encore survenir. Avant la loi de 1905, pour ceux qui ont tiré un « *mauvais numéro* », il était possible de se faire remplacer par l'achat d'années de service militaire, acte passé devant notaire. Mais beaucoup de ces jeunes n'en avaient pas les moyens. Par contre, d'autres qui avaient eu la chance de sortir le « *bon numéro* », se proposant comme remplaçant, empochait au passage une somme non négligeable.

**Numéro d'appel** (d'Eugène Rabaud, liste 1914, canton : Moutiers-les-Mauxfaits) →

Après cette journée mémorable du Conseil de Révision, le soir, dans le chef-lieu de canton, c'est la fête pour les garçons reconnus « *bon pour le service* » et de la fierté pour leurs familles. Eux, se pavanent avec des bouquets de fleurs, des cocardes tricolores avec rubans, des broches, des chapeaux fantaisies achetés à des mercantis venus pour l'occasion. Les honneurs leur sont rendus par la fanfare locale, un bal est organisé, des gueuletons mais aussi des beuveries sont de rigueur, des photographies souvenirs sont prises pour l'occasion et l'édition de cartes postales qui seront destinées à leurs familles et plus rarement à leurs promises. En ce temps-là, on se mariait rarement avant d'être déchargé des obligations militaires. Le lendemain, les conscrits se rendent avec tambours et clairons au cimetière ou au

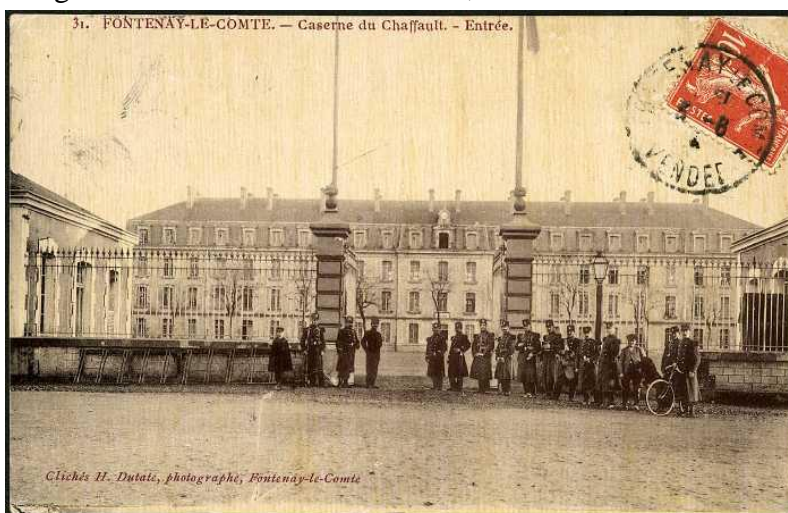


Monument aux Morts de 1870, afin d'honorer les héros de la guerre précédente, et y déposeront un drapeau qui restera en place jusqu'à ce que la classe suivante renouvelle le geste.

← Caserne Du Chaffault ( avant 1900 )

Le dimanche d'après est organisé un bal où les jeunes filles de la classe sont invitées et même tenues de se rendre.

Enfin, une fois les hommes passés devant le Conseil de Révision, et aptes, ils attendent leur ordre d'appel par classe qui







surviendra sous peu. Au mois de **p. 9** septembre suivant, les conscrits reçoivent leur feuille de route et se rendent à leur régiment en octobre. Ils font alors leurs classes ( école du soldat : durant trois mois ; elle dure six mois pour les cavaliers ), puis celles-ci terminées, les conscrits sont alors présentés au drapeau.

← Carte Postale de la **Classe 1905**

Les *Bleus* entrent alors pleinement dans la vie militaire, dans les unités de combat ou de service. Au bout d'un an, ils deviennent des anciens et vont accueillir les *Bleus* de la classe suivante. Ils vont aussi leur apprendre tout ce qu'on leur a appris, y

compris en matière d'agrément : les bonnes auberges, les bistrotts et pour les plus hardis les maisons closes. A Fontenay, *impasse du Petit Sergent*, se trouvait tout au fond de cette ruelle une de ces maisons spécialisées et qui est toujours équipée de son judas.

D'autres préféraient les plaisirs bucoliques. Beaucoup de ces militaires se rendaient le dimanche à la guinguette du *Pot Bleu*, au bord de la rivière à Pissotte mais c'est surtout Mervent qui était très prisé. Au cœur de la forêt, et du bourg de Mervent, deux maisons étaient renommées : l'auberge de la *Belle Rosalie* et celle de l'*Hôtel Clochard* où « *Génie* », la fille du patron, attirait les messieurs militaires.

**Militaire** et jeune fille ( à droite ) au Moulineuf à Mervent →



Encore un an, le conscrit rentre dans ses foyers, devenu un homme, et peut-être même dans tous les sens du mot, il apporte le fameux certificat de bonne conduite prouvant à tous que le passage sous les drapeaux s'est bien déroulé. La plupart se font tirer le portrait, en uniforme, souvenir inoubliable de leurs années de régiment.

C'est dans ce contexte que notre Fontenaisien, **Gabriel VINCENT**, classe 1905, a passé son Conseil de Révision à Fontenay et y effectuera son service militaire à la Caserne Du Chaffault.

**Gabriel Antoine VINCENT** ( ° 1885 + 1959 ) →

**Gabriel** Antoine Henri est né, le 24 juillet 1885 à Fontenay-le-Comte dans le « *Passage Brisson* ». Il est issu d'une famille modeste mais pas pauvre.

Il est le fils de François *Maximin* qui était né à Bourneau ( le 3. 9. 1855 ), dans le village de Bourseguin, au sein d'une famille nombreuse. Louis, le père de François *Maximin*, est bordier-cultivateur dans ce hameau et, son épouse, Marie Aimé, vit du travail de son mari et élève pas moins de sept enfants dont François *Maximin* qui est le dernier né. Il a à peine onze ans lorsque décède sa mère et seulement dix sept ans au décès de son père. Pas plus que son père, trop vieux, François *Maximin*, trop jeune, ne fera la désastreuse guerre de 1870.



François *Maximin* est gagé comme toute la fratrie mais bientôt, il rejoint la grande ville de Fontenay où il se place comme « *domestique* » chez M<sup>lle</sup> Gambier, la sœur de M<sup>o</sup> Gambier notaire en cette ville, qui est célibataire et qui demeure « *Passage Rapin* ».

Cette dernière a aussi une « *femme de chambre* », Marie Louise Nouzille. Celle-ci est la fille de Pierre, maçon et déjà propriétaire en 1881 ( recensement ) d'une petite maison « *rue du Pinier* » ( située presque tout en haut de la côte du Marchoux et proche du parc Baron ) et sa mère Rosalie Pétraud est femme au foyer. La famille n'est pas pauvre mais leurs trois filles doivent travailler dont : Marie Louise et

Henriette. La seconde est ouvrière chapelière comme Marie Louise d'ailleurs mais celle-ci préfère se p.10  
gager dans la famille Gambier. Il semble probable que c'est ainsi que se rencontrent François  
*Maximin* et Marie Louise, les parents de **Gabriel**.

← **Nouvelle Mairie** vers 1900

François *Maximin* et Marie Louise Nouzille se marient le 3 novembre 1884 à l'ancienne mairie de Fontenay-le-Comte ( la mairie actuelle n'est installée qu'en 1895 ) en présence des parents de la mariée et du côté de l'époux de deux de ses frères : Pierre Augustin, 33 ans, qui est receveur de l'octroi en cette ville et François Gaspard qui est cultivateur à St-Cyr-des-Gâts. Le marié a signé et Marie Louise aussi et d'une très belle écriture ce qui prouve



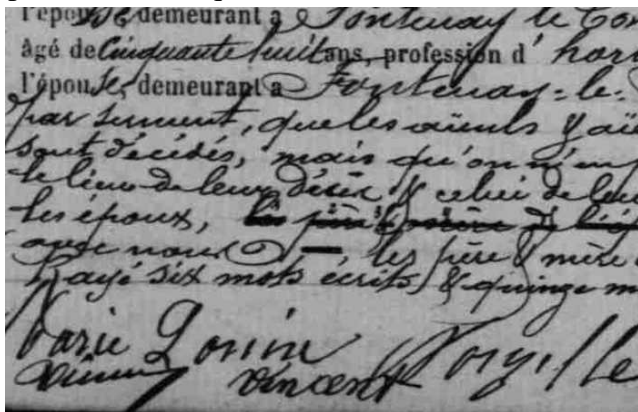
qu'elle a reçu une instruction solide.

Neuf mois plus tard, Marie Louise accouche d'un fils, **Gabriel**, qui naît justement au domicile de *Mademoiselle* Gambier et qui aura pour parrain M<sup>o</sup> Gabriel Edouard Gambier dont il prend le premier prénom, tandis que leur second fils, Gaston, naîtra l'année suivante ( 1886 ) mais chez ses grands parents maternels « *rue du Pinier* ».

← **Signatures** : des mariés

Mais, le couple Vincent-Nouzille ne va pas rester au service de la famille Gambier. Selon les recensements, en 1890, il demeure « *Rue Rapin* » où vient d'être construite en 1881 une curiosité : la Tour Rivalland. Cette rue, très peuplée, commence devant l'entrée du château de Terre-Neuve et rejoint le bas du Puy-St-Martin. Et, plus précisément, le couple demeure tout en haut, et sur la droite de cette rue ( aujourd'hui n° 63 ). L'immeuble, pourtant petit, est partagé à l'époque avec une autre famille.

François *Maximin* est alors domestique chez une famille de magistrat, M<sup>o</sup> Mady, qui est installée dans une grande propriété à l'angle de la rue Barnabé Brisson et de la rue de Jarnigande, prolongée par la rue Rapin. Il est à deux pas de chez lui. Marie Louise, qui est dite ménagère ( ce qui correspond aujourd'hui à femme au foyer ), élève ses deux et uniques fils : **Gabriel** qui a 4 ans et son puîné Gaston.



← **Tour Rivalland, rue Rapin**

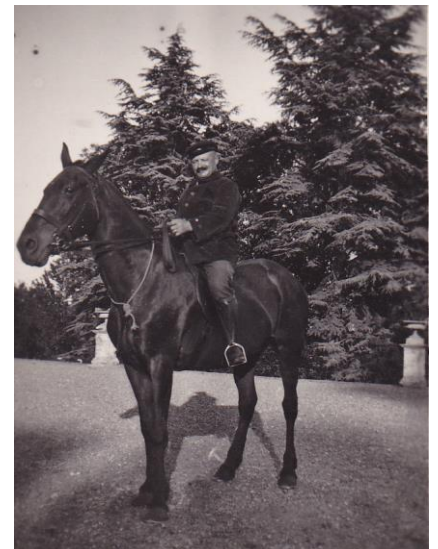
Les deux enfants vont à l'école de la République la plus proche. Celle-ci, l'« *Ecole des Cordeliers* », se situe rue Collardeau. Elle jouxte le jardin public qui touche la Mairie et n'est vraiment pas très loin. Puis au recensement de 1901, la famille habite toujours *rue Rapin*, et l'aîné des fils, Gabriel, qui a alors 15 ans, est dit menuisier probablement comme apprenti chez Faucher tandis que son cadet, Gaston, est aussi apprenti tapissier chez Geoffriaud.

Cinq ans plus tard, **Gabriel** ( qui nous intéresse ), n'est plus dans sa famille. Il fait partie de la Classe 1905 et effectue son service militaire à Fontenay dans le 137<sup>ème</sup> R.I. soit à la caserne Du Chauffault ou bien à la caserne Belliard ? On pourrait pencher pour cette dernière car Gabriel sait monter à cheval et

« *La Remonte* » est spécialisée pour former des cavaliers.

**Gabriel** le 15 mai 1936 →

Trente ans plus tard, Gabriel, à l'occasion, dans le parc proche du château de Terre-Neuve, monte encore fièrement à cheval. Gabriel Vincent fait partie de la Classe 1905 et son identité est codée à cette



**SIGNALEMENT**

Taille : 1 m 60  
 Cheveux : châtain  
 Moustache : -  
 Yeux : marron  
 Signes particuliers : niants

Nez : Dos rect base horiz  
 Dimensions : moyenne ovale  
 Forme du visage :  
 Teint : clair

Empreinte digitale :  
 Le Titulaire :  
 Les Témoins :

Vu pour Légalisation  
 Le 30 Janvier  
 de Commisaires de



traits relativement fins avec une particularité aux mirettes : un petit bourrelet sous les yeux et qui se transmettra jusqu'à ses arrières petits enfants. Il a également le regard rieur et est reconnu plus tard comme un grand farceur mais il laissera pourtant aussi le souvenir d'un « *bonhomme pas facile* ».

← **Gabriel Antoine VINCENT** (° 1885 + 1959)

Au recensement suivant de 1911 ( fait un an plus tôt ), son service militaire terminé, il est de retour chez ses parents, *rue Rapin* où il est signalé alors : facteur des Postes. Son frère Gaston qui s'est marié à La Rochelle en

1901, avec Armandina Lajoinique, qui lui a donné un fils, Norbert, né en 1910 en cette ville, est de retour également à Fontenay, et loge aussi dans sa famille.

Leur père, François *Maximin*, toujours domestique, est maintenant au service de M<sup>o</sup> Gambier qui est notaire au « 3 rue du Général Mallet » ( autrefois rue d'Italie ). Celui-ci est issu d'une riche famille royaliste de Foussais. Il était installé, à Fontenay, dans une très grande et très belle maison bourgeoise de cette ville, située entre la « Rue Royale » ( aujourd'hui rue de la République ), la « Rue du Champ de Foire » ( aujourd'hui rue Blossac ) et la « Rue du Port ». Son épouse, Jeanne Cora Hourticoulou, va lui donner une famille nombreuse. Hélas, elle décède en 1900 âgée seulement de 39 ans. On imagine le désarroi de cette famille et des serviteurs qui les entourent ( Marie



Louise va alors élever les enfants de M<sup>o</sup> Gambier ).

M<sup>o</sup> Gabriel Edouard **Gambier** ci-dessous : sa maison rue du Général Mallet →

Marie Louise, la mère de Gabriel, à ce dernier recensement est dite « SP », sans profession, et pourtant elle aussi a servi chez M<sup>o</sup> Gambier. Le couple Vincent-Nouzille était très bien considéré par leur employeur ( on disait maîtres ). Pour Gabriel, il n'est pas question sans doute de suivre la même voie que son père.



Nous sommes en pleine croissance économique et sociale : création des chemins de fer avec aussi la forte

augmentation du trafic, entre 1849 et 1914, conduit la Poste à recruter massivement, mais les agents, mal payés, tendent à se prolétarianiser. Du coup, quand il est question que la Poste absorbe le télégraphe, les télégraphistes, mieux rémunérés et mieux considérés, vivent ce rattachement comme une atteinte à leur

dignité. Dans les plus gros villages ou communes, les lettres sont déposées dans la boîte prévue à cet usage. Elle est relevée par le facteur, puis mise dans un sac postal avant de prendre la direction de la gare ( le chemin de fer arrive à Fontenay en 1881 mais la gare n'entre en service qu'en 1888 ).

← **Gare de Fontenay-le-Comte**

Le Préfet choisi d'anciens militaires pour ce poste ou des jeunes dégagés des obligations militaires mais naturellement sachant parfaitement lire et écrire ce



qui n'était pas donné à tout le monde. Il apparaît certains que les postulants soutiennent une formation particulière.

Le métier de facteur n'est pas de tout repos : parcourir 30 km par jour et par tous les temps. De plus donc, il trie, prépare et assure la distribution. En 1902, le facteur est doté d'un vélo et perçoit 10 Frs par mois de salaire pour l'achat de sa machine et l'entretien de sa famille. Certes, ce n'est pas une fortune mais le facteur vit relativement bien et, surtout, il est assuré d'avoir une retraite convenable. Ce n'est pas un notable mais il est très bien considéré puisqu'il a prêté serment au même titre qu'un garde-champêtre. Tant qu'il n'est pas marié, c'est un beau parti !

**Gabriel** dit « *Gaby* » est beau garçon, célibataire. Il a une situation valorisante, il ne lui reste plus qu'à trouver l'élue de son cœur.

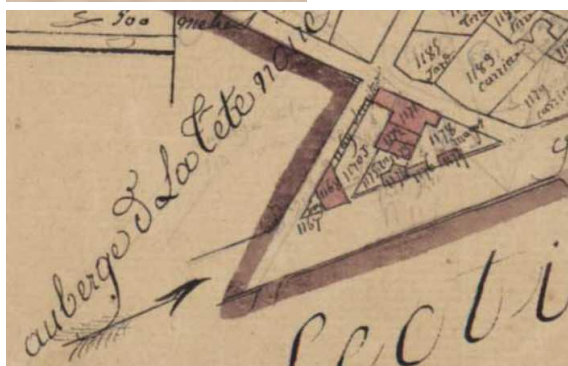
Comment rencontre-t-il celle qui va devenir sa femme ? Autrefois, les mariages étaient souvent arrangés entre des familles qui avaient soit des liens familiaux soit des liens sociaux. Hors, il semble que cela ne soit pas le cas sauf que la *Demoiselle* a un cousin qui est aussi facteur. Ou bien, alors, est-ce au cours de ses tournées de facteur que le jeune homme se fait sentir comme prétendant !



Toujours est-il qu'il épousera à Longèves, le 20 avril 1911, Marie Louise Billé. Il avait vingt six ans tandis qu'elle a un an de plus que lui. C'est une assez jolie jeune femme avec des traits un peu osseux.

← **Marie Louise Billé**

Elle est la fille de Louis Billé et de Joséphine Auguin. Ceux-ci demeurent au lieu-dit « *La Tête Noire* », commune de Longèves. Louis est cultivateur, propriétaire d'une maison et bâtiments de ferme qui, jadis, faisait partie d'un gros domaine « *L'auberge de La Tête Noire* » appartenant ( au XVIème et XVIIème ) à un riche marchand de Fontenay, nommé Morienne. Le couple Billé-Auguin va avoir pas moins de huit enfants.



← « *La Tête Noire* » Section C du bourg à Longèves

C'est une famille catholique très pratiquante au point que parmi les enfants de Louis et de Joséphine, l'aîné, Victor, sera prêtre et professeur en Charente, et leur cinquième enfant, leur seconde fille née, Germaine Ernestine, elle, sera religieuse en Belgique où elle décèdera.

Quant à l'aînée de leurs filles, Marie-Louise, elle vient d'épouser un facteur, Gabriel Vincent. Ont-ils fait une grande noce ? Après avoir parcouru les deux bons kilomètres qui séparent la « *Tête Noire* » du bourg, après la cérémonie tant civile que religieuse, puis le trajet du retour

avec en tête un musicien, la noce arrive enfin pour le repas. En entrant dans la ferme, en général, la mariée avec des ciseaux offerts par sa marraine, coupait le ruban bleu tendu entre les deux piliers du portail : la fête pouvait commencer. Dans les hangars de la ferme, tendus de draps ornés de fleurs, on avait préparé les tables et, tout proche, attendaient une ou deux barriques.

Le couple demeure à Fontenay-le-Comte, *rue Rapin*, dans la famille de Gabriel, d'ailleurs facteur en cette ville, mais c'est chez les parents de Marie Louise, à la « *Tête Noire* », commune de Longèves, que naîtra moins de trois ans plus tard, leur premier enfant Germain.

**Germain** Gabriel Victor Louis, né le 27 janvier 1914, porte pour second prénom celui de son père, puis celui de son oncle Victor, frère de sa mère, qui est au Séminaire, puis enfin celui de son grand-père maternel.

**Germain Vincent** 2 ans environ →

Sept mois plus tard, c'est le choc : la France est en guerre.

La guerre était devenue inévitable, la mobilisation générale est décrétée en France le 2 août 1914 et l'Allemagne déclare la guerre à la France le 3 août. Mais, en prévision, le pays avait déjà engagé la mobilisation depuis le 1<sup>er</sup>. Ce n'est pas la déclaration de guerre qui a le plus marqué les esprits, ce qui a





provoqué la stupeur, c'est l'annonce de la mobilisation. **p.13**  
 L'affiche qui parut le samedi 1<sup>er</sup> août 1914, reproduite la veille dans de nombreux quotidiens, appelait 3,8 millions de réservistes à rejoindre les 800.000 soldats déjà en service actif. La France se trouve brutalement plongée dans la consternation. Dès le samedi soir, un télégramme officiel apportait l'ordre de mobilisation générale à Fontenay comme dans toutes les grandes villes. La nouvelle ne tarda pas à se répandre et le tocsin l'annonçait jusque dans les campagnes environnantes cependant que dans toutes les rues de la ville on battait la générale. Beaucoup, firent preuve en la circonstance

d'une dignité patriotique et d'un calme plein de stoïcisme. Il apparaissait certain, pour la France, que cette guerre n'est que l'histoire de quelques semaines.

Mais, les gouvernants en sont-ils aussi surs ! Car, un petit additif manuscrit est ajouté à l'Ordre d'appel sous les drapeaux : « *L'intéressé est invité à se vêtir chaudement, à se munir en outre d'effets de lainage, tricots, cache-nez, passe-montagnes, gants, etc... et même d'une couverture de couchage. Il pourra aussi se munir de galoches ou de sabots à porter en dehors du service* ».

#### Additif manuscrit →

Une fois l'ordre connu, chaque homme consulte son livret militaire. Dans celui-ci, il trouve les indications à suivre en cas de mobilisation, qu'il peut aller se faire expliquer à la mairie. Il s'agit dès lors de s'organiser pour rejoindre à la date demandée le lieu de stationnement de son régiment qu'il soit d'active, de réserve ou de territoriale. Les rassemblements sont échelonnés afin d'éviter de trop grands afflux sur les routes et les chemins de fer.

Le mobilisé arrive aussi bien souvent à la caserne avec des provisions de bouche : poulet cuit pour l'occasion, pain, vin, et l'incorruptible bouteille de gnole ( eau de vie ), . . . Presque toute la population masculine adulte se retrouve ainsi sous les drapeaux. Loin d'un enthousiasme généralisé, l'entrée dans le conflit a suscité parmi la majorité de la population : inquiétude, tristesse, silence, et outre la perspective de la séparation, de la blessure ou de la mort, la guerre provoque en effet une profonde désorganisation dans les communautés surtout rurales au moment des moissons.

#### Colonel de Marolles →

À Fontenay, le 5 août, le colonel de Marolles, chef de corps, passe en revue les troupes. Avec émotion, il lance : « *La campagne sera dure et pénible, il faut le savoir d'avance et s'y préparer, car l'adversaire n'est pas à dédaigner. Tant mieux, nous n'en aurons que plus de gloire à triompher et nous devons tous donner avec joie notre vie pour assurer la victoire de la patrie* ».

Le colonel de Marolles était né le 27 février 1856, à Tours, d'un père capitaine de vaisseau. Après



l'école militaire, Jules-Armand de Marolles est nommé sous-lieutenant au 66<sup>ème</sup> RI, en 1876. En 1881, il part pour l'Algérie où il reste sept ans. C'est le 23 juin 1913, qu'il avait été nommé colonel du 137<sup>ème</sup> RI. Il était fait officier de la Légion d'honneur.

#### ← Revue de troupes du 137<sup>ème</sup> à Fontenay

Le 6 août 1914, les régiments quittent Fontenay pour le front. Quand ils montent dans le train, les hommes ne savent pas où ils seront débarqués. Tous



imaginent bien qu'il s'agit de l'Est, **p.14** mais la localisation de leur zone de concentration est ignorée. La plupart se persuadent, comme la presse, que le conflit sera court.

**Gabriel Vincent** est rattaché au 137<sup>ème</sup> R.I. dont il suivra les évolutions.

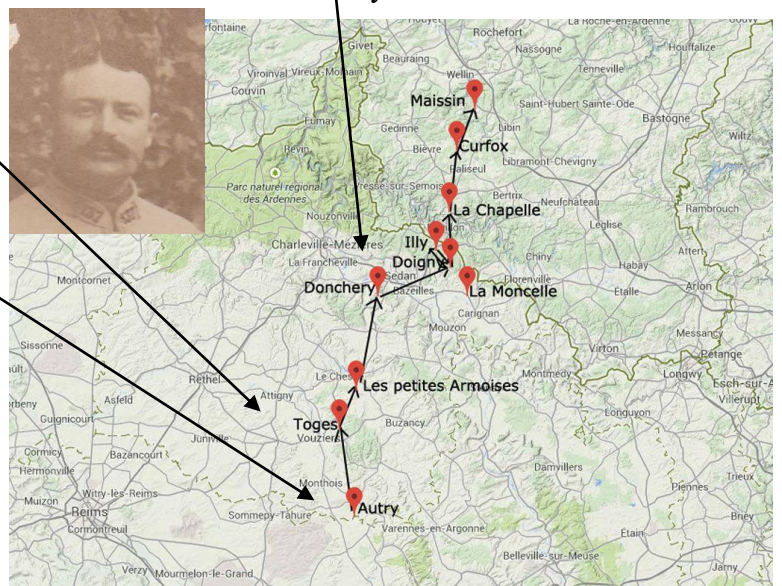
← **Fontenay-le-Comte** : Militaires du 137<sup>ème</sup> R.I. Le 137<sup>ème</sup> R.I. et les gars de la région de Fontenay, rejoignent les Ardennes où ils sont débarqués le 7 et traversent la Meuse à pieds afin de rejoindre la Belgique.

Dès le 8 août, le régiment arrive à

Autry où le 137<sup>ème</sup> RI gagne la région de Sedan pour prendre part à « la bataille des frontières », en Ardennes. Le 9, il cantonne à Toges. Le 14, il vient cantonner à Raucourt. Le 15, ce sont des mouvements de Raucourt à Haraucourt. A 15 heures, le régiment reçoit l'ordre d'aller vers Sedan où il arrive à 17 heures où le lendemain est faite l'étude de l'organisation défensive de Donchery.

Le 17, le 1<sup>er</sup> Bataillon, dont fait partie **Gabriel Vincent** ( ci-contre ), se porte sur Saint-Menges ( l'Etat-Major et le 2<sup>ème</sup> Bataillon sur Fleigneux, et le 3<sup>ème</sup> Bataillon sur Illy ).

Mais, c'est en Belgique, à Maissin dans la région de Givet, que le 137<sup>ème</sup> RI connaît le baptême du feu et ses premiers tués le 21 août. Devant la poussée allemande, l'armée française se replie et le 137<sup>ème</sup> revient sur la Meuse. C'est à la ferme de Saint-Quentin, au bois de la Marfée au sud de Sedan, que le 137<sup>ème</sup> va accomplir l'exploit de capturer le colonel commandant du 24<sup>ème</sup> régiment d'infanterie allemande ainsi que le drapeau du 68<sup>ème</sup> régiment de réserve allemand de la Landwehr dont le 24<sup>ème</sup> est dépositaire.

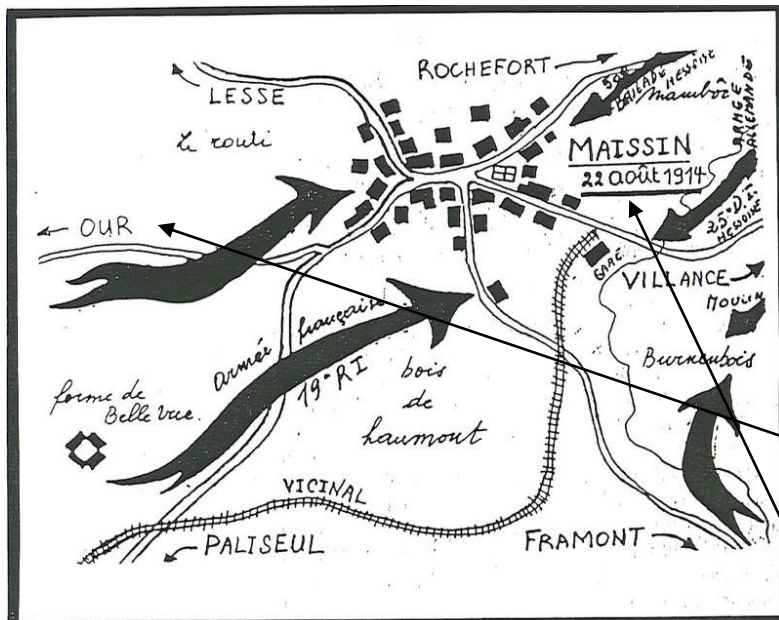


Cette action d'éclat vaudra au 137<sup>ème</sup> RI d'être décoré de la *Légion d'Honneur* et c'est tous les hommes du régiment entier qui en auront aussi les lauriers.

Bientôt, la présence de Uhlans ( Allemands à casques pointus qu'on appelait les *Uhlans de la Mort* car ils portaient un crâne et deux tibias croisés sur leurs casques ; très médiatisés depuis la guerre de 1870, ils étaient surtout la frayeur des populations de l'Est ) est signalée dans les bois qui entourent Graide et Porcheresse : l'ennemi attaque à 21 h 30. Le 137<sup>ème</sup> Régiment retraite vers Our. Le 1<sup>er</sup> Bataillon ( dont fait partie Gabriel Vincent ) reçoit l'ordre de se porter sur Maissin par les bois à l'Est de Our et le mamelon à 900 m au Sud Ouest du village. Il arrive à 16 h 30 après avoir subi des pertes. Le 23, à 4 heures du matin, le 137<sup>ème</sup> régiment se replie sur Paliseul. Il se reforme et bivouaque au Sud de Bouillon. Le 24, alertés les hommes du 137<sup>ème</sup> RI partent de Bouillon à 1 h 30 et, le 25, passent le pont de Bazeilles.



Un jeune du 137<sup>ème</sup> RI ( Valentin Savarieau, de la Vendée ), qui est sous les ordres du colonel Marolles, écrit le 25 août 1914, dans son journal : « *Nous venons d'arriver à l'est de Thelonnas après être partis ce matin à 1h00 de Villers-Cernay. Nous reculons devant la puissance de l'ennemi. Le 22 et le 23 à Maissin, ce fut affreux. Personne ne connaissait les combats. Nous sommes effrayés. Jules Guérin, qui avait fait son peloton avec moi et commandait une escouade de la 2ème section de ma compagnie a été tué. Il était de 1893, 21 ans, né à Fontaines tout près de Fontenay. Mais j'ai aussi perdu Marcel Prouteau de La Tranche-sur-Mer, incorporé en juin avec mon cousin Raymond. Je lui avais fait l'instruction militaire. Quand nous nous sommes repliés, il n'était plus avec nous. Il est resté là-bas. J'espère qu'il n'est que blessé et a été fait prisonnier. La guerre est finie pour lui. Notre commandant de bataillon, Jules Guillaumet a été tué. C'était notre père à tous, il avait plus de 50 ans. Pour nous rassurer pendant les longues marches de notre montée en ligne, il passait toujours voir les hommes. Il avait fait beaucoup de*



campagnes coloniales au Tonkin, à p.15 Madagascar, en Afrique. Ses parents s'étaient installés à Fontenay-le-Comte. Le lieutenant Philippe Koch de la 1ère section de mitrailleuses, attachée à notre bataillon, a été tué ou blessé ou fait prisonnier. Il n'est plus là. Notre lieutenant Baruteau nous a dit qu'il y avait 13 tués, une centaine de blessés et une vingtaine de disparus. Tout a commencé samedi dernier, le 22. Après avoir quitté Curfox, nous avons marché jusqu'à 7h00 vers Porcheresse puis, après deux heures de halte, vers Our après avoir pris nos formations de marche. Là, nous avons reçu nos munitions et le commandant Guillaumet a reçu l'ordre d'aller prendre

position au-delà du village face à Maissin et de s'engager. Les 2ème et 4ème compagnies sont en tête et nous sommes juste derrière. En entrant dans les lisières de Maissin, la fusillade est terrible avec des mitrailleuses et on reçoit de l'artillerie ( obus ). Nous nous élançons en ligne à découvert, baïonnettes au canon avec nos pantalons rouges. Les deux compagnies sont bloquées et nous passons en tête. Il y a des morts et des blessés qui hurlent. Les allemands sont fortement retranchés dans des trous pour tireur debout. En nous conduisant à l'assaut, notre Commandant reçoit une balle dans le poignet puis une autre dans l'épine dorsale. Il meurt rapidement. Il y a beaucoup de morts et surtout des blessés qui appellent, crient. C'est terrible. En fin de soirée, bien qu'ayant pris le village de Maissin qui est en feu, les Allemands débordent et attaquent vers Porcheresse sur les deux autres bataillons qui reculent. C'est le capitaine de Valavielle de la 3ème compagnie qui commande notre bataillon et il reçoit l'ordre du colonel de Marolles de nous replier vite vers la direction de Bouillon dans la nuit. Pourtant, nous avons gagné Maissin, c'était une victoire et nous avons confiance. Cependant, le 21, lorsque nous étions passés à Bouillon, marchant vers le Nord, la population de ce petit village nous avait fait un très bel accueil, nous voyant en sauveurs. Cette fois, nous passons dans l'autre sens au son des canons ennemis et des Uhlans qui nous pourchassent. Nos petites contre-attaques d'arrière-garde ne servent pas à grand-chose mais nous réussissons à franchir la Meuse par le pont militaire de Bazeilles. Nous sommes donc entre Thelennes et Noyers et commençons à creuser des trous et faire des abris. Je sais que nous allons nous battre encore dans le coin, car la poussée ennemie est très forte. Que dire ? Je pense à notre formation militaire à Fontenay-le-Comte, à nos exercices et nos entraînements à la manœuvre et au tir. Ce que nous venons de subir n'est pas comme on l'a appris. Les Allemands ne font pas la guerre comme nous. Ils organisent le terrain avec des petites tranchées, mettent plein de mitrailleuses et nous abreuvant d'obus d'artillerie. Nous, on fonce tout droit à l'assaut et on se fait faucher comme du gibier. J'ai eu très peur mais il y avait l'élan collectif de tous les hommes avec nos sous-officiers et surtout nos officiers, toujours à notre tête. Alors, on fonçait droit devant à plein dans l'offensive. Malgré ce que j'avais appris à l'instruction, jamais je n'aurai un instant imaginé cette horreur. Mes idées tournent dans ma tête et j'ai l'impression de ne plus être dans ce monde, comme anesthésié du réel que j'ai toujours connu. J'ai mal à mon âme et j'ai pleuré dans un coin ».

**Village de Maissin** : route de Paliseul →

En effet, le 23, Maissin fait partie des premiers villages martyrs : le canon allemand tonne dès 1h00 du matin, les Français répondent et, à l'aurore, c'est le torrent guerrier qui passe de nouveau à Maissin. L'église est bombardée, de nouveaux incendies font rage, les mitrailleuses ennemies tirent sur les maisons intactes. Des cadavres de soldats jonchent le sol partout et des hurlements de douleur proviennent de toute part.



Le combat cesse vers midi et, dès lors, les civils sont traqués. Dans le village, plusieurs personnes **p.16** sont abattues froidement d'un coup de revolver. La population était accablée d'horreur et de cruauté !



Le soir du 26 août, le 137<sup>ème</sup> régiment s'installe à Chaumont, à la ferme Saint-Quentin. Des tranchées sont construites pendant la nuit face à la lisière du bois de la Marfée et face au Nord à mi-pente. Celles-ci, sont attaquées à 9 heures. Pendant la nuit, les Allemands s'en emparent. Très tôt, le 27, dès 6 h, c'est la contre-offensive du 1<sup>er</sup> bataillon. Et, premier fait d'armes, le sous-lieutenant Conte, fait prisonnier le lieutenant-colonel von Falkenstein, commandant le 28<sup>e</sup> régiment allemand et prise d'un drapeau ennemi par deux soldats.

Au cours de cette action, le colonel de Marolles est à la tête de ses unités vendéennes et, faisant fi des recommandations de sécurité, il déclare : « *J'estime que ma place est ici* ». Vers 9 h, une balle ennemie, en pleine poitrine, le fauche mortellement. Transporté au village de Maisoncelle, lui, qui venait de donner à sa troupe pendant toutes ces rudes journées le plus bel exemple de courage et de dévouement eut la satisfaction d'apprendre avant de mourir la victoire du 137<sup>ème</sup> et la prise du Drapeau Allemand. Puis, il expire, assisté à ses derniers moments par l'Aumônier Divisionnaire, M. l'abbé Michaud, avec pour derniers mots : « *Je meurs content, mes soldats sont des braves* », furent ses avant-dernières paroles prononcées en souriant et suivies, bientôt après, de ces derniers mots : « *Mon Dieu... La France* » ( Il repose à Noyers-Saint-Maugis ( Ardennes ), sur les lieux de la bataille, sous une stèle élevée en 1919 ). Il apparaît certain qu'il avait déjà entrevu la suite des évènements !



#### Colonel de Marolles →

Parmi les soldats vendéens dont est si fier le colonel de Marolles, se trouve toujours le jeune du 137<sup>ème</sup> RI ( Valentin Savarieau, de la Vendée ) et qui écrit encore, le 1<sup>er</sup> septembre, à propos de la bataille de Chaumont-St-Quentin : « *Mardi 1er Septembre 1914. Nous sommes cantonnés à Pont-Faverger pour quelques heures de repos. Depuis que j'ai écrit sur ce carnet le 25, ce fut encore pire qu'à Maissin. Autour de Chaumont-Saint-Quentin, au bois de la Marfée et à Noyers, la bataille fut extrême. Notre Colonel de Marolles a été tué, mais aussi mon capitaine de la 1<sup>ère</sup> compagnie, Guérin et mon lieutenant Baruteau a été blessé. Comme j'ai eu beaucoup de chance de n'avoir rien mais deux de mon escouade ont été tués et quatre blessés. Mon cousin Raymond a eu une petite égratignure au bras gauche par un ricochet, mais rien de grave. Le 26, nous étions au nord de Chaumont-Saint-Quentin et avons creusé des tranchées face à la lisière du bois de la Marfée. Le lendemain, à 6h00 du matin, notre bataillon a reçu l'ordre d'aller en avant de nos tranchées vers le bois relever un bataillon du 93<sup>ème</sup> RI de La Roche-sur-Yon, qui avait épuisé ses munitions. Nos frères de Vendée sont épuisés, les yeux hagards et il y a beaucoup de morts et de blessés. C'est notre bataillon qui est chargé de l'attaque vers la cote 346 au nord-est de la Marfée et il est appuyé par deux compagnies du 2<sup>ème</sup> Bataillon. Le colonel de Marolles était ( encore ) avec nous. A 8h00 nous allons à l'assaut. C'est une charge sans nom, à la baïonnette, bien pire qu'à Maissin, sous la mitraille ennemie. Nous sommes six compagnies compactes, rassemblées, flanc à flanc, dans une charge désespérée avec des clairons qui sonnent. Des hommes tombent et nous crions de toutes nos forces et bousculons les lignes ennemies submergées par cette furie. C'est affreux. Je ne pense plus, je n'ai même plus peur. Je*

*sais que dans quelques secondes, je ne serai plus, et pourtant avec mon escouade, je galope vers la mort en espérant m'en sortir. Autour de moi, les hommes tombent, le bruit est assourdissant, l'odeur de la bataille ne peut s'expliquer --- ( ci-contre : St-Quentin bombardé en 14-18 ). Pourtant, sur ma droite, la section du lieutenant Daunizeau ( 5<sup>ème</sup> compagnie ) tombe sur l'état-major d'un régiment ennemi et s'empare du drapeau, il sera blessé quelques instants plus tard. Et puis, à côté de moi, sur ma gauche, je l'ai vu, le sous-lieutenant Conte,*







chef de la 1ère section de la 2ème compagnie, faire prisonnier un colonel allemand. Quelques instants plus tard, vers 9h00, le colonel de Marolles est tué. Mon capitaine Guérin s'effondre, mort aussi et mon lieutenant Baruteau est tombé, blessé. Nous n'avons plus d'officiers à la 1ère compagnie mais nous sommes acharnés et avançons sans plus rien dans la tête --- ( ci-contre : 1914 les troupes en route pour le front se reposent un instant ). Le Commandant Laffont de Labadat, du 3ème Bataillon a pris le commandement du régiment. Les Allemands refluent et vont vers la Meuse pour se cacher

dans les roseaux, mais ils reçoivent de nouvelles troupes fraîches. Nous sommes à bout de fatigue et ils nous assaillent avec de violentes et vigoureuses attaques. Comment font-ils ? Nous sommes exténués et tous mélangés. Nous cétons et battons en retraite. Tout cela pour rien ? Avec toute notre hardiesse et tous nos morts et blessés, pour rien ? C'est le repli en fin d'après-midi et dans la nuit. Nous avons eu 65 tués, 533 blessés et 217 disparus, presque le quart du régiment mis hors de combat. Nous allons, en « marche arrière » vers Lametz et nous faisons face encore à Tourteron le 30 août pour faire l'arrière-garde de la Division qui bat en retraite. Nous avons encore des tués, blessés et disparus. A **Pauvres** ( petit village au-dessus de la Meuse ), le 93ème RI ( régiment de vendéens qui quittèrent la Roche/Yon le 6 août ), engagé, peine à prendre ses dispositions de repli et nous sommes retardés sous la canonnade ennemie. Puis, rapidement bousculés, nous continuons cette épuisante marche de retraite vers Cauroy pour enfin arriver à Pont-Faverger vers 11h00 du soir hier lundi 31 août. Petit carnet, voilà, cela fait presque un mois depuis la mobilisation à Fontenay. J'ai écrit deux lettres à Maman, sans trop lui dire tout ce que j'ai vécu ici. Il ne me faut pas trop l'inquiéter, c'est déjà si dur pour elle. Mais, je ne suis plus le même. J'ai vraiment côtoyé l'horreur humaine et que nous réserve le futur, qu'allons-nous devenir ? Je sens bien que l'avenir est une sorte de néant, il n'existe plus, je vais mourir un jour prochain, c'est sûr. J'ai vu trop de morts qui ne souffrent plus. Quand tout cela finira-t-il ? La moitié des hommes de mon escouade n'est plus là, tués et blessés. Je les connaissais tous, mes petits gars de Vendée. J'imagine là-bas dans les villages, l'annonce de l'horrible nouvelle... ».



**Cimetière de Maissin** ( près de St-Quentin ) →

Et, oui, sur place, les familles s'inquiètent et certaines pleurent déjà leurs chers disparus. Ces écrits sont empreint d'un réalisme inouï et relate tout à fait la situation que vivent les jeunes partis depuis peu !



← **Légion d'Honneur du 137ème R.I.**

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, le sous-lieutenant Conte, a fait prisonnier un lieutenant-colonel allemand et deux vendéens parviennent à se saisir d'un drapeau ennemi. Pour ce fait d'armes du Bois de la Marfée ( bataille des frontières ), quelques jours plus tard, par décret du président de la République, Raymond Poincaré, du 5 septembre 1914, le drapeau du 137ème est décoré de la Légion d'honneur, éminente distinction. La ville de Fontenay va pavoiser pendant un mois, en l'honneur de son glorieux régiment.

Ce soldat du 137ème écrit à nouveau à sa mère : « *Merci, chère Maman, de m'avoir donné ce beau carnet pour écrire mes « aventures » dont je ne sais ce qu'elles seront. Tu l'as bien choisi car il entre bien dans la poche intérieure de ma vareuse et il a beaucoup de pages. Dimanche 9 août. Sommes arrivés hier soir vers 10h30 à la gare d'Autry près de Sainte-Menehould après deux jours et deux nuits de train par une chaleur suffocante. Heureusement, nos haltes en gare de relais étaient réconfortantes avec les populations émues qui nous accueillaient chaleureusement. Voilà juste*



une semaine, c'était la mobilisation. Que le temps passe vite et me p.18  
voici déjà pas très loin des grands grondements. Mon cousin Raymond  
va bien. Un peu inquiet quand même, mais comme c'est un beau  
blagueur, je suppose qu'il se cache en racontant des histoires en patois  
vendéen. Il nous fait bien rire. Les quinze hommes de mon escouade se  
comportent bien et gardent un bon moral. Je suis au 1er bataillon  
commandé par le chef de bataillon Guillaumet et à la 1ère compagnie  
du capitaine Guérin ; mon lieutenant s'appelle Baruteau. C'est lui qui  
m'avait proposé pour le peloton de caporal. Notre compagnie a 11  
sous-officiers et il y a 239 caporaux et soldats. Ah ! J'oubliais : 5  
chevaux, les pauvres... Dimanche 16 août. On vient d'arriver à Daigny  
à l'est de Sedan pour quelques heures de repos. Marche très éprouvante  
depuis la gare d'Autry d'environ 110 kms sous une chaleur accablante  
de 35° et la pluie depuis hier. Les routes sont encombrées de nombreux

régiments d'infanterie, de régiments d'artillerie hippomobile, de chasseurs à cheval qui vont plus vite que  
nous et qu'il faut laisser passer même s'il y a plusieurs itinéraires. Cela semble compliqué à organiser  
pour le Commandement. En fait, sommes arrivés à Sedan hier vers 9h00 du soir mais il n'y avait pas de  
place alors nous avons parcourus 6 kms pour aller à Donchery ( arrivée à  
1h00 du matin ) et là encore, plus de place pour se loger. On a marché toute  
la nuit pour enfin arriver à Daigny vers 8h00 après 12 kms supplémentaires,  
toujours sous la pluie. On est trempés, épuisés et on n'a pas mangé. Les  
hommes commencent à grogner et nous avons très mal aux pieds, certains  
toussent beaucoup et ont de la fièvre. Une douzaine du bataillon ont été  
évacués sur Sedan. Il faudrait quand même que l'on ait du repos pour refaire  
nos forces. Le lieutenant Baruteau a dit que l'on repartirait demain matin à  
4h00. Jeudi 20 août. C'est incompréhensible. Le lundi 17 août nous avons  
marché vers le nord jusqu'à Illy par Givonnes ( 8 kms ) et on a creusé  
quelques tranchées pour assurer notre sûreté et monter la garde. Puis le 18,  
nous sommes redescendus au sud-est de Sedan à La Moncelle ( 12 kms ).  
Depuis hier, c'est le repos et avons pu faire sécher nos affaires et manger un  
peu mieux. Le lieutenant nous a dit de bien en profiter pour nous reposer car



demain on partira vers la Belgique. Il a expliqué qu'il fallait  
que tous les régiments de la brigade ( la 42ème avec la 93ème  
de la Roche-sur-Yon ) et de la division soient bien alignés et  
cohérents. Ce sont les affaires des officiers et de tout le  
commandement, mais ce n'est pas facile à faire comprendre  
aux hommes, eux ils marchent, sont fatigués et ont mal  
partout. Vendredi 21 août 19h00. Nous sommes partis de La  
Moncelle à 3h00 du matin et notre bataillon vient d'arriver à  
Curfox en Belgique au sud de Palisseul après avoir traversé la  
Semoy ( rivière ) à Bouillon et 25 kms de marche toujours sous la pluie. Mais après Bouillon, nous avons  
été pris par un violent orage de gros grêlons, un vrai bombardement mais pas question de s'arrêter. On  
est trempés jusqu'aux os et tout devient très lourd. On sent bien que l'heure devient grave car la



discipline se fait plus sévère et nos officiers  
sont un peu nerveux. L'état-major du régiment  
est à Noirfontaine avec celui de la Division et  
un groupe d'artillerie. Nos frères du 137ème RI  
de Fontenay ( Régiment où se trouve **Gabriel Vincent**  
) et le 93ème RI, de la Roche, est aussi dans les  
environs. Sommes arrivés à 7h00 du soir, mais  
ici, pas de bonne paille et un repas à peine suffisant. Les  
hommes commencent à grogner. Tout le monde n'a pas trouvé  
son abri confortable et beaucoup se sont mis dans des fossés,  
sous des arbres. J'ai pu trouver une vieille grange avec mon

escouade et on a fait un feu dans un coin. Ça remonte le moral d'autant que le cousin Raymond **p.19** avait une bonne bouteille ( le cachotier ). Mais il y a beaucoup de monde ; des réfugiés nous racontent que les Allemands sont tout près et qu'ils détruisent tout, mettent les villages en flammes et tuent les récalcitrants. Après 15 jours de marche et tant de kms parcourus, nous arrivons enfin à la grande explication. Je ne sais plus que penser. J'ai un peu peur de cet inconnu mais il me faut être fort car les hommes de mon escouade ne comprendraient pas que je flanche au dernier moment. J'aurai dû refuser d'être caporal. Mais je suis un chef, petit certes, mais cela m'impose d'être courageux. L'aumônier du régiment a servi la messe tout à l'heure à 22h00 tout près de ma grange. On y est allé quelques-uns et le lieutenant Pilot, le chef de musique, nous a réconfortés avec quelques morceaux religieux par une partie de la batterie-fanfane. J'ai du mal à comprendre comment ces bons musiciens peuvent à la fois marcher, être prêts au combat et transporter leurs instruments... une clarinette ou un clairon avec le fusil Lebel ! Il est bientôt minuit et il faut que je dorme car nous sommes tous fatigués. Comment dormir ? Il est une heure du matin. Les ordres sont arrivés : nous sommes en alerte près à partir pour 2h30. C'est maintenant ».

Peu après ce courrier de notre Vendéen, le 2 septembre 1914, c'est le départ de Pontfaverger.

Le 137<sup>ème</sup> RI de Fontenay-le-Comte, après la bataille des frontières, se retrouve sur la Marne à Normée ( Bataille de la Marne ). Il contribue à l'arrêt de l'armée allemande dans la région de Fère Champenoise et le poursuit au-delà de Chalons.

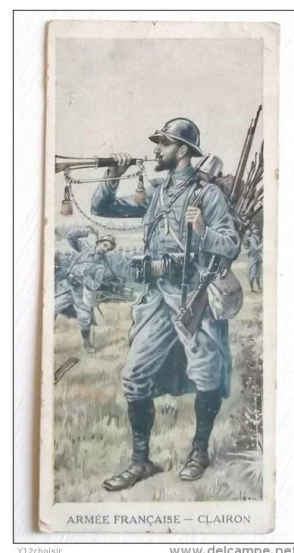
Dimanche 6 septembre 1914, Chambry, un autre jeune note dans son carnet : « À 5 heures, départ, on nous a redonné toutes les cartouches, on a marché jusqu'au soir. On était esquiné, vanné, le canon tonne sans interruption, on a marché toujours sans manger. Le capitaine et le lieutenant ont dit qu'ils brûleraient la cervelle au premier qui s'arrête. Vers 4 heures, on a commencé à rencontrer des sacs, des équipements abandonnés, puis des Allemands blessés et tués, il y en avait des tas, des chevaux, des caissons, des obus allemands. Ah ! Quel carnage que la guerre ! Que c'est triste ! Puis on est arrivé où les tirailleurs marocains ont chargé à la baïonnette les malheureux couvraient la terre de leurs morts et de leurs blessés ».

Fin septembre, le 137<sup>ème</sup> se retrouve dans la Somme ( Bataille de la Somme ) dans la région d'Albert et combat au village de la Boisselle. Dans les mêmes temps, dans le Pas-de-Calais proche, le 13 octobre, dans son carnet, un Poilu décrit une situation guère plus enviable ni même reluisante : « Ce petit village saccagé se nomme Roclincourt, nos cuisines y seront installées, malgré la pluie d'obus ; le pays est en partie abandonné, nos cuisiniers ont trouvé chez un marchand en gros, des œufs et du beurre et nous ont confectionné une abondante omelette. S'il est des jours où on ne mange pas ou guère, par contre, on trouve en certains endroits, trop. C'est le gâchis même, on y saccage tout, on peut dire qu'après le passage de « l'ami » ou de « l'ennemi », c'est la ruine pour tout le monde, c'est la grande misère après aussi, pour tous, ces bons paysans obligés de quitter leur demeure c'est triste ; rien n'est respecté ni linge, ni meubles, ni vin, rien en un mot. Certains vieux, nous disent les larmes aux yeux qu'ayant vu 1870, rien de pareil n'existait, qu'au contraire, dans certains cas, les Allemands respectaient mieux les biens que nous autres, ce n'est pas élogieux pour nous, mais il faut constater la vérité en ce qui nous concerne... enfin ! ».

#### **Bataille de la Marne** Septembre 1914 →

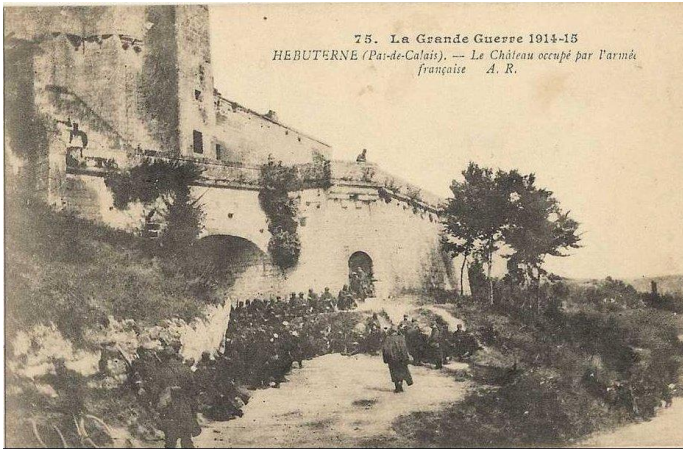
Le régiment Fontenaisien va passer tout l'hiver 1914-15 dans les conditions terribles des tranchées devant la ferme de Toutvent, au Sud d'Albert. À partir de ses positions en juin 1915, le 137<sup>ème</sup> va participer à l'attaque d'Hébuterne où les allemands ont installé de puissantes lignes de tranchées fortifiées depuis la fin de l'année 1914.

Le 137<sup>ème</sup> RI va enlever successivement deux lignes de tranchées



ennemies et faire de nombreux prisonniers sous des tirs d'artillerie particulièrement violents.

p.20



75. La Grande Guerre 1914-15  
HEBUTERNE (Pas-de-Calais). — Le Château occupé par l'armée française. A. R.

### ← L'attaque d'Hébuterne ( Pas-de-Calais )

Pour l'attaque d'Hébuterne, le 137<sup>ème</sup> RI va gagner sa première citation.

À partir de cette période, le front va se stabiliser durablement et transformer radicalement la physionomie des combats. Le conflit devient une guerre de position et d'usure. C'est la guerre des tranchées. Ces tranchées qui seront pour de nombreux hommes leurs cercueils !

Une tranchée de première ligne, protégée par des barbelés, comporte des emplacements pour tirer au fusil et des galeries pour abriter les troupes. Une tranchée de deuxième ligne, reliée à

la première par de petits boyaux perpendiculaires, comporte des abris de repli et servait de base pour une contre attaque. Une tranchée de troisième ligne, théoriquement plus sûre, est une zone de stockage ( pour le ravitaillement, le matériel, les munitions... ) mais aussi une zone servant de repos aux soldats. La tranchée est fragile, il faut sans cesse la nettoyer, réparer les parois, boiser les abris, drainer la boue ou renforcer les réseaux de barbelés. Pour les hommes, ces travaux sont de redoutables corvées fatigantes et détestées.

Dans l'Aisne, en janvier 1915, encore un récit : *« En plus de la surveillance de l'ennemi, il y a la vie dans les tranchées. Au prix de labeur continu et énergique, les travaux de défense du secteur deviennent de plus en plus solides : les tranchées et boyaux sont creusés suivant des trajets plus efficaces pour la défense avec montage de chevaux de frises et réseaux de barbelés. Création de boyaux à double sens de circulation, clayonnage des parois et caillebotis sur le sol, rigoles et puisards drainent les eaux ».*

Un Poilu, dans une tranchée de la Meuse, note le 5 avril 1915 : *« La pluie tombe toujours, on va couper les fils de fer qui sont devant, je ne suis pas désigné pour cela, mais ceux qui y vont, ne retournent pas tous. Le jour commence à paraître, et nous voyons arriver nos cuisiniers qui ne nous apportent presque rien, car, eux comme nous, ils ont dégringolé en route. Le café, il y en a presque pas, encore nous, il y en a un peu, on nous donne un demi quart chacun, puis presque autant de goutte. Je ne sais pas ce que c'est, mais, je le trouve trop fort, et comme je veux voir la charge dans la réalité, je ne veux pas être sous l'alcool. Je jette ma part ».*



Le 6 avril, un autre écrit : *« La nuit est venue depuis longtemps, nous sommes toujours là ; la soif se fait sentir, la faim, on n'y pense pas. On serait si heureux d'avoir un quart d'eau ! La pluie tombe toujours mais impossible d'en recueillir seulement un demi-quart. Enfin ! On fait demi-tour ! Voilà dix heures que nous sommes là, dans la boue ! Lentement, nous revenons en arrière ; on nous dit de reprendre nos emplacements du matin. Facile à dire, mais pas du tout à exécuter ».*



La situation et le temps ne s'arrange pas aussi dans la Marne où le 6 mai 1915, un Poilu décrit : *« C'est au bruit infernal du canon et des balles que je t'écris ce mot, nous allons retourner ce soir dans une boue jusqu'à la cheville et même au-dessus enfin nous arriverons avec la patience et le courage à les refouler et dégager notre liberté et celle de ceux qui sont fait pour mourir ».*

Juin 1915, moins d'un an depuis le début de cette guerre, certains Poilus s'interrogent : *« Cet ensemble de tranchées est un vrai cimetière, une centaine de morts, tous de l'attaque d'avril sont tout autour de nous, et l'abri de commandement du lieutenant est proche voisin d'une tombe, et dans ce petit coin de plaine, entre les routes de Metz et Pareid, il y a plus d'un*



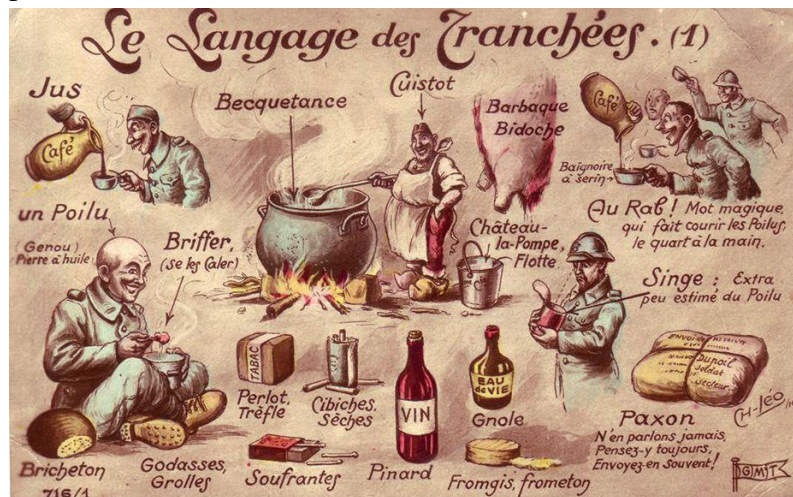
millier de braves camarades du 157<sup>ème</sup> et d'autres régiments qui sont p.21 tombés en avril, ce n'était vraiment pas la peine de faire tuer tant d'hommes pour un si petit résultat, surtout que cette tranchée payée si chère va être rebouchée puisqu'il en est recréusée une autre à 500 mètres en arrière, celle-ci ne pouvait plus être tenable avec les chaleurs... ».

Le 20 juillet 1915, « On commence l'attaque à 6 h du matin, à 9 h (...) Les boches se mettent à nous bombarder, il tombe des obus de toute part, il en tombe un sur le caisson de la première pièce, plusieurs obus prennent feu alors les hommes de la pièce sont effrayés et veulent sortir de l'abri. Au même moment une marmite ( gros obus allemand ) arrive en plein sur la g ... les met en miettes et on ne trouve qu'une main sur le moment. Mais le lendemain on trouve des morceaux de tous côtés ».

Le 137<sup>ème</sup> RI quitte la Somme en août 1915 pour la Champagne. Fin septembre, il est dans la Marne et participe aux opérations sur Tahure – la Savate, où il passera son deuxième hiver de guerre 1915-16. Toute cette période sera entrecoupée d'escarmouches, d'attaques et de coups de main plus ou moins intenses. Le 19 novembre 1915, un soldat relate : « Ce matin, le temps est clair et l'on voit en avant de leurs tranchées au moins une vingtaine de cadavres étendus là et depuis quand ? Quoiqu'ennemis, cela fait quelque chose et c'est peut-être le sort qui m'attend. Jour et nuit, les balles passent en sifflant au-dessus de la tranchée ».

Mais, bien vite, pour tromper l'angoisse, les Poilus français, toujours facétieux, inventent un langage des tranchées. On édite même des cartes postales, qui sont d'un humour incroyable, et que certains envoient à leurs familles. De plus, très vite, pour les mêmes raisons, on édite aussi un journal des Tranchées.

C'était aussi un moyen de contournement de l'horreur, de la déchéance par la dérision. La Première Guerre, par l'important brassage qu'elle entraîna, fut aussi un moment de mélange des langues. La première année, le recrutement s'est souvent fait dans des bassins géographiques homogènes, ce qui permettait aux soldats de rester dans un « entre-soi », entre autre, entre Vendéens.



Mais dès 1915, ce mode de recrutement a été désorganisé et ce fut un mélange accentué au sein des régiments. Les soldats, venus au front avec leur oral patois, ont été confrontés à un usage quotidien du français ( dans les ordres, les consignes, etc. ). Ce dernier était le seul idiome qu'il était envisageable d'écrire et c'est en français, parfois maladroitement, qu'ils se sont exprimés pour s'adresser à leurs proches, pour ainsi dire jamais en patois.

Le « Poilu », le « Bigorneau » ( le soldat des tranchées ), avec son « armoire à glace » ( sac de soldat ) sur le dos, était une réalité nouvelle. Il vivait dans une « cagna », une « cambuse » ( abri ), sous le bruit des « zinzins » ( obus ), des « marmites » ( gros obus allemands ), des « abeilles », des « pruneaux » ( balles ) à cause de cette putain de « rifllette » ( guerre ). D'autres mots, en revanche, familiers ou argotiques, désignaient eux aussi des réalités militaires mais on ne pouvait les comprendre si l'on n'était pas initié, comme ceux cités : le « Cure-dents », l'« Epingle à chapeau », la « Fourchette » ( la baïonnette ), la « Machine à découdre », le « Moulin à café » ( mitrailleuse ).

Voici ce que répond à sa sœur ( ma grand-mère ), Léon Boisseau, un Poilu natif de Mouilleron-en-Pareds ( mon grand-oncle maternel ), de la 2<sup>ème</sup> Cpgnie du 137<sup>ème</sup> R.I.. Cette dernière avait visité une reconstitution de tranchées du front faite par les soldats du 137<sup>ème</sup> de Fontenay, en forêt de Mervent : « J'ai reçu ta lettre sur laquelle tu me racontes ton voyage dans les tranchées. Tu as oublié de me dire



combien tu avais entendu de coup de canon et de balles siffler. Tu ne connais pas ce tout petit sifflement des balles ; c'est une chose qui a fait frémir le plus brave des braves . . . Tu sais ne reste pas sur l'impression des tranchées que tu as vues à Mervent qui ne peuvent vous donner qu'une faible idée de celles que nous avons ici. Mets-toi dans l'idée que depuis cinq mois, ici nuit et jour, les hommes travaillent à la fortification des tranchées ; ce n'est par conséquent pas en quelques heures d'exercices que les soldats du dépôt ( de Fontenay, où il y a une quinzaine de jours, le colonel est arrivé du front pour

passer le dépôt en revue et ramasser les embusqués – sic ) vont construire des tranchées comme les nôtres ! Enfin, c'est toujours un aperçu ! . . . Maintenant, après sept mois de campagne ( 2 mars 15 ), je suis devenu un vieux grognard que rien n'émotionne. Je récolte ici toutes espèces de bons défauts et de mauvaises qualités ; je fume la pipe comme un vieux sapeur sans compter les cigarettes. Je bois l'alcool à plein verre . . . Ton frère affectionné ».

De l'humour et encore de l'humour pour tromper la famille et se tromper soi-même !

En tant que *poilu*, en tant que « *bidasse* » ( soldat ), il était un peu « *cracra* » et à cause de cela il « *trouillotait* » ( puait, sentait mauvais ) sans oublier les « *grenadiers* » ( poux ) qui vagabondaient dans sa « *tignasse* ». Là encore, voici ce qu'écrivait Léon à sa sœur : « Ici pas une goutte d'eau, voilà six jours que je ne me suis pas débarbouillé. Quand j'étais en permission, maman craignait que je lui apporte des poux. Je crois que si j'y allais maintenant, je lui en donnerais de toutes les couleurs et de toutes les grosseurs : à la lueur de ma bougie, je les vois courir sur mon papier à lettre . . . ».

Carte postale : le chien sanitaire →

De plus, le « *Poilu* » parlait à « *trucmuche* », qui comme lui, bien souvent, « *avait les grelots* » ( avait peur ) lorsque commençait la « *danse des pique-boyaux* » ( l'assaut hors des tranchées ), lorsqu'il allait au « *casse-pipe* » ( se faire tuer ) ou qu'il « *prenait la pipe* » ( être touché et blessé ) mais naturellement en espérant seulement « *se faire sucrer* » ( se faire peu blesser ). Aussitôt, il demande la « *valise diplomatique* » ( boîte de l'infirmier, du chirurgien ) suivie du « *paquebot* » ( ambulance ) ou tout simplement du « *poulailler* » ( voiture pour le transport des soldats ).

Toujours, pour l'humour, les caricaturistes créent une

carte postale : « *chien sanitaire* » qui au passage pisse sur le casque du Uhlans ( soldat allemand ).

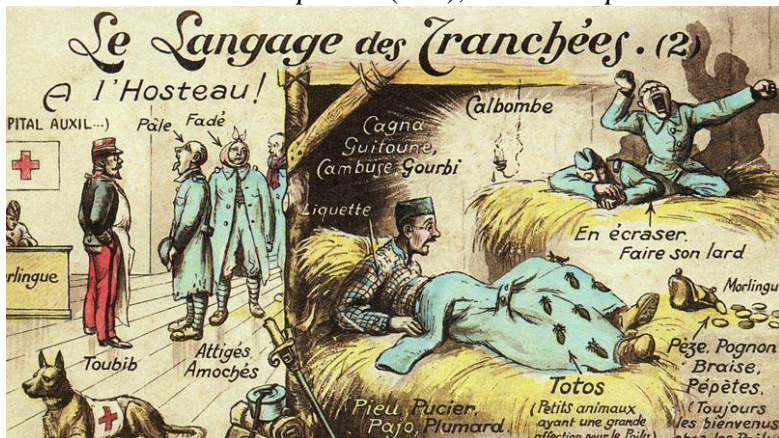


Heureusement, le « *Poilu* » célibataire était souvent un « *filleur* » ( soldat protégé par une femme de l'arrière qui lui écrit et le ravitaille ), à qui il adressait des « *bafouilles* » ( lettres ), en échange de quelques colis qui rempliront sa « *Galetouse* » ( gamelle du soldat ) car c'est souvent qu'il n'a que pour « *becqueter des clarinettes* » ou seulement « *bouffer des briques* » ( qu'il se passe de manger ). Heureusement, il lui reste pour remontant l'« *antidérapant* » ( vin ), le « *roule-par-terre* » ou l'« *eau pour les yeux* » ( l'eau-de-vie ), pour

l'empêcher, c'est sur, de « *l'avoir sec* » ( d'avoir soif ). Enfin, s'il le peut il lui faut « *mettre la viande dans le torchon* » ( se mettre au lit ) et « *faire du lard* ».

Les *Poilus*, on le voit, font preuve d'une grande imagination et même jusqu'aux noms qu'ils ont trouvé pour dénommer leurs « *cagnas* ».

Ainsi, le jeune soldat, Léon Boisseau ( mon grand-oncle maternel ), de la 2<sup>ème</sup> Cpgnie du 137<sup>ème</sup> R.I., qui se trouve à Mailly, relate un peu dans son courrier à sa



sœur ( ma grand-mère ) sa vie au front : « *Il ne fait pas beau dans les tranchées qui sont pleines de boue et d'eau surtout celles de première ligne. Celles de seconde ligne sont beaucoup plus confortables. Les hommes sont là, complètement à l'abri des intempéries . . . ils peuvent se promener ; les tranchées sont toutes à la fois coquettes et confortables. Si tu voyais tout ce travail tu ne pourrais en croire tes yeux ; du côté ennemi c'est une véritable forteresse, ( de notre côté ) tu jurerais une rangée de petites villas. Dans chaque tranchée habitent de 12 à 15 hommes et elles ont toutes une enseigne des plus bizarres. Voici quelques noms vus au hasard la dernière fois que j'ai passé devant : Villa Sam Suffit – A l'escouade joyeuse – Bande à Bonnot & Cie – Aux Apaches de Paris – La cage aux Fauves . . . La tranchée des water closets ( sic ) est appelée « Avenue du Kaiser ». Tu vois que malgré toutes les misères de la guerre le soldat français retrouve entrain et bonne humeur ».* Effectivement !



**Léon Boisseau, 2<sup>ème</sup> Cpgnie du 137<sup>ème</sup> R.I. →**

Après avoir vécu et vu tant d'horreur ( 8 mai 15 ) voici : « *Hier, nous avons eu un orage et avec cela l'eau a entraîné la terre qui recouvrait les cadavres enterrés ; maintenant tous les corps sont à nus, je dis les corps mais ce ne sont plus que des squelettes . . . maintenant à fleur de terre apparaissent aussi des bottes, des manteaux, des débris de jambes, etc. nous remontons bien la terre dessus mais lorsqu'il tombe de l'eau, la terre s'en va de nouveau . . . ».*

Imperceptiblement le moral faiblit et le *Poilu*, comme Léon Boisseau, se fait de moins en moins d'illusion ( 15 novembre 15 ), il l'écrit : « *Je ne crois pas que comme sergent-major je resterai longtemps au dépôt car tu penses bien qu'avec l'hécatombe qui se passe en ce moment, on va avoir besoin d'hommes pour boucher les trous . . . »* ( ce « *poilu* » endurci a terminé cette guerre, connu la seconde, et décède, âgé, dans les années 70 ). En août 1915, c'est le début de la censure du courrier.



Pour remonter le moral des *Poilus* se crée aussi un « *Journal des Tranchées* ». C'est un type de publication conçue et éditée par les soldats et les officiers sur le front pendant la Première Guerre mondiale dès l'automne 1914 quand le front se stabilise et que la guerre de positions commence. Ce sont principalement des soldats, petits gradés, caporaux, brigadiers, sous-officiers et officiers

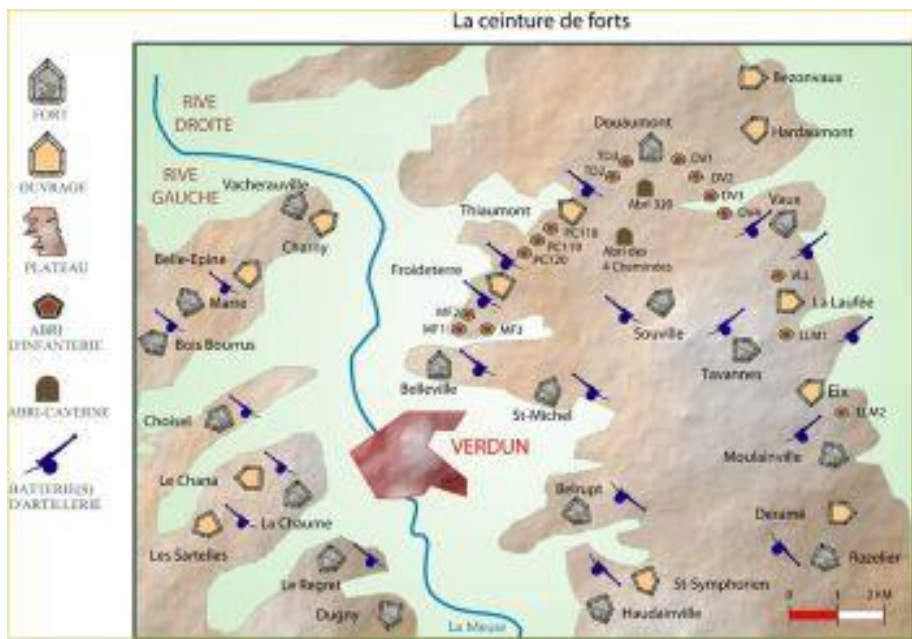
subalternes qui ont créé et alimenté ces journaux. Peu d'officiers supérieurs et généraux y ont contribué. Les simples soldats forment environ un tiers des rédacteurs. Les auteurs de ces journaux cherchent à lutter contre l'ennui, le désespoir et la démoralisation. Mais, progressivement, ils ont voulu aussi témoigner, par ce biais de leur expérience de guerre, luttant ainsi contre les représentations fausses qui circulent dans la presse à l'arrière. Beaucoup de journaux de tranchées dénoncent le « *bourrage de crâne* » et les idées caricaturales que les civils ont du front. Parmi les thématiques abordées, les objets quotidiens ainsi que les scènes du front, les états d'âme, la nostalgie, la femme, le rêve du retour à l'arrière, les poux et les Allemands sont présents dans la presse de tranchée française. Seule thématique absente de ces journaux, les combats et les affrontements comme si ils ne veulent pas vouloir les revivre eux-mêmes et encore moins les partager aux soldats pris dans une tranchée harcelée par le feu ennemi.

Mais le plus dur reste à venir : début 1916, commence en Lorraine, la bataille la plus **p.24**

emblématique et la plus célèbre de la 1ère guerre mondiale : **Verdun**.

Cette bataille va être longue et meurtrière ( 21 février - 19 décembre 1916 ). Des hommes et du matériel sont acheminés en masse grâce à la « *Voie sacrée* » qui relie Bar-le-Duc à Verdun. Y circulent plus de 3 000 camions, un toutes les quinze secondes. 90 000 hommes et 50 000 tonnes de munitions sont transportés chaque semaine.

Le 21 février, l'armée allemande déclenche son attaque sur Verdun. L'objectif est de « *saigner à blanc l'Armée française, tant physiquement que moralement avant*



d'en venir définitivement à bout ». De plus, cette place forte, ceinturée de quarante fortifications organisées suivant les plans du général Séré de Rivières, constitue le verrou ouvrant la route et les portes de Paris. Les français, qui n'estimaient pas ce secteur comme l'un des plus sensibles, avaient pratiquement désarmé les forts et les défenses de la ville au profit d'autres zones de combat. Le 21 février à 7h00, le premier feu d'artillerie commence. Il va durer 9 heures sans interruption, concentré sur un front de 9 kilomètres de large et autant de profondeur. Ce tir d'artillerie sera ressenti jusqu'à 150 kilomètres.

Bientôt en avril et mai, le bruit court dans les rangs du 137ème qu'il va falloir aller s'y battre. Les vendéens du 137ème RI ne savent pas encore que cette bataille immortalisera leur mémoire.

Notre Fontenaisien, **Gabriel Vincent**, va y participer.



A la fin de la guerre, il sera décoré de la « *Médaille de Verdun* », qui sera accompagnée d'un diplôme édité par la ville : « **Aux Grands Chefs – Aux Officiers – Aux Soldats – A Tous** ».

Soigneusement encadré, ce certificat ( d'une largeur de 24 cm sur 16 ; il est conservé à ce jour par Claude Vincent, petit-fils de Gabriel ) fait aussi honneur aux « *Héros connus et anonymes, vivants et morts, qui ont triomphé de l'avalanche des barbares et immortalisé son nom à travers le monde et pour les siècles futurs. La ville de Verdun, inviolée et debout sur ses ruines, dédie cette médaille en témoignage de sa reconnaissance* ». Le nom de M. **VINCENT Gabriel**, 137ème Régiment d'Infanterie, C.H.R et 1er Bataillon, est inscrit sur le Livre d'Or des « **SOLDATS DE VERDUN** ».

Cette attestation mentionne encore, à gauche, « *Le Président des A.C. de Verdun* », avec la devise « *On ne passe pas* » et la signature de ce dernier.

Au centre, le Président du « *Livre d'Or* » et sa signature. A droite, le Maire de Verdun ( de 1925 à 1933, ce qui donne une fourchette de la date à laquelle a été délivré cette médaille ), Député de la Meuse, qui a signé « *Victor Schleiter* ». Divers tampons ont été apposés tandis qu'en haut, à gauche, est accroché la médaille reçue par Gabriel Vincent.

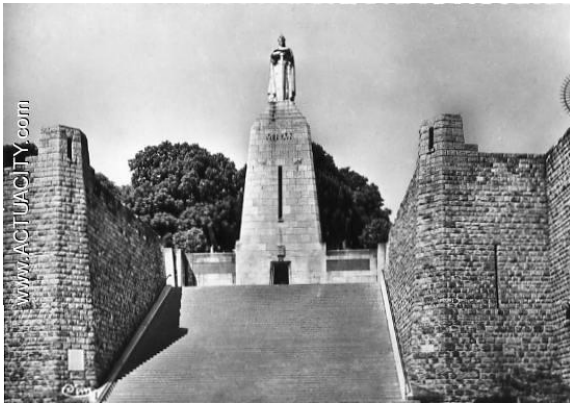
Médaille et diplôme de **Gabriel Vincent** →

Les C.H.R. ( compagnie hors rang ) étaient composés de soldat occupant une fonction spécifique : téléphoniste, facteur, musicien, brancardier, infirmier, . . . , mais cela ne les exemptait pas de monter au front.





La ville de Verdun a créé le 20 novembre 1916 cette médaille commémorative qui n'est pas une médaille officielle, mais l'insigne des « *Soldats de Verdun* ». Seuls ont droit à cette médaille les anciens combattants des Armées Françaises ou Alliées qui se sont trouvés en service commandé entre le 31 juillet 1914 et le 11 novembre 1918, dans le secteur de Verdun, compris entre l'Argonne et St-Mihiel dans la zone soumise aux bombardements par canon. Les noms des soldats de Verdun sont inscrits sur le livre d'or qui est déposé dans la



crypte du Monument à la victoire élevée en plein centre ville ( Rue Mazel - Après avoir gravi un large escalier de soixante-treize marches, on arrive à une crypte abritant les livres d'or des combattants de Verdun dans lesquels sont inscrits tous les noms des soldats dont **Gabriel Vincent** ayant livré bataille devant la ville ).

← **Monument** ( ci-dessus ) et l'intérieur de la **Crypte**

La bataille avait duré dix mois jusqu'au 2 novembre 1916 date de l'évacuation par les allemands du fort de Vaux, pour un gain territorial nul. On estime à peut-être 30 000 000 le nombre d'obus tirés ( environ 6 obus par m2 ) sur cette période dans « *l'enfer de Verdun* » et c'est pratiquement les 2/3 de l'armée française qui vont connaître ce déluge de feu. En décembre 1916, les français

ont perdu à Verdun 162 000 tués avec 216 000 blessés.

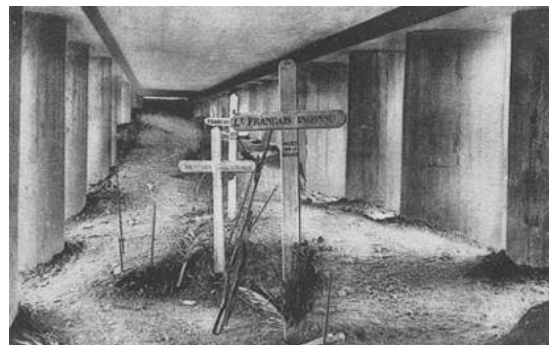
Début juin 1916, le 137ème avait été transféré sur le front de Verdun et avait participé aux combats de Thiaumont entre le village de Fleury et le fort de Douaumont. **Gabriel Vincent** se trouvait donc à Verdun avec son régiment.

**Tranchée des Baïonnettes →**

Le 137ème va connaître immédiatement les conditions terribles de l'enfer de Verdun. Cet endroit est directement placé au plein cœur de la bataille. Le rôle des hommes y consiste surtout à survivre - et mourir - dans les pires conditions sur un terrain transformé en enfer, tout cela pour un résultat militaire nul. À la mi-décembre, les troupes allemandes sont refoulées sur leurs positions de départ. C'est pendant ce laps de temps qu'à lieu le fameux épisode de la Tranchées des Baïonnettes !

Le 11 juin, un tir d'artillerie particulièrement violent enterre 57 soldats français du 137ème, majoritairement Vendéens, l'arme à la main dans leur tranchée. Les historiens et

les anciens combattants du 137ème se sont beaucoup disputés sur la part de « *légende* » et de vérité autour de cet épisode. À la suite de divers témoignages, parfois contradictoires, plusieurs hypothèses existent quant à l'origine de cette « *tranchée aux fusils* » comme elle fut désignée initialement car sans baïonnettes. Parmi de nombreuses hypothèses, toutes assez vraisemblables, la plus probable est celle-ci : la pratique courante après un combat, consistait à entasser les corps dispersés dans un boyau de tranchée et à les ensevelir rapidement dans cette tombe collective ; les fusils, placés debout, marquaient la position des cadavres. On espérait ainsi retrouver les corps plus tard afin de leur donner une sépulture décente. En 1920, très impressionné par le lieu, un riche banquier



américain fit un don très important pour construire sur ce que l'on appelait alors la « *Tranchée des fusils* », un tunnel-monument ou mémorial afin d'en préserver la mémoire. Précédemment, le secteur fut fouillé par des équipes de travailleurs immigrés indochinois et italiens, un travail particulièrement pénible, parmi les rats et les moustiques qui infestaient l'ancien champ de bataille. Quarante-sept corps furent mis au jour, dont quatorze purent être identifiés. On la renomma par la suite « *Tranchée des Baïonnettes* ».

**Le secteur de la Laufée →**

À la fin du mois de juin 1916, le 137<sup>ème</sup> est mis au repos afin d'être reconstitué puis il retourne au combat fin août : du mois d'août à début novembre, le 137<sup>ème</sup> rejoint le secteur de la Laufée. Cette zone, un terrain complètement bouleversé, est soumise parfois à de violents tirs d'artillerie. De plus, elle est particulièrement insalubre à cause de la présence de nombreux marécages. C'est un secteur isolé, loin de toute habitation dans lequel le 137<sup>ème</sup> va connaître des pertes mais sans combats majeurs. Pourtant, encore, le 2 septembre, un intense pilonnage des lignes françaises, par les Allemands, se prolonge toute la journée. Un grand nombre d'hommes sont commotionnés, ils sont sourds, hébétés, suffoqués. Leurs visages et leurs mains ruissellent de sang qui coule par 1000 blessures ( projection de terre, de pierre et de sable ) qui se mêlent à la poussière et forment des caillots affreux. Un Poilu témoigne : « *Nous attendons la mort qui plane au-dessus de nos têtes ; il est huit heures du soir ; une marmite tombe en plein dans la tranchée ; je roule par terre ; je n'ai rien. Par contre, une cervelle est sur ma capote ; je suis plein de sang des copains. Mon ami Béthouart a la bouche fendue jusqu'aux oreilles et mon pauvre camarade Jules Fontain, qui ne m'avait pas quitté depuis le début de la campagne, a les deux jambes coupées. Les blessés pouvant marcher se sauvent au poste de secours ; les mourants agonisent dans la tranchée. Quand ils sont morts, on les place au-dessus du parapet ( de la tranchée )* ».



Mis au repos au mois de novembre, le 137<sup>ème</sup> retourne à Verdun dès la fin du mois dans le secteur de Douaumont et Bezonvaux. Les mois de novembre et décembre sont passés une nouvelle fois dans les conditions terribles des tranchées.

**← Gabriel, sa femme et leur fils Germain**

**Gabriel** Vincent bénéficie probablement de la permission accordée au mois de juin. Il se fait photographe avec son épouse, Marie Louise, et son jeune fils Germain âgé de deux ans et demi. Les visages sont graves y compris celui du jeune enfant. Sur le col de sa vareuse est brodé « 137<sup>è</sup> RI » ainsi que l'on peut le voir sur la photo ci-dessous ( à gauche ).

Est-ce lors de ce retour en Vendée, pour quelques jours, qu'il rapporte avec lui les « *obus* » de cuivre précieusement conservés ( à ce jour encore et qui sont entre les mains de son petit-fils, Claude, qui, un jour, les remettra à son tour, à ses deux petits fils : Paul et Arthur ; à droite ci-dessous ; les grands sont des obus de 75 ). Ils ne sont absolument pas sculptés mais restés à l'état vierge.

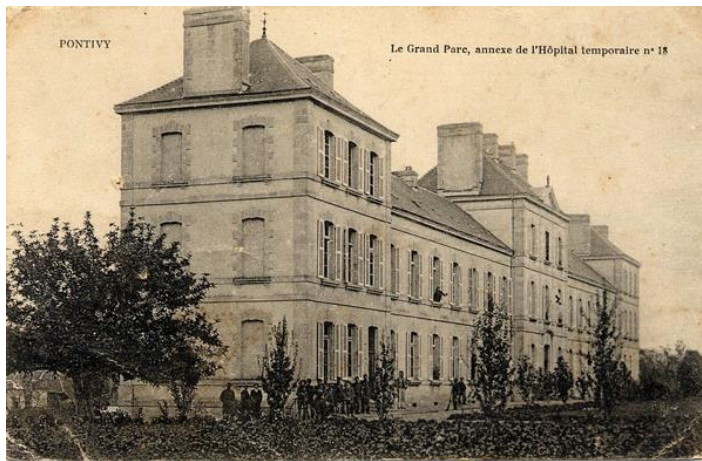
Un curieux et nouvel artisanat, à but lucratif, apparaît très tôt ; il est aussi appelé « *Art du Poilu* » ou « *Art des tranchées* ». Il désigne une activité de création



artistique manuelle et un art populaire pratiqué - entre autres - par tout homme, ayant un rapport direct ou indirect avec le conflit armé ou ses conséquences. Ils sont le plus souvent fabriqués lors des attentes dans les tranchées pour meubler le temps. Ce sont de nombreux objets de la vie courante ( briquets, couteaux, bagues, boîtes à

bijoux, tabatières, cannes, objets de piété, porte-plumes, encriers, etc.), ou décoratifs (





figurines militaires, maquettes d'avions...) à partir **p.27** des matières premières trouvées sur place : laiton et cuivre provenant des projectiles (douilles de balles, douilles et têtes d'obus) et de l'équipement individuel (quarts, gamelles, boutons, etc.), aluminium fondu servant à la fabrication de bagues, cuir, tissus, pierre et même paille et autres végétaux.

#### ← Hôpital de Pontivy

**Gabriel** a-t-il eu droit à une seconde permission en novembre lors de la mise au repos du 137<sup>ème</sup>. La permission est une autorisation d'absence provisoire accordée aux combattants

français à partir seulement de juin 1915. Elle était attendue avec impatience par les soldats. Ils pouvaient également bénéficier de permissions d'une semaine dites de convalescence (malades ou blessés sortant des formations sanitaires) ou de permissions exceptionnelles, soit pour mariage, naissance d'un enfant légitime, décès ou maladie grave du père, de la mère, de la femme, d'un enfant ou frère blessé à l'ennemi ou mort pour la France.

L'année nouvelle apporte à Gabriel une bien triste dépêche.

Il reçoit l'annonce du décès, survenu le 25 janvier 1917, de sa jeune épouse, Marie Louise, âgée de trente-deux ans et qui « *décède à 10 heures du matin au domicile de ses parents, au lieu-dit la Tête Noire de la commune de Longèves* ». L'acte mentionne qu'elle est pourtant dite « *domiciliée à Fontenay-le-Comte* » et que c'est son père, Louis Billé, qui fait la déclaration. Mais de quoi est-elle donc décédée ? La famille disait qu'elle était « *morte de langueur* », ou de phtisie pulmonaire tandis que son fils Germain dira plus tard « *que petit, il pleurait beaucoup et qu'il avait fait mourir sa mère* ». Aujourd'hui, on trouverait une raison plus rationnelle !

**Gabriel** Vincent est alors sur le front. Est-ce dans ces moments-là aussi qu'il fut blessé ? En tous cas (selon la transmission familiale), il aurait été évacué en Bretagne. En effet, c'est plus exactement à Pontivy, dans le Morbihan, où se trouvent des casernes et un hôpital temporaire n° 18, dans un grand parc sur les rives du Blavet, que l'on retrouve Gabriel qui s'y remariera quelques mois plus tard.

A la suite du décès de sa femme, a-t-il était muté loin des combats car il a un enfant orphelin de mère ? En tous cas, il a changé de régiment puisque à la date du 12 octobre 1917, il est dit lors de son remariage « *facteur actuellement maréchal des Logis (autrement dit : sergent ou 1<sup>er</sup> grade de sous-officier) au 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs, domicilié à Fontenay-le-Comte mais résident à Pontivy* ».

A Pontivy est justement installé, depuis l'Ancien Régime, le 2<sup>ème</sup> Régiment de Chasseurs à Cheval qui est une unité de cavalerie de l'armée française. Durant cette période de la guerre, Pontivy, ville de garnison, connaît une effervescence sans précédent. Des régiments venus du nord s'installent en ville, des prisonniers allemands viennent y faire des travaux de voirie... La population, quant à elle, vit et soutient le front comme elle le peut.

Mais, il faut aussi des facteurs : on estime à plusieurs milliards le nombre de lettres échangées pendant plus de 4 ans entre les soldats du front et leurs familles. Très tôt, le haut commandement militaire comprend que l'échange de courrier permet aux hommes de tenir le coup plus longtemps.

Mais comment Gabriel rencontre-t-il sa future épouse ? Fait-il appel auprès de certaines organisations patronales, créées dès 1915, et chargées de trouver des jeunes femmes pour « *être marraine de guerre* » et qui pourraient apporter du soulagement à ceux qui souffrent physiquement et moralement à cause de la guerre.

L'expression « *marraine de guerre* » désigne les femmes ou les jeunes filles qui entretiennent des correspondances avec des soldats au front durant la Première Guerre mondiale afin de les soutenir





moralement, psychologiquement voire affectivement. Il s'agissait souvent de soldats livrés à eux-mêmes, ayant par exemple perdu leur famille mais il y avait d'autres cas et des motivations diverses. **p.28**

← **Baud** dans le Morbihan

La marraine de guerre faisait parvenir des lettres à son soldat mais pouvait également envoyer des colis, des cadeaux, des photographies. Puis, peu à peu parfois, le but qui était initialement d'offrir un réconfort et un encouragement aux poilus a laissé place à des

relations sentimentales entre certains jeunes hommes et jeunes femmes. Des revues et des cartes postales étaient aussi prévues à cet effet !

On faisait carrément appel aux âmes généreuses qui aideront au réconfort et à la guérison morale, prélude très souvent de la santé recouvrée ?

**Anne Marie** avec la coiffe des jeunes filles de Baud →

En tous cas, Gabriel rencontre une jeune fille native d'une petite ville toute proche, Baud, qui n'est qu'à 21 km. Anne Marie, qui est née le 28 novembre 1895, est la fille de Jean François Raut ( Rault ) et de Marie Louise Le Colleter. Son père est simple laboureur au hameau de Coët Pourron, en cette petite ville de Baud qui possède également un petit hôpital militaire.



**Gabriel** Vincent a 32 ans lorsqu'il épouse le 12 octobre 1917 à 17 heures en la mairie de Pontivy, Anne Marie qui en a dix de moins ( et qui parlait aussi naturellement le Breton ). Elle est dite, « *sans profession et résidente à Pontivy* », et mariée avec le consentement par acte authentique de ses parents qui ne sont pas présents au mariage. Aucune famille non plus du côté de l'époux.

Ce ne sera, sans doute, que quelques temps plus tard, qu'est faite dans un studio de Fontenay-le-Comte, une photographie de cette union. Anne Marie, avec la coiffe des jeunes filles de Baud, bien qu'avec un air un peu timide, semble très heureuse ( il est vrai qu'elle a aimé son époux jusqu'à l'adoration et lorsqu'il décèdera le 8 novembre 1959 atteint d'artérite et d'un diabète grave, amputé d'un pied, elle éprouva un chagrin fou au point d'en perdre presque la raison ). Gabriel semble également heureux et serein et tient bien serré près de lui, Germain, son fils, qui approche de ses quatre ans. L'enfant semble grave. Anne Marie l'élèvera comme son fils. Germain l'a considérera et l'aimera comme sa vraie mère. Ce ne sera qu'adolescent, qu'un bavard étranger à la famille lui révélera la vraie nature de leurs liens. Germain en sera profondément bouleversé !



← **Anne Marie, Gabriel** et le petit **Germain**

Gabriel porte sur le col de sa vareuse le « 2<sup>ème</sup> » chasseurs, nouveau régiment, où il a été affecté. De plus, on remarque, qu'il porte au bas de sa manche gauche une « *barrette* », juste au-dessus du poignet avec, encore en plus, des « *chevrons* » au nombre de quatre et qu'enfin à l'épaule gauche, il aborde la « *Fourragère* » de son régiment initial.

En effet, le « 137<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie » a été décoré de la Croix de guerre le 5 mai 1917 à la bataille de Bovelle ( bataille de l'Aisne ) avec « *étoiles de bronze, d'argent, de vermeil, palme de bronze* ». Il reçoit aussi la « *Fourragère* ».

La croix de guerre fut instaurée pendant la guerre à partir du 8 avril 1915 et la « *Fourragère* » simultanément. C'est une cordelette tressée qui se porte à l'épaule gauche de l'uniforme. L'une des extrémités de la tresse a la forme d'un trèfle et l'autre porte un ferret, c'est-à-dire une pièce métallique





conique, selon un texte du 21 avril 1916, le ferret de p.29 la fourragère est en métal uni, il existe des ferrets ciselés de motifs aux armes ou emblèmes militaires. Au-dessus du ferret se trouve un nœud à quatre tours et une cordelette. Réglementairement, le trèfle et la cordelette sont passés dans un bouton cousu sous la patte d'épaule gauche et à 1 cm de la couture de celle-ci sur l'uniforme, la tresse passant sous l'aisselle. La Fourragère allait de pair avec l'attribution de la croix de guerre donnée à cette unité et les hommes du régiment, à titre personnel,



pouvaient alors porter la fourragère seulement pendant le temps de leur appartenance à ce régiment, soit pendant la guerre ou s'ils sont militaires de carrière ; ce qui cessa en octobre 1921 date où le « 137<sup>ème</sup> Régiment d'Infanterie » fut dissout.

← Drapeau et Croix de guerre du 137<sup>ème</sup> RI

Pour la prise du plateau de la Bovelle, le 137<sup>ème</sup> se verra attribuer donc sa deuxième citation ( il avait déjà reçu la Légion d'Honneur ). La croix de guerre est remise au drapeau du 137<sup>ème</sup> RI après le 4 mai 1917. Mais à quel prix ! Rien qu'au 137<sup>ème</sup> RI de Fontenay-le-Comte, en 14-18, le régiment du lieutenant Louis Deligné ( dont la famille demeure au Breuil-Barret ), sur un effectif initial de quelques 3000 hommes, plusieurs fois décimé puis recomposé, on compte pas moins de 4747 morts et disparus tout au long de la guerre, avec une hécatombe plus terrible encore chez les officiers.

Ce Régiment s'enorgueillit aussi de plusieurs autres citations : le Drapeau du 137<sup>ème</sup> R. Infanterie de Fontenay, se verra inscrire : **LA MEUSE** 1914 en référence à la bataille des frontières du 22-23-24 août 1914, ainsi que **LA CHAMPAGNE** pour la même année, puis : **VERDUN** 1916 en référence à l'encerclement de Verdun le 21 février 1916, puis : **L' AISNE** 1917 en référence à la seconde bataille de l'Aisne dont « au chemin des Dames » en janvier 1917.

Un homme apparaît dans le paysage politique, à la fin de cette guerre. C'est un vendéen natif de Mouilleron-en-Pareds ( Vendée ) : Georges Clémenceau.

Georges Clémenceau sur le front →

C'est particulièrement un opposant connu pour sa férocité qui lui vaut le surnom de « Tigre ». Un tigre « aux colères terribles, aux rugissements féroces, aux saillies sarcastiques, dont tout le monde redoute l'épée, le pistolet et la langue ». Mais avant tout c'est un visionnaire. Il va participer à plusieurs gouvernements mais sera aussi souvent démis de ses fonctions. Il multiplie les attaques contre le gouvernement et l'état-major dont il « dénonce les insuffisances de l'effort de guerre ». Sa détermination en ce sens lui vaut finalement d'être rappelé au gouvernement en novembre 1917, à l'âge de 76 ans.

La France est alors en plein doute. Des mutineries éclatent même dans l'armée épuisée. Revenu au pouvoir, Clémenceau affirme son programme : « Ma politique étrangère et ma politique intérieure, c'est tout un. Politique intérieure, je fais la guerre ; politique extérieure, je fais toujours la guerre ». Faire la guerre jusqu'à la victoire finale tel est son leitmotiv ! Le discours passe bien dans l'opinion qui donne à l'énergique président du Conseil le surnom flatteur de « Père la victoire ». Dans le même temps, avec son chapeau, son écharpe de laine et ses gants, le président du Conseil multiplie les visites dans les tranchées.



Des visites appréciées par les poilus qui le surnommèrent « le vieux ». Et puis, ses façons rustres, son langage direct ont séduit : « La France était unanime derrière celui qui l'avait sauvée, moment unique de son histoire, toutes classes sociales et opinions confondues. Dominait le sentiment d'un patriotisme unique, de la gravité des sacrifices consentis et du respect dû à la mémoire des morts et au deuil des familles ». Les surnoms :





le *Tigre* et le *Père la Victoire*, p.30 résumant l'immense popularité dont bénéficiait alors cet homme politique intransigeant, à l'extraordinaire longévité.

**Gabriel Vincent** n'est plus sur le front depuis mai 1917 et pendant toute l'année 1918. Dorénavant, il est à l'arrière.

Mais son ancien régiment, le 137<sup>ème</sup> y est encore et jusqu'en cette fin d'année 1918. Il est arrivé à Touligny dans la région de Mézières, lorsque le téléphone sonne à 6 h 30, le 11 novembre 1918.

L'armistice a été signé à Rethondes, le cessez-le-feu devant être effectif à 11 h 00, le jour même. Partout, c'est une explosion de joie. Mais, cet arrêt des combats n'est que provisoire pour certains. Les clauses de l'armistice imposent aux allemands d'évacuer dans les quinze jours les territoires occupés de Belgique, du Luxembourg et de France, y compris l'Alsace, la Lorraine et la Moselle perdues depuis 1871.

Puis doucement, la démobilisation commence, le 137<sup>ème</sup> RI rentre à Fontenay le Comte où il arrive le 22 août 1919. Il fait une entrée solennelle en présence des autorités locales. La démobilisation se termine le 24 août.

Le 28 septembre 1919, d'énormes festivités seront organisées à Fontenay avec un défilé, un banquet impressionnant de plusieurs centaines de couverts et des réjouissances nombreuses. Tout le pays de Vendée est réuni à cette occasion autour de ses anciens combattants, blessés, mutilés à la Gloire du 137<sup>ème</sup> RI et en souvenir de tous les combattants et de tous ses morts.

Le 5 octobre 1919, Fontenay-le-Comte remet au 137<sup>ème</sup> RI un fanion d'honneur confectionné grâce à une souscription. Le fanion est remis sur la place du



champ de foire récemment rebaptisée « *Place de Verdun* ». Insigne honneur pour le régiment, le drapeau du 137<sup>ème</sup> RI participe le 14 juillet 1919 au défilé de la Victoire sous l'Arc de triomphe, gardé par les soldats les plus anciens et les plus décorés.

← Paris, défilé du 14 juillet 1919

En 1928, à la suite de la grande réorganisation de l'Armée française des années 1920, le 137<sup>ème</sup> RI est à nouveau dissous ( pour la troisième fois ). Cependant sa disparition va être de courte durée. Il est recréé dès l'année suivante en 1929 mais sera stationné à Quimper. Il ne retournera à Fontenay-le-



Comte qu'en 1967.

**Mervent** rue de la Chapelle →

Il n'y a pas qu'à Fontenay que des festivités sont organisées. A Mervent qui a perdu, pendant le conflit, tout de même une quarantaine de jeunes hommes, la mairie, plus de nombreuses maisons, sont décorées pour l'occasion de branchages, de guirlandes, de roses de papier aux couleurs tricolores, tandis que des drapeaux flottent aux fenêtres. On avait dressé pratiquement dans chaque rue des arcs de triomphe où était écrit : « *Gloire aux Vainqueurs* ». On avait habillé pour l'occasion





trois jeunes filles qui représentaient « *Marianne* » avec le **p.31** drapeau tricolore, entourée de « *l'Alsace* » et de « *La Lorraine* ». Bien entendu, le peu de survivants de la guerre sont présents et mis à l'honneur. Mais, bien souvent, les familles des morts ne participaient pas à l'allégresse populaire. Ainsi, un jeune Merventais ( Alphonse Picard, aumônier militaire dans la guerre suivante ) se souvenait ce que sa mère lui dit ce jour-là : « *Alphonse ! Olé pas dos affaires per nous ané !* » ( on n'a pas notre place aujourd'hui dans ces réjouissances ). Son père n'était pas revenu, tué en décembre 1915. Ce jour-là, le deuil était encore plus cruel !

← **Mervent**, rue des Juifs

Après la guerre : les veuves, les mères et les jeunes filles en vêtements de deuil, les officiers et soldats mutilés - combien nombreux - les civils, qui furent mobilisés et qui ont repris le travail, ne parlent que de la grande guerre : ils se racontent les épreuves, les combats meurtriers, les morts de parents ou d'amis, telle revue passée par le général Pétain, telle visite faite au front par Clémenceau et aussi les jours de victoire et d'allégresse.

Dix mois après l'armistice, la guerre n'a pas cessé d'être l'objet principal de leurs conversations. Mais tous concluent

unanimement: « *Il faut maintenant organiser la paix, défions-nous des Boches et prémunissons-nous contre leur désir de revanche. Ayons foi en l'avenir, mais n'oublions point le passé* ». La France a trop souffert pour oublier. L'oubli n'est facile qu'à ceux à qui la guerre n'a rien coûté. On fait un louable effort de reconstitution, on débarrasse les champs de batailles des engins non explosés, on comble les boyaux et les entonnoirs ; on extirpe les fils de fer barbelés, on crée des baraquements en bois, des huttes, on répare les désastres autant que possible. A ces travaux, on emploie de nombreux prisonniers allemands : juste retour des crimes qu'ils ont commis, dit-on alors !

De retour à la vie civile, **Gabriel Vincent** reprend une vie de famille, peut enfin élever son fils bien-aimé mais assez durement : il veut en faire un homme. Pour cela, entre autre, il décide de lui à apprendre à nager. Ce qu'il fit un jour dans la Loire, près de Tours où il a été muté quelques temps. Il ceinture son fils d'une corde assez longue et qu'il tient à l'autre bout. Sans préambule, il jette l'enfant à l'eau puis le récupère. Germain se souviendra toujours de cet apprentissage et en reparlera souvent au cours de sa vie. Pareillement, à table, lorsque celui-ci n'aimait pas un mets comme le céleri, par exemple, et boudait son assiette, Gabriel disait à son fils « *T'as plus faim ?* », « *non !* » répondait l'enfant et son père de rajouter « *Ce n'est pas grave, tu peux sortir de table* ». Mais le soir, son assiette était de retour sur la table. Au bout d'un moment, même scénario : « *T'as plus faim ? Ben, tu peux aller te coucher !* ». Mais le lendemain midi, l'assiette avec le céleri était de retour ! Le jeune Germain, affamé, a compris et s'est empressé de vider le contenu de l'assiette.

**Gabriel** et son petit-fils **Claude** en 1938-39 →

**Gabriel Vincent** ( refera le même scénario avec son petit-fils Claude – ci-contre - qui a eu le malheur de dire qu'il n'aimait pas la soupe à la citrouille et à cause de cela se verra gratifier d'une louche supplémentaire ) veut faire de son fils un homme mais un homme capable d'endurer toutes sortes de vicissitudes y compris celles de la guerre. Et pourtant, tous ceux qui ont vécu ces horreurs, se répètent inlassablement que c'était « *la der des ders* » ! La dernière des guerres.

← **Germain Vincent** ( ° 27. 1.1914 + 2007 à Fontenay )

**Gabriel Vincent**, qui est toujours facteur, s'est installé avec sa famille dans une petite maison ( Impasse Rapin ) située en-dessous des appuis du château de Terre Neuve et de la *rue Rapin*, même, donc vraiment très proche de ses parents. Son père, François *Maximin*, est décédé peu après la guerre, le 11 septembre 1921, en son domicile n° 63 *rue Rapin* et âgé seulement de soixante six ans ( souffrait-il, comme son





fil, plus tard, de diabète, et pareillement comme en sera atteint aussi Germain p.32 son petit-fils ? ). Sa Mère Marie Louise Nouzille vient alors s'installer chez son fils Gabriel, « *Impasse Nicolas Rapin* » où elle finira ses vieux jours et y décèdera le 24 janvier 1929, âgée seulement de soixante et onze ans. C'est là, que va grandir Germain.

← **Gabriel** début d'année 1914 et, son fils, **Germain**, bébé.

**Germain** restera fils unique et sera quasiment un fils modèle faisant un parcours remarquable pour l'époque ! Depuis sa naissance, Gabriel sera très fier de son fils qui, tout compte fait, lui ressemble jusque dans certains petits détails physiques : Germain aura, entre autre, les mêmes mains que son père.

Par contre, avait-il le même caractère ? Il semblerait avoir plus de sérieux !

Gabriel Vincent, « *pince sans rire* », avait, au sein de la famille, la réputation d'être intelligent, droit, juste mais autoritaire, très dur avec parfois des accès de violence. Il était très fort pour les plaisanteries douteuses ainsi « *un jour au cours de ses tournées, il arrive dans une ferme, frappe à la porte, rien ! Il entre « Y a du monde ? » mais personne ne réponds, pas une âme qui vive ! Si, auprès de la cheminée, un chat ronronne près du feu et d'une marmite de soupe qui bouillonne. Il attrape le chat, soulève le couvercle de la marmite, y plonge le chat et remet le couvercle* ». Quelle horrible découverte pour les habitants de la maison à leur retour ( aujourd'hui, un tel acte, paraît impensable ! ).

Une autre de ses blagues invraisemblables, elle, faisait bien rire son fils Germain : « *le samedi, le bonhomme Vincent allait toujours au marché place de l'église Notre-Dame. Pour cela, il se prémunissait d'un grand tablier qui le couvrait presque jusqu'aux genoux. Mais avant, il faisait un détour jusqu'à l'abattoir toute proche. Avec la connivence des employés, il prélevait, sur une vache morte, un pis de mamelle qu'il installait dans sa braguette puis rabattait son tablier dessus. Ainsi muni de cet attribut plus vrai que nature, sur le marché, il faisait l'achat de légumes. Lorsque la maraîchère avait pesé les légumes, il attrapait son tablier pour qu'elle les y dépose et pour cela il le soulevait haut. Alors apparaissait la chose en question. La bonne femme, scandalisée à cette vue, s'écriait :*

« *Mais, Père Vincent, vous avez vu ce qui sort de votre braguette !* », lui, l'air surpris « *Non de Dieu !* » et sortant son couteau de sa poche, il sectionnait la chose en question qui avait ainsi osé sortir tandis que la maraîchère, cette fois, hurlait carrément ». Et, il repartait en riant tout heureux de son bon coup ! La galéjade, aussitôt, faisait le tour du marché et même souvent de la ville ( aujourd'hui, une telle plaisanterie ferait sûrement l'objet d'une plainte en justice ). Mais, c'était un autre temps !

**Place du Marché** à Fontenay-le-Comte →



Germain, qui naturellement a été baptisé, fera sans aucun doute sa communion solennelle surtout, avec du côté maternel, un oncle curé et une tante religieuse. Mais, toute sa vie pourtant, Germain sera agnostique recommandant fermement qu'à sa mort, soit ainsi fait : « *pas d'église et ni fleurs ni couronne* », ce qui fut exécuté.

← **Germain Vincent** dans les années 1928

**Germain** fera, lui aussi comme son père, sa scolarité à l'école laïque des Cordeliers qui n'est pas très loin de la maison de ses parents ( et, où il obtiendra son certificat d'études en juin 1927 ). Il fréquentera également le collège Viète pendant un an avant de partir pour trois ans en apprentissage : Aspirant Compagnon dans les « *Compagnons du Devoir* » ( Jeune se préparant à devenir Compagnon du Tour de France ).







Ce n'est peut-être pas tout à fait par hasard s'il choisit cette voie et p.33 le métier de sellier ( bourrelier ) car son oncle paternel est, lui, tapissier. Ce n'est pas la même chose mais il n'est pas rare que ce métier soit associé à ceux de la sellerie et la bourrellerie ( plus tard, Germain exercera ces trois « gagne-pains » ). A l'instar de d'autres grandes villes, à Fontenay est établi un siège pour le métier en question. Il y a même plusieurs selliers-bourreliers dont l'atelier Cicaud. C'est chez le père Cicaud que Germain fait donc son apprentissage de septembre 1928 jusqu'en 1931. Le père Cicaud était bien sûr lui-même « *ancien compagnon du Devoir* » pour pouvoir ainsi former un « *Aspirant Compagnon* ». Il était installé rue de Fontarabie à Fontenay ( atelier que Germain reprendra quelques années plus tard ).

← **Germain Vincent** dans les années 1928-30

Le mot « *Compagnonnage* », employé au singulier, recouvre en fait plusieurs associations ou mouvements. En faisant référence à l'ensemble des règlements et des traditions qui les structurent ( le « *Devoir* » ), ils se dénomment : Compagnons du Devoir, Compagnons du Devoir de Liberté, Compagnons des Devoirs, Compagnons des Devoirs Unis. Le Compagnonnage n'a pas seulement pour but d'assurer un perfectionnement professionnel à ses membres : il est aussi destiné à les éduquer et donner un sens à leur vie. Autrefois, les « *Règles* » et les « *Devoirs* », les règlements affichés chez l'aubergiste où les compagnons se réunissaient, comportaient de nombreux articles visant à assurer la cohésion du groupe et à développer les valeurs morales de ses membres.

Le XXe siècle correspond à une profonde réorganisation du Compagnonnage. Jusqu'en 1914, les compagnons tentent d'enrayer la chute de leurs effectifs en créant des « *sociétés protectrices d'apprentis* », chargées de négocier des contrats auprès d'entreprises où ils recevront une bonne formation. Ils mettent également en place dans plusieurs villes des cours professionnels.

**Germain Vincent** entre les années 1928 et 31 →

Autrefois, dans la plupart des sociétés ( ou métier ), le compagnon qui se sédentarise après avoir trouvé un emploi stable, qui se mariait ou qui désirait s'établir à son compte, était contraint de *remercier* sa société ( A partir de la deuxième moitié du XIX<sup>ème</sup> siècle, le remerciement tendra à disparaître et les compagnons continueront, même âgés, mariés, sédentaires et à leur compte, à participer à l'*activité* de leur société ou bien se constituent en *corps des anciens* ). Cela signifiait qu'il devait la quitter libre de tout engagement. Il ne lui devait plus rien, il cessait de cotiser ( de verser à la boîte ) en prévision des secours, il ne participait plus à sa vie active ( les votes, les embauches, les sanctions, les réceptions ). En contrepartie, en cas d'accident du travail, de chômage, de difficultés diverses, sa société ne lui devait plus rien. Bien entendu, il conservait un lien moral avec elle, des souvenirs, une tendance naturelle à la défendre et à pousser d'autres jeunes ouvriers à la rejoindre. C'est sans doute ce qui est arrivé entre le père Cicaud et Germain.

**Germain Vincent** va donc apprendre ce métier de bourrelier mais aussi celui d'harnacheur qui le fait travailler alors auprès des chevaux. Et, comme tout bon bourrelier qui se respecte mais aussi comme son père, il apprend à monter.

L'un des buts du Compagnonnage est d'assurer un perfectionnement professionnel aux jeunes ouvriers à leur sortie d'apprentissage. Le travail assidu, l'acquisition de nouvelles techniques et tours de mains, l'élargissement des connaissances de base à d'autres disciplines, sont encouragés. Il s'agit pour un compagnon, de toujours essayer de faire mieux.

← **Germain Vincent** dans les années 1930-31

Être compagnon, c'est de mériter un titre et la reconnaissance de ses pairs. Cela suppose d'abord d'être un ouvrier compétent dans son métier. Le candidat doit donc le prouver en fabriquant un ( ou plusieurs, et par étapes ) chef-d'œuvre ou travail de réception dit aussi « *travail d'adoption* ».

Le « *Travail d'adoption* » est obligatoire pour devenir aspirant. Il doit





indubitablement, n'atteint pas la perfection du troisième ( à gauche de la photo ). Ce dernier, une véritable miniature de 30 cm de haut ( alors que dans la réalité cette chose peut atteindre 1 m et plus ), est une merveille du genre. De plus, tout en haut de l'encolure du collier est piqué l'insigne de forme ronde des compagnons où apparaît nettement : *l'équerre et le compas*. Cette œuvre pourrait bien être celle de l'épreuve finale.

#### Diplôme de Réception de Germain Vincent →

En observant la qualité de ces travaux, on croit deviner qu'il y eut pas moins de trois étapes.

Il en est de même pour le côté vestimentaire : sur la photo ( page précédente à droite ), l'Aspirant Germain Vincent porte un costume qui semble assez ordinaire. Certes, il a l'écharpe et la canne ( plus courte pour un aspirant ) à laquelle est accrochée la bourse ( qui était autrefois une gourde ) mais il n'a pas si belle allure que sur la photo suivante ( page précédente à gauche ). Sur cette dernière, son air, son allure sont nettement plus affirmés.

N'oublions pas que le « *compagnonnage* » est une société initiatique, donc une société qui intègre ses membres par étapes, lesquelles sont marquées par des épreuves. C'est aussi une société qui distingue un état « *profane* » d'un état d'« *initié* ». Le passage de l'un à l'autre s'opère au cours d'une cérémonie appelée *l'initiation* et plus précisément chez les compagnons, la *réception* ou encore le *passage*. Le Compagnonnage possède ses rites et ses symboles,

mais comme ils sont moins extériorisés et pratiqués seulement par un petit nombre de personnes, ils suscitent par conséquent la curiosité.

#### ← Livret d'état civil compagnonnique de Germain Vincent

Germain Vincent sera reçu, le 27 avril 1931 à Tours, où lors d'une cérémonie spécifique, on lui remet un diplôme de réception ( ci-dessus ; votre serviteur Maryline Vincent épouse de Claude et historienne du Merventais, y a inséré l'écharpe et la photo de Germain en compagnon ), un livret « *Etat Civil et Compagnonnique du Titulaire* » ( qui comporte également la signature du Président dit « *Parisien la Franchise* » ), avec sa photo, et où est



être accompli en dehors des heures de travail p.34 à savoir le soir ou le dimanche.

#### ← Chefs-d'œuvre de Germain Vincent

Germain Vincent a réalisé au moins trois œuvres ( dont deux seulement sont toujours conservées par son fils Claude, lequel les garde précieusement afin qu'elles soient remises un jour à Paul et Arthur, les deux fils de son propre fils Cédric ) : la première plutôt grossière, était un collier de cheval de labour en miniature peint en jaune ( n'est pas sur la photo ), la seconde, nettement plus parfaite, est un collier de cheval de 38 cm de haut peint en bleu et d'une forme peu commune pour la région ( à droite de la photo ). Ce dernier ouvrage, bien que parfait



inscrit : son n° d'ordre de l'Union Compagnonnique « 1125 », les noms, p.35  
prénoms, date de naissance, sa domiciliation, son métier « *Bourrelier Harnacheur* », son surnom de compagnon « *Vendéen La Bonne Conduite* », et enfin les attributs définitifs du Compagnon : l'écharpe qui est un long ruban de soie ( de 1 m50 de long pour 10 cm de large ) porté en étole, de la couleur de sa société en l'occurrence « *rouge rosé vif* » où au centre de l'équerre et du compas sont gravé les initiales « C U », Compagnon Union ( lorsqu'il décèdera en 2007, on lui mettra cette écharpe symbole du compagnonnage, qu'il affectionnait particulièrement ; néanmoins on la lui retira avant le passage au crématorium ), la canne de 1 m 40, apparue au XIXème, symbolise le voyage et la droiture ( celle de Germain a disparue, passée sans doute en d'autres mains profanes, ignorantes de sa valeur morale ) qu'on lui remet en disant « *Voici ta canne d'Aspirant, demeure droit comme cette canne est droite* ». Le pommeau sphérique de cette canne était souvent en ivoire ou en acier, en corne et argent, avec naturellement les symboles « *l'équerre et le Compas* » et parfois les initiales ou le surnom du « *Compagnon* ».

← Germain Vincent dit « *Vendéen La Bonne Conduite* »

Enfin, au cours de la cérémonie, il reçoit un nom de compagnon ou surnom choisi par les Anciens mais surtout par ceux auprès duquel l'aspirant a travaillé et vécu. Ceux-ci le lui attribuent en fonction de ses qualités, sa conduite, etc. Mais, surtout, son surnom « *Vendéen La Bonne Conduite* » reflète exactement l'état d'esprit de Germain Vincent et l'attitude qu'il adoptera toute sa vie. Avant la fin de la cérémonie, les Anciens lui rappellent la devise des Compagnons du Devoir : « *Ni s'asservir, ni se servir, mais servir* » puis encore ils lui évoquent les sept vertus que doit observer le « *Compagnon* » : « *Fidélité, Honnêteté, Fraternité, Courage, Générosité, Discipline et Patience* » ( je n'irais pas jusqu'à dire que mon beau-père, Germain Vincent, avait toutes ces qualités mais il en avait, c'est certain, mais peut-être aussi avec de la fierté et un peu d'orgueil ). Puis, à la fin de la cérémonie un ancien lui déclare officiellement :

« *Allez, jeune homme, conservez cette couleur ( l'écharpe ) comme la prunelle de vos yeux et bon Tour de France, mon pays !* » ( c'est ainsi qu'ils s'appelaient entre eux ou bien par leurs surnoms mais jamais par leurs vrais noms ).

**Repas de Compagnons** à Tours avant 1931 →

Ce jour-là, à la suite du rituel, tous les compagnons, en habit de cérémonie avec gants blancs et chapeau haut-de-forme, sont conduits dans la salle à manger où les attend un bon repas. Est-ce à l'un de ces repas (

ou de celui d'un compagnon précédent ou suivant ) que Germain déjeunera, avec ses « *pays* » et leurs épouses, en présence également du ministre Justin Godard ( ° 1871 Lyon + 1956 Paris ministre de 1931 à 1936 ). De nombreuses années plus tard, à l'occasion de repas en famille avec enfants et petits-enfants, Germain ne manquait pas une occasion de « *remettre ça sur le tapis* » et très fier « *moi, j'ai mangé avec un ministre !* » et sa femme, Marthe, de répliquer « *tu nous fatigues avec ça !* ». Et, pourtant c'était vrai ainsi qu'on peut le voir sur une autre photo, lors d'un déjeuner cette fois à Paris, où il est assis à la chaise à côté du ministre. **Justin Godart** →

Le voyage, ou « *Tour de France* », est l'une des caractéristiques du Compagnonnage. Il s'agit pour le jeune ouvrier de se rendre dans différentes villes où sont implanté les sièges des associations, d'y prendre pension et de travailler dans les ateliers ou chantiers avec lesquels des conventions sont passées. Le jeune homme découvre des techniques différentes d'une entreprise à une autre, durant les six mois ou un an durant lesquels il est embauché. Le tour de France dure de cinq à huit ans, parfois plus ou moins, tout dépend de la volonté de celui qui voyage. Lors de ce « *Tour de France* », les jeunes gens bénéficiaient d'un réseau de lieux d'accueil et logeaient dans les auberges tenues par le « *père* » et la « *mère* » ( qui parfois se trouvaient être son employeur et





son épouse ). Là, un compagnon ( appelé le rôleur ) p.36 se chargeait de leur trouver une embauche. Sinon, ils continuaient leur tour et recevaient quelques subsides pour voyager.

← Azay-sur-Cher ( Indre et Loire )

Du mois d'avril 1931 jusqu'au 7 juin de la même année, Germain sera ouvrier près de Tours à Azay-sur-Cher ( Indre et Loire ), chez le père Brulon qui est installé dans la rue principale. C'est peut-être pendant cette période qu'il fait la connaissance de celle qui deviendra son épouse, Marthe Quéru, fille du boucher installé juste en face du père Brulon.

Ensuite, il repart à Orléans ( où il est resté deux mois ) le 14 août 1931 et arrive à Paris le jour même. Il va rester 8 mois dans la capitale qu'il quittera le 12 avril 1932 pour arriver à Angers le jour même. Un mois plus tard, il en repart le 15 mai et le 17, il arrive à Fontenay, sa ville natale, où il retrouve naturellement sa famille. Il va y rester un mois pour arriver à Lyon le 28 juin. Il en repart le 7 août 1932 pour arriver à Genève ( Suisse ) le lendemain et où il va rester un mois avant de reprendre la route le 6 septembre pour arriver à Romans-sur-Isère le 7. Il quitte cette ville où il vient de passer 4 mois, le 24 décembre pour arriver à St-Etienne le 26 décembre. Il y passe les fêtes de fin d'année et en janvier 1933, il fête ses 17 ans. Il quitte à nouveau cette ville le 15 avril, pour arriver à Thonons-les-Bains le lendemain. Là, encore, il va demeurer en cette ville cinq mois pour repartir le 7 octobre et arriver à Marseille deux jours plus tard. Après deux mois passés en cette ville, il en repart le jour du 25 décembre 1933.

Livret d'état civil compagnonnique de Germain Vincent →

S'est-il accordé un peu de répit ? Il n'est à nouveau signalé sur le Livret de Compagnon, dans les feuillets « Mutations », où chaque déplacement est noté et tamponné dans les règles, que le 3 février 1934, à Tours. Puis, il se retrouve à Avignon ( Vaucluse ) le 16 mai 1934, où il reçoit sa feuille d'appel pour le service militaire.



Est-ce pour revoir, Marthe, la jeune fille d'Azay-sur-Cher ( qu'il épousera deux ans plus tard ) ? En tous cas, il va y rester jusqu'au 24 avril 1935, départ « pour le régiment » ( sic ) ainsi qu'il est noté sur le livret compagnonnique. Est noté encore sur ce livret les cotisations payées pour la retraite et l'assurance décès. Ces cotisations s'arrêtent au mois de mai 1935 jusqu'en août 1936, pour le temps de son régiment.

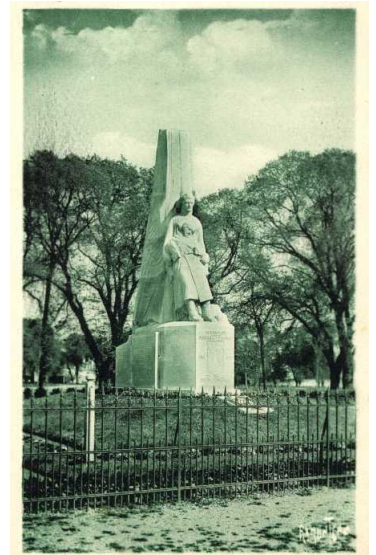
← Marthe Quéru, la jeune fille d'Azay-sur-Cher (février 1936)

Germain Vincent avait passé son Conseil de Révision, le 16 mai 1934, à La Roche-sur-Yon ( 85 ).

Monument aux Morts 14-18 à Fontenay →

Mais, comme il était coutume du temps de son père Gabriel, les jeunes conscrits ne se sont certainement pas rendus, le lendemain, au Monument aux Morts de Fontenay pour rendre hommage aux nombreux morts de la dernière guerre, « la der des ders ». Après

cette « der des ders » tout devait être différent puisque l'on ne reverrait plus jamais de conflit ! Et, pourtant !





Au moment de sa convocation, reçue p.37 à Avignon, il est dit « *sellier, bourrelier, garnisseur* ». Il s'est donc spécialisé dans la sellerie et le garnissage. Il a vingt ans et fait partie de la classe 1934.

← Caserne Damesne à Fontainebleau

Il faut savoir que la loi Painlevé, en date du 31 mars 1928, ordonne un an de service militaire obligatoire mais celui-ci est ramené à deux ans le 16 mars 1935 afin de résoudre le problème aigu des effectifs, le service est finalement porté à deux ans ( Germain ne sera pas concerné puisque déjà appelé ), et jusqu'en octobre

1946 où la conscription est rétablie sans débat avec un service d'un an. Après l'armistice du 11 Novembre 1918, réduction du service militaire : la classe 1919 est libérée avant la fin des trois ans prévus.

Un an plus tard, Germain Vincent, qui est dit domicilié chez ses parents « *Impasse Nicolas Rapin* » à Fontenay-le-comte, selon son livret militaire, est appelé pour le service armé le 15 avril 1935 à La Roche-sur-Yon sous le matricule n° 1017 ( voir ci-dessous ). Au dos de ce livret, on trouve : nom et adresse de la personne à prévenir en cas d'accident. Naturellement est inscrit le nom de son père Gabriel Vincent, facteur à Fontenay. Puis, il est affecté pour faire ses classes à Fontainebleau à la 1<sup>ère</sup> batterie du 1<sup>er</sup> G A E ( groupe d'Armée de l'Est ou groupe d'Artillerie : un groupe d'armée est une unité militaire regroupant plusieurs armées placées généralement sous le commandement d'un général d'armée ), à la date du 17 mai 1935.

Germain à Fontainebleau 1935 →

Fontainebleau est une importante ville de garnison depuis le 19<sup>ème</sup> siècle. L'ancienne vénerie royale, rue d'Avon, est occupée par l'artillerie et le génie, et prend le nom de Quartier Raoult. Le grand quartier de cavalerie occupe, sous le nom de Quartier Boufflers, l'ancien hôtel des gardes du corps, rue St Honoré, converti en caserne à la Révolution. Les écuries du comte d'Artois, rue St Merry, deviennent le petit quartier de cavalerie qui perpétue le nom du Général Chataux dites « *Caserne Damesne-Chataux* » qui est une caserne d'infanterie ( Place Georges Clemenceau, 77300 Fontainebleau).



La caserne d'infanterie Damesme, avait été construite sous Louis Philippe tandis que les grandes écuries de Louis XV sont occupés par les batteries d'artillerie à cheval dites « *Quartier du Bréau* » ( aujourd'hui disparu ) et par le train des équipages militaires.

Un bataillon est logé dans la caserne Damesme, rue Saint-Merry où se trouve aussi le dépôt du régiment. C'est à Fontainebleau que les soldats du 46<sup>ème</sup> ( et du 264<sup>ème</sup> ) suivaient les longues semaines d'instruction enchaînant les écoles du peloton et de tir, les longues marches et les nuits sous la tente.

Régulièrement les réservistes venaient y effectuer des « *périodes* ». Ces hommes ont terminé depuis plusieurs années leur service militaire actif mais sont tenus de s'instruire afin de tenir leur rang dans le 246<sup>ème</sup> régiment d'infanterie qui est le régiment de réserve du 46<sup>ème</sup>.

← Livret militaire de Germain Vincent

C'est là, et pendant cette période, que Germain Vincent apprend probablement, à son tour, à monter à cheval. Fièrement, il se fait prendre en photo, cliché destiné à son père à n'en pas douter !

Bureau de recrutement qui a établi le livret.		LA ROCHE-S/-YON	
NOM écrit en lettres <b>Vincent</b>			
PRÉNOMS : <i>Germain Gabriel</i>			
SURNOMS :			
Né le <i>27 janvier 1914</i>			
à <i>Boisgosses</i>			
canton de <i>Fontenay le Comte</i>			
département de <i>Vendée</i>			
résident à <i>Avignon</i>			
canton de <i>dit</i>			
département de <i>Ardeuse</i>			
Profession de <i>sellier bourrelier garnisseur</i>			
Fils de <i>Gabriel Antoine Madari</i>			
et de <i>Belle Marie Fouise</i>			
domiciliés à <i>Fontenay le Comte Impasse Nicolas Rapin</i>			
canton de <i>Fontenay le Comte</i>			
département de <i>Vendée</i>			
Marié le			
à			
alors domiciliés à			
département de			
Autorisation du Conseil d'Administration en date du			
BUREAU DE RECRUTEMENT et SERVISE AU REGISTRE MATRICUL.	PARTIE DE LA LISTE de recrutement cristallin.	NUMERO de la LISTE MATRICULE.	
LA ROCHE-S/-YON <i>1017</i>	<i>1017</i>		
N° 1005 de la Nomenclature générale.			



Puis, il enchaîne avec l'école du peloton **p.38**

( en suivant une formation particulière pour accéder à un grade supérieur ) avec des tirs, des longs trajets et des nuits sous la « *guitoune* ». Là, encore, une photo est prise en 1935, signalée « *Souvenir des Candidats 1 GAE* » composé d'une vingtaine d'hommes de cette petite unité militaire élémentaire ( **Germain** est tout à gauche, debout ).

← **Candidats du « 1è GAE » 1935**

Pendant son peloton, ce groupe de l'Armée de l'Est, fera des manœuvres jusqu'aux portes de Verdun et là, encore, il ne manquera

pas d'envoyer une photo souvenir, signalant au dos « *Verdun 30 juin 35, en revenant de la Tranchée des Baïonnettes, canons allemands et tour de l'Ossuaire de Douaumont* ». Il pose nonchalamment, le coude appuyé sur le fût d'un canon tandis que certains de ses compagnons les chevauchent. En fond, se dresse le tout neuf « *Ossuaire de Douaumont* ».

**Germain à Verdun** en juin 1935 →

Indubitablement ce message est adressé à son père, Gabriel, qui, lui, a fait Verdun pendant la dernière guerre 14-18 et a même été médaillé.

Germain sera brigadier puis sortira de son service militaire « *Maréchal des Logis* » à compter du 3 octobre 1936 et portera fièrement la Fourragère de son régiment « 1è GAE ». De plus, il arbore la baguette des sous-officiers mais n'a pas mis son képi pour la photo qui a été tirée par un photographe



installé au faubourg Saint-Martin à Paris.

← **Germain Vincent** en uniforme octobre 1936

Puis, il est démobilisé et se retire à Fontenay le 15 octobre 1936. En ce mois-là, il reprend le paiement de ses cotisations à la Mutualité des « *Compagnons du Devoir* ».

Quels sont ses projets ? Se marier mais surtout reprendre son travail. Il projette de s'installer à son compte à Fontenay.

Ce qui est certain, c'est qu'il fréquente toujours la jeune fille d'Azay-sur-Cher, Marthe. Il l'invite même à venir visiter ses parents en Vendée. En tout bien tout honneur, chacun aura sa chambre personnelle à l'étage mais communicante ( de nombreuses années plus tard, sa mère, la grand-mère de Claude, mon mari, me racontera qu'au milieu de la nuit, il y avait des bruits suspects, sans équivoque, qui durèrent tout un moment ; elle en souriait encore malicieusement ! ). Le mariage est prévu pour la fin de l'année.

Il aura lieu le 7 décembre 1936 à Azay-sur-Cher, petite bourgade d'Indre et

Loire, en présence de leurs familles respectives. Marthe Angéline, sans profession, y est née le 19 septembre 1915. Elle a un an de moins que Germain.

**Germain et Marthe** 7. 12. 1936 →

Cette jeune fille de Touraine est grande, mince, avec de superbes jambes. Elle a les traits fins mais elle a une imperfection à l'œil droit : toute petite, en attendant d'un train en gare de Tours, elle court et tombe sur une bordure surmontée de tessons de bouteille. En plus d'une grave et inesthétique cicatrice à l'œil, elle en perd aussi la vue. Elle en garde sûrement à vie des complexes mais sait comment se présenter devant l'objectif d'un photographe : toujours de côté. Elle est la fille de Jules Quéru, qui est propriétaire-boucher, et de Marie Louise Téroissin. Un contrat de mariage a été conclu la veille devant Me Corbin, notaire à Athée-sur-Cher.





← Gabriel et son épouse Anne Marie

p.39

Une photo de toute la famille a été faite aussi en extérieur ( voir ci-dessous ) par un photographe de Tours. La mariée, très mince, porte une très belle robe avec une longue traîne. Elle est coiffée d'un très beau diadème rallongé d'un très long voile et ses bras sont chargés d'œillets et d'arômes blancs. Elle est entourée de ses demoiselles d'honneur toutes en robes longues.

Le marié est aussi très chic avec son nœud papillon et, dans l'ensemble, presque toute la noce est très bien habillée.

Les parents de Germain ( ci-dessus ), souriants, ont l'air satisfait et heureux. Sans aucun doute, en ce grand jour, Gabriel Vincent, en habit de facteur, est sûrement très fier de son fils.

Les parents de la mariée ont un air mitigé, plus fiérot, plus imbu comme se sentant d'un niveau supérieur. Certes, Marthe, arrive avec une dot assez conséquente pour l'époque ! Leur contrat de mariage stipule que la mariée avait : effets, linge, vêtements, bijoux, dentelles ( !! ) fourrure ( rien que ça !! ) et objets à son usage personnel le tout pour une somme de 1.000 Frs plus une chambre à coucher d'une valeur de 3.000 Frs plus divers linges de ménage ( draps, oreillers, etc. ) encore pour une valeur de 1.000 Frs tandis que sera rajouter une somme en numéraire de 1.000 Frs, payée à leur fille le jour même du mariage « dont la célébration vaudra quittance et décharge aux dotants » ( sic ). Cependant, certaines clauses font penser à une vente entre marchands de bestiaux, de maquignons ! Mais Jules Quéru n'est-il pas boucher ! Il est vrai que du côté maternel de la mariée, jadis, la famille était riche. C'était de cossus propriétaires terriens paysans.

Mariage de Germain et Marthe →

Le marié, lui de son côté, déclare apporter en mariage et se constituer personnellement en dot ( sic ) : les effets, linge, vêtements, bijoux, etc. pour une somme de 1.000 Frs plus divers meubles et objets mobiliers estimés à la somme de 2.240 Frs mais surtout en plus un fonds de commerce de sellerie-bourrellerie ( celui-là même où Germain a fait son apprentissage ), sis à Fontenay-le-Comte, rue du Port n° 35

( qui deviendra sous peu la rue de Fontarabie ), estimé pour valoir en vente 6.000 Frs, provenant ( le fonds de commerce ) d'une acquisition faite par lui à Mme veuve Cicaud-Coudert. Observation faite que l'entrée en jouissance de Mr Vincent pour ledit fonds a été fixée au premier janvier prochain seulement.

Marthe quitte la Touraine pour la Vendée où elle se languit un peu de sa famille malgré un mari aimant et attentionné. Il l'a gâté réellement. Et puis surtout, il se consacre nuits et jours à son travail, à son affaire.

← Germain et Marthe devant l'Atelier VINCENT ancienne maison Cicaud, après 1936

Son atelier consistait en une grosse machine à coudre, une grande table pour les tracés des travaux de sellerie, des réserves à cuir, à divers tissus de bâches, des outils et un nombre importants de collier prêts à vendre. Il portait un tablier à bavette de grosse toile noire fripée, renforcé de cuir sur le devant. Il fabriquait surtout des harnais qu'il vendait, entretenait et réparait. En fait il travaillait à la commande et raccommoait plus qu'il ne créait bien souvent. Il fournissait aussi des sacoches, des sangles et des ceintures. Il réalisait également des matelas de laine, des sommiers ou des capotes de carrioles, en toile de bâche ou en cuir ciré. Les travaux



de couture du cuir obéissaient à une sorte de cérémonial immuable.

p.40



← **Germain** ( au milieu ) avant 1936, du temps du père Cicaud

D'abord il préparait le fil de chanvre en le torsadant. Il mesurait alors deux longueurs de cordonnet de ses deux bras étendus, et il le passait dans un petit rectangle de cuir plié en deux, qu'il avait, au préalable, rempli à demi d'un mélange visqueux de poix, de suif et de cire jaune. Le fil étant prêt, il enfilait deux aiguilles à bout rond à chaque extrémité. Il préparait ensuite les deux pièces de cuir à coudre en les ajustant avec le *couteau à pied* pour qu'elles soient rigoureusement de la même taille, et il passait la *griffe à molette* sur la pièce supérieure pour marquer l'emplacement des trous où il passerait les aiguilles.

Germain ne demeurait pas au-dessus de son atelier mais au premier étage d'un appartement situé tout à l'angle de la rue de Fontarabie qui fait face à l'Hôtel du même nom ( et où sera installé plus tard, le Mess des Officiers allemands ). Germain fut très aimé par sa clientèle voire adoré. Il avait avec eux des liens particuliers. Tous les dimanches matin, il partait en tournée en campagne chez ses clients paysans. Il rapportait les harnais réparés et autres licols, etc., puis il ramenait avec lui ceux qui avaient besoin d'être ravautés.



← **Claude Vincent** ( avant 6 mois )

Un an après s'être marié, presque jour pour jour, Marthe et Germain vont avoir un fils **Claude** ( ° 16. 12. 1937 ). Ce dernier va naître chez ses grands parents Vincent « *Impasse Rapin* » car il n'était pas question, alors, d'accoucher chez soi puisque une femme qui venait de mettre au monde un enfant devait garder le lit pendant vingt

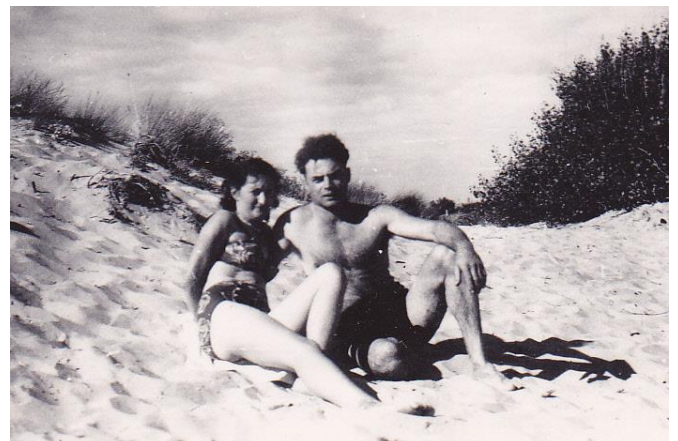
et un jour pour ses couches appelées le « *temps des relevailles* ». Le baptême de Claude fut fait d'ailleurs le 3 janvier 1938, à la fin de ce temps. Marthe, très anxieuse de nature, va aduler son fils et bien trop peut-être, et celui-ci trop gâté, deviendra un bon « *petit diable* » !

A ses yeux, il était le fils parfait. Il y aura entre eux une relation très fusionnelle qui beaucoup plus tard, deviendra quasiment destructive ( ceci sera quelques années après que son fils soit marié ; il en sera de même pour les jumelles, entre elles, à vie ; l'une, Danielle, chapotera sans arrêt l'autre ). Une relation, fusionnelle au départ, est tout ce qu'il y a de plus sain. On développe une intimité nécessaire. On désire passer tout son temps avec la personne aimée, on se sent incomplet lorsqu'elle n'est pas là et cette nouvelle personne devient essentiel à notre équilibre. C'est une symbiose qui a lieu entre un petit bébé et sa mère cependant lorsque cette attitude se prolonge, on parle de symbiose malsaine : en effet, une mère qui va sans cesse anticiper les besoins de son enfant ne sera pas apte à en faire un adulte confiant, autonome, bref un individu à part entière. C'est exactement, hélas, ce qui se produisit d'autant plus que l'autorité patriarcale était quelque peu absente. Germain, il faut le dire, était très pris par son métier et sa clientèle.

Germain passe son permis de conduire le 29 décembre 1938 et s'achète une première voiture. Il emmène sa jeune femme à la mer lors de très courts congés. Naturellement, Germain ne pouvait prétendre à bénéficier de ce nouvel avantage : les congés payés, accordés à tous salariés depuis le 20 juin 1936, et liés à l'avènement du Front populaire en France, puisque lui-même était patron. Il a d'ailleurs, lui-même, un ouvrier, Marcel Girard, qui était déjà là lorsque Germain reprend l'atelier Cicaud. Le petit Claude, lui, passe beaucoup de temps chez son grand-père Vincent qui affectionne énormément son petit fils.

**Marthe et Germain** à La Tranche/Mer →

Mais, bientôt, d'autres tracas ou plutôt des inquiétudes, planent au-dessus du bonheur du couple Marthe et Germain. Des rumeurs de guerre se





multiplient et des nuages sombres se profilent à l'horizon !

### Guerre 39-45.

**Ordre de Mobilisation** 2 septembre 1939 →

La France était-elle prête à affronter cette guerre dont on évoquait la possibilité ?

En 1932, la loi sur le recrutement a été modifiée et le service militaire pratiquement limité à dix mois. Le budget des armées pour la période 32-33 a été réduit de 20%, et le colonel Fabry, président de la Commission de l'Armée, déclarait déjà le 12 février 1933 à la Chambre : « *Je maintiens que la Défense nationale est à l'heure actuelle compromise* ». Egalement, les manœuvres ainsi que les cours et stages pour réservistes furent supprimés par mesure d'économie. Et autre exemple d'un ridicule : le fantassin allemand avait, lui, un équipement moderne, tandis que le soldat français avait encore ses bandes molletières et sa capote héritée de 1918.

En septembre 1939, pourtant, le bruit des canons se mirent à tonner en Europe, la Pologne se fit envahir à la suite de l'ultimatum de Dantzig. En réponse à cet acte, la France et l'Angleterre déclarèrent la guerre à l'Allemagne. A ce moment-là, la France est un pays frappé par la dénatalité et le vieillissement, affaibli sur le plan économique, divisé sur le plan politique et social, gagné par l'esprit munichois et le pacifisme. La mobilisation se fait lentement, sans enthousiasme, avec résignation. La guerre est perçue par beaucoup comme inutile, irréaliste, comme une guerre qu'on ne veut pas faire et dont on espère qu'elle n'aura pas lieu ! Pourtant l'ordre de mobilisation a lieu pour le samedi 2 septembre 1939.



← **Germain Vincent** fin 1936

**Germain** dit « *Main-main* » reçoit son ordre de mobilisation en tant que réserviste, disposition qui stipule qu'il sera maintenu réserviste jusqu'au 27 avril 1956. En 1939, la mobilisation porte les effectifs de l'armée de terre à 4 millions d'hommes. Il est appelé à la 13<sup>ème</sup> batterie du 264<sup>ème</sup> R.A.L.D. ( Rgt artillerie lourde

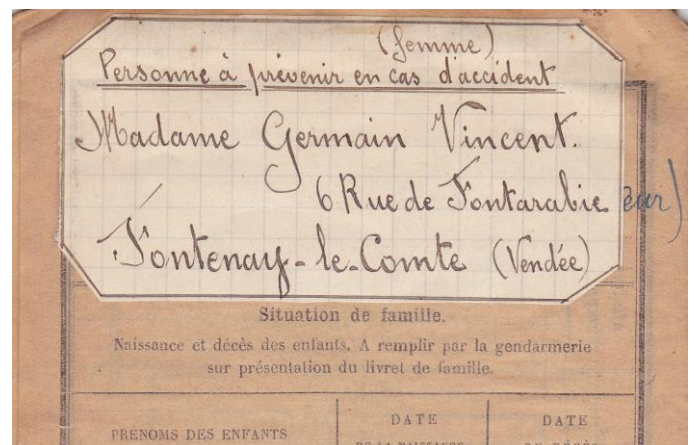
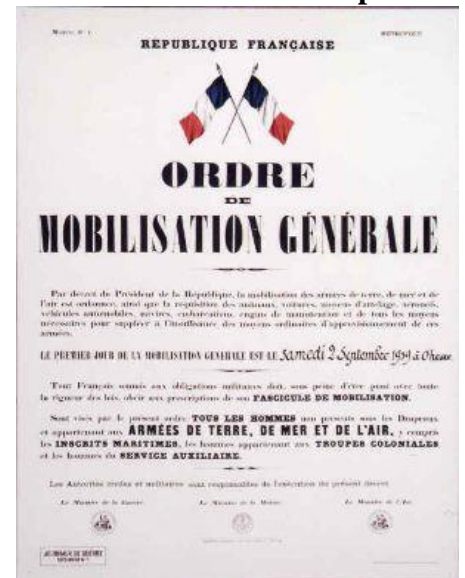
divisionnaire ), puis muté à la 18<sup>ème</sup>. Le régiment type d'artillerie lourde de 1939 disposait de trois groupes de 75mm ( canons ) et de deux groupes de 155mm ou d'un groupe de 105 et d'un de 135mm, groupes formant ensuite un RAD et un RALD, chaque groupe disposant d'un état-major, d'une colonne de ravitaillement et de trois batteries à quatre pièces. Sur son livret militaire, à la page réservée à cet effet, est noté le nom et l'adresse de la personne à prévenir en cas d'accident, naturellement Germain a remplacé le nom de son père par celui de sa femme ( de son écriture ).

Extrait du livret militaire de **Germain Vincent** →

Cet ordre de route, est prévu 1° en cas de mobilisation générale, 2° en cas de rappel sous les drapeaux par voie d'affiches ou par radio. Le porteur du présent ordre se mettra en route de façon à rejoindre immédiatement et sans délai son lieu de convocation : Rennes, région mobilisatrice 3. Au verso, se trouve un avis très important : **EMPORTEZ AVEC VOUS 2 jours de vivre**. Tous effets d'habillement ou de campements utilisables aux armées en particulier : brodequins de marche, Quart ou couvert, musette, chandail, . . .

Lorsqu'intervient la déclaration de guerre et la mobilisation, le monde paysan, majoritaire dans la France très rurale de l'époque, part sur le front. Alors que les moissons se terminent et que les vendanges s'annoncent, les femmes se retrouvent seules pour mener à bien ces travaux.

On imagine l'état d'esprit de Marthe, l'épouse de Germain, à ce moment-là. C'est tout un monde qui s'écroule. Elle va rester seule avec son fils qui a, à peine deux ans. C'est aussi la catastrophe pour l'affaire de Germain que sa femme ne peut remplacer à l'atelier bien que néanmoins il y a un ouvrier, Marcel Girard, qui n'est pas mobilisable. Mais, c'est la France entière qui se retrouve plus ou moins dans ces conditions-là.



FASCICULE DE MOBILISATION - 4

FORMAT CARTE POSTALE

GROUPES CARACTERISTIQUES			Direction Régionale ou Bureau de Recrutement
Lettre caractéristique	Classe de mobilisation	Région mobilisatrice	
7		3	Rennes

Organe mobilisateur  
DIRECTION REGIONALE du Recrutement  
et de la Statistique de la 3<sup>e</sup> R.M.

VINCENT GERMAIN 5 SELLIER BOURRELIER  
FONTENAY LE COMTE 5 AV FONTARABIE

34 251 01017 35 270114 28 21 85

Numéro d'immatriculation ou Ret - Grade

**AVIS TRÈS IMPORTANT**

Le présent fascicule ainsi que le livret qu'il contient ne doivent être communiqués en FRANCE qu'aux autorités militaires, judiciaires ou civiles aux personnes habilitées par l'autorité militaire.

L'ÉTRANGER qu'aux autorités diplomatiques Françaises. Il est rigoureusement interdit d'en donner communication à des tiers. Tout homme se déplaçant doit emporter avec lui son livret individuel auquel le présent fascicule doit être constamment fixé par des agrafes.

EMPORTEZ DE CHEZ VOUS  
2 jours de vivres.  
Tous effets d'habillement ou de campement utilisables aux armées, en particulier :  
Brodequins de marche, Quart ou Couvert, Musette, Chandail.  
Ces effets vous seront remboursés, s'ils sont encore en état de faire bon usage.

Le 7 septembre, le général Gamelin, commandant les forces terrestres françaises et les armées alliées, donne l'ordre à neuf divisions des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> armées de lancer l'assaut sur les positions avancées allemandes dans la Sarre entre Moselle et Rhin. L'armée française occupe une vingtaine de villages allemands. Le 21 septembre 1939, le général Gamelin donne l'ordre aux troupes de se retirer sur la ligne Maginot. Mobilisée, l'armée française reste l'arme au pied derrière les fortifications considérées comme inexpugnables de la ligne Maginot.

← Fascicule de Mobilisation de **Germain Vincent**

Par cette ligne, la France espère empêcher toute attaque venant de l'est,

protéger la mobilisation et la concentration des troupes, mettre à l'abri la sidérurgie lorraine. Son ossature est constituée d'ouvrages fortifiés indépendants et, plus ou moins importants, construits à une dizaine de kilomètres en retrait de la frontière. Ces fortifications se répartissent en ouvrages d'infanterie, ouvrages d'artillerie, gros et petits ouvrages. Les intervalles entre ceux-ci sont garnis de casemates d'infanterie et les hauteurs le sont d'observatoires d'artillerie.



**Germain Vincent**, comme nombre de ses compagnons de guerre, se retrouve donc cantonné, en Lorraine, sur des ouvrages d'artillerie.

S'ouvre alors une période de huit mois, marquée par peu ou pas de combats sur le territoire entre les deux armées, qui se font face, campées sur leurs lignes défensives respectives que sont les lignes Maginot et Siegfried. Cette situation donne naissance à l'expression « *drôle de guerre* » dont l'origine est une altération du terme anglais *phony war* ( guerre bidon ) en *funny war* ! Cette interprétation est contestée mais peu importe, le fait est là et l'attente est insidieuse. Le quotidien militaire des soldats alterne entre observations, factions, entraînements, patrouilles voire escarmouches mais beaucoup ne tireront pas un seul coup de feu avant mai 1940. Un froid intense régna pendant l'hiver 1939-1940. Au sein des lignes, certains secteurs sont dépourvus d'ouvrages fortifiés. La défense est dans ce cas simplement assurée par des fantassins qui montent la garde derrière un réseau de barbelés.

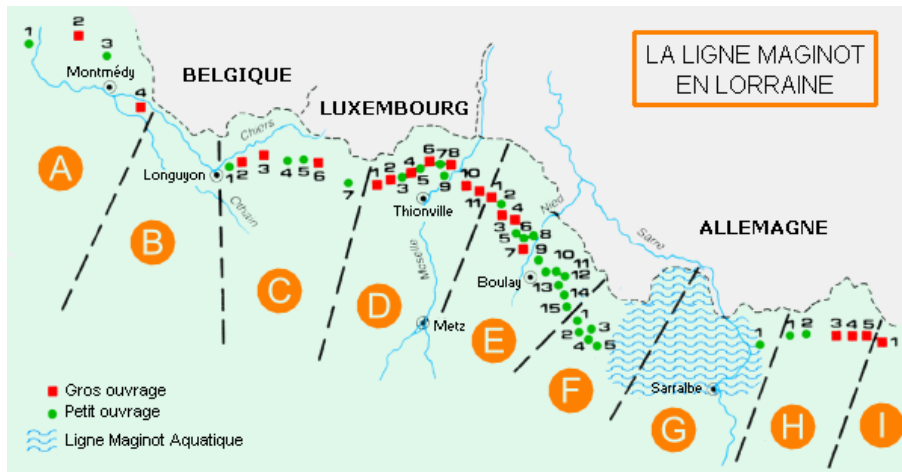
Un mois plus tard, 7 octobre. Ennui. Lassitude. Fatigue. . . « Ah ! Vivement quelque chose, une avalanche, un raz-de-marée, la guerre enfin », écrit un soldat. Très vite l'ennui s'installe et la vie s'organise, rythmée par les corvées, les repas, le courrier, les offices religieux, les loisirs improvisés, le sport. . . La ration quotidienne du soldat au front est de 600 grammes de pain, 350 grammes de viande, 60 grammes de légumes, du lard, du café, du sucre et un demi-litre de vin. Les jours de fête, on ajoute à la ration un « *gamelin* », gâteau éponyme du général, inventé paraît-il par ses soins.

Si certaines permissions dites agricoles sont octroyées, la trêve sur le front permet au commandement d'accorder régulièrement des permissions à la troupe. Mais **Germain** a-t-il eu cette chance !

Sur le front, les soldats français disposent de livres et de revues mis à disposition par le GQG qui les répartit dans la zone des armées. Par ailleurs, comme pour la guerre précédente, certaines unités créent leur « *journal de guerre* », souvent satirique, illustré de croquis et dessins humoristiques, destiné à distraire les hommes de troupe. Mais pour Germain et ses compagnons de guerre, la vie d'un mobilisé est surtout prise dans un engrenage dont il ne saisit rien, ou très peu, au gré d'affectations qui bien entendu leur échappent complètement.

Les mobilisés attendent et passent leur premier hiver de guerre dans la froidure et la neige, qui tient dans l'Est pendant plus d'un mois, avec des - 25°. Ils s'occupent tant bien que mal. On leur propose de nombreux journaux du front dont « *à la roulante* » ( ci-contre n° 1 d'oct. 1939 ), revue composée essentiellement de feuilles humoristiques destinées au maintien du moral des troupes réduites à l'inaction.





**Germain**, ainsi qu'on l'a vu p.43 fait partie du 1<sup>er</sup> Régiment de l'artillerie lourde divisionnaire de l'Est, lequel régiment est cantonné, entre autre, sur le front de Lorraine et le long de la ligne Maginot.

← **Ligne Maginot en Lorraine**

Certains sont dans les forts, les plus grosses structures de la ligne, tandis que d'autres soldats sont dans les abris



d'intervalles destinés à assurer le soutien des troupes combattantes à l'air libre. Il s'agit en fait de casernes souterraines équipées uniquement pour le combat rapproché. On retrouve ainsi deux types de protections pour les mitrailleuses et les pièces d'artillerie : soit sous casemates soit sous tourelles. Une casemate permet de tirer par des créneaux installés sur une des façades. Les blocs servant de casemates d'artillerie ( armés avec des créneaux pour pièces de 75 mm, 81 mm ou 135 mm ) et les blocs-tourelle d'artillerie ( armés avec une tourelle pour deux pièces de 75 mm, 81 mm ou 135 mm ).

← **Abris** à peine enterrés, non blindés, et **tourelle**

C'est ainsi que les soldats vont passer cet hiver très froid dans une attente insupportable. De plus, ils sont très mal équipés.



Mais, au printemps, le 10 mai 1940, alors que le front de Lorraine, où se trouve **Germain** et ses compagnons de guerre, n'était pas plus bougeant que de coutume, la *Wehrmacht* passait enfin à l'offensive en lançant l'opération « *Fall-Gelb* ». Aux premières heures de la matinée, les troupes allemandes pénétrèrent en Belgique, aux Pays Bas et au Luxembourg. L'état-major français est pris au dépourvu par l'attaque

allemande de mai 1940. Cette invasion met fin à la « *drôle de guerre* ».

En réponse à l'attaque allemande, afin de venir en aide à l'armée belge, les premières troupes françaises pénètrent au Luxembourg et en Belgique. Pendant l'offensive, les opérateurs français couvriront tant bien que mal la débâcle et l'exode de toute la population civile de l'Est notamment.

Le 14 et le 15 mai, la situation s'aggrava ! Dès le 15, la bataille de France apparaissait déjà compromise aux yeux du gouvernement et de l'état major français. Alerté par la situation, Churchill arriva ce jour là à Paris. Il y trouva une capitale où régnait une atmosphère de désastre et de défaitisme. Les agents de polices avaient reçu des fusils pour repousser une éventuelle attaque de parachutistes. De sinistres fumées s'élevaient des conduits de cheminées des ministères : on brûlait les archives ! Au cours d'une réunion, en présence de Raynaud et de Daladier, Gamelin expliqua la manœuvre allemande affichant un calme déconcertant. A une question de Churchill lui demandant où étaient ses réserves, il ne put que répondre : « *Je n'en ai pas* ». Rien ne pouvait plus s'opposer à la marche victorieuse des Panzers. Depuis cet épisode, on verra une expression toujours en vigueur « *être prêts comme en 40* » ce qui veut dire n'être pas prêts du tout !



Mais quoi qu'il en soit, c'était s'illusionner sur les capacités de l'armée française. Au cours de ces journées tragiques le commandement se révéla incapable de la moindre réaction coordonnée. En quelques semaines, les innovations tactiques et l'esprit offensif de l'armée allemande lui donna l'avantage sur un adversaire potentiellement aussi fort mais mal dirigé et résigné à un combat « *non voulu* ».



En cinq semaines, l'avancée allemande en France p.44 entraîna la désintégration de l'armée et une gigantesque panique dans la population. Dix millions de personnes s'enfuirent sur les routes avec de maigres bagages, au cours d'un épisode qu'on appela l'« Exode ». Les conditions désordonnées de cet exode ne firent qu'encombrer toujours plus les routes, provoquant un spectacle lamentable qui ne fit qu'ajouter à l'ébranlement psychologique suscité par les revers militaires : « *d'abord on voit passer les riches ; grosses voitures, en vitesse, ils fuient les premiers, ils ont une peur accélérée, puis vinrent les véhicules médiocres, bourrés de matelas et de*

*petites gens, puis des camionnettes dont le chargement était étrangement disparate, et enfin apparurent les bicyclettes et les piétons poussant pour certains une poussette ou une brouette où ils ont entassé quelques bricoles quand ce ne sont pas un de leurs vieux ou leurs jeunes enfants* ». Et bien souvent, sur des routes que les avions allemands bombardent.

Le mois de juin s'annonce mal : car le 6 juin déjà, c'est l'effondrement de la ligne de défense française ( ligne Weygand ) s'appuyant sur la Somme et sur l'Aisne. Les troupes allemandes s'engouffrent pour un second grand coup de faucille jusqu'à Pontarlier ( atteint le 17 juin ) et Belfort ( le 18 juin ). Et, le 12 juin, les troupes françaises en Lorraine reçoivent l'ordre de décrocher progressivement vers le sud pour éviter l'encerclement. Au même moment le groupe d'armée C, allemand, a ordre de se lancer frontalement à l'attaque des secteurs les plus faibles de la ligne Maginot en Alsace-Lorraine, c'est-à-dire dans la trouée de la Sarre et sur le Rhin. L'attaque rencontre donc un dispositif affaibli parce que - contraire au plan de défense initial - une partie des troupes d'intervalle, censées protéger la zone entre les fortifications, a été retirée pour éviter d'être encerclée sur place.

La défaite française est maintenant inéluctable. Le front français est totalement disloqué. Début du débat en France : pour ou contre la poursuite de la guerre ? L'exode des civils français du Nord vers le Sud s'intensifie. Toutes les unités restées dans les fortifications de la ligne Maginot sont à leur tour prises à revers : après quelques jours de marches et de combats sans espoirs, elles seront capturées en masse.

Pour **Germain** Vincent, lorsque leur supérieur leur dira de se disperser, de se sauver pour ne pas être fait prisonnier, lui et quelques compagnons d'infortune, s'enfuirent sans nourriture, à pied sur des routes bondées de toutes sortes de véhicules, de populations apeurées, de chevaux morts partout et sous la mitraille des avions. Il gardera un souvenir effroyable de son retour dans ses foyers.

**Germain** et quelques compagnons de guerre →

Germain restera longtemps en relation avec quelques-uns de ses compagnons d'infortune dont son copain, Rosetini, qui a perdu un bras dans cette guerre. Ensembles, n'ayant pas attendu, semble-t-il le



17 juin, date où le maréchal Philippe Pétain lance un appel à « *cesser le combat* ». Cet appel est évidemment largement relayé par les Allemands. « *C'est le cœur serré que je vous dis aujourd'hui qu'il faut cesser le combat* ». L'armistice, qui est signée entre la France et l'Allemagne, va suivre le 22 juin 1940, mais il n'entre en application que le 25 juin à 0 h 35. La défense française s'écroula avec plus de 100 000 morts.

← **Maréchal Pétain**

En réplique à l'appel de Pétain qui invite à la fin des combats, le général de Gaulle lance son *Appel du 18 Juin*. Mais c'est une toute autre histoire qui commence, celle de la Résistance.

← **Général de Gaulle**

Pour **Germain** et ses compagnons, à peine arrivés dans leur foyer, une rumeur circule : « *Faut pas aller se faire démobiliser* ». En effet, tous ceux qui se présentent à leur caserne démobilisatrice, sont considérés être toujours sous les drapeaux, toujours



des soldats, et comme tels sont regardés comme prisonniers de guerre et envoyés en Allemagne ! p.45



Après l'Armistice, les accords passés du 22 juin 1940 stipulent que les armées françaises doivent être désarmées et démobilisées à l'exception de 100.000 hommes nécessaires au maintien de l'ordre intérieur. Ceci signifie la suppression du service militaire, mais le gouvernement de Vichy crée les chantiers de jeunesse faisant office de service militaire, dès janvier 1941. Dès l'âge de 20 ans les jeunes sont appelés par classe pour faire un « stage » de 8/9 mois sur les chantiers de jeunesse où alternent travaux forestiers ( fabrication de charbon de bois, poutrelles pour l'étagage des mines, etc. ), exercices physiques et cours sur l'ordre social. Ceci avait un double but : endoctriner les jeunes sur les idéaux de la révolution nationale et maintenir un recrutement en zone sud en dépit de l'armistice, pour faire face à une éventuelle reprise de la guerre ( méfiants, les Allemands soumettront les jeunes au S.T.O. - Service du Travail Obligatoire - dès 1943 et dissolvent le mouvement en 1944 ).

← **Marthe** et son fils **Claude** 22 mai 40

De plus, la France qui doit payer une indemnité pour frais d'occupation, est livrée au pillage : réquisitions, prélèvements, confiscations de terres. Le bilan des combats est lourd : 120 000 morts divers, 200 000 blessés, 1 600 000 prisonniers emmenés en captivité en

Allemagne, des millions de réfugiés, une économie paralysée. Mais la majorité des Français a l'illusion d'avoir, grâce à Pétain, évité le pire.



← **Germain** et son fils **Claude** mai 40

Pour **Germain** Vincent, c'est le retour dans ses foyers et la reprise de son travail. A quelle date arrive-t-il chez lui ? En tous cas, deux photos dont l'une du 22 mai attestent qu'il est de retour près des siens où il a retrouvé sa femme et son fils Claude qui a bien grandi. Il reprend un peu de bon temps, on le voit qui pêche sur les étangs de la Sablière en compagnie de son fils Claude. Et une autre photo le montre en juillet 1941 devant son atelier en compagnie de son fils, sa femme, de son ouvrier ainsi que de sa belle-sœur Paulette ; à droite, c'est la femme et le fils de l'un de ses compagnons d'armée.

A-t-il gardé des séquelles de cette période ? En tous cas, il semble être très prêt de l'idéologie de Pétain dont la devise devient « *Travail - Famille - Patrie* », tout ce dont

Germain a appliqué au cours de ses années de « *Compagnonnage* ». Tous les pouvoirs sont confisqués par le « *chef de l'État* », Pétain, qui reste pour beaucoup de Français le prestigieux vainqueur de Verdun. Cependant, Pétain qui a 84 ans, instaure un régime autoritaire, de pouvoir personnel, de réaction et de revanche, qui rend la République responsable de la défaite. De plus, il instaure une « *Charte du travail* » qui jette les bases d'une économie corporative dans laquelle patrons et ouvriers sont invités à œuvrer ensemble à la réconciliation sociale. Le droit de grève est interdit. Les centrales syndicales sont dissoutes. La lutte des classes et l'esprit de revendication sont condamnés.

**Germain Vincent** et sa famille devant son atelier →

Germain Vincent restera buté, presque à vie, sur ces principes-là ! Néanmoins, discret de nature, il n'affichera jamais vraiment ses idées. Pour lui, c'était avant tout le bien-être des siens et le travail toujours et encore ! Au cours de ces années noires, les Allemands en occupation à Fontenay vinrent pour lui prendre sa machine à





coudre. Il réussit à la conserver mais dû accepté, dans son atelier, **p.46** la présence d'un soldat-ouvrier allemand qui venait régulièrement pour y réparer les bâches des camions allemands, entre autres. Il n'est pas certain qu'il approuvait la Résistance. Il faisait certainement partie des « *attentistes* », ceux que l'on accuse, souvent, tout bonnement d'être « *vichystes* » sans pour autant être collabos.

← Les « *attentistes* » ( caricature de l'époque )

En 1941, n'a-t-il plus ses papiers en règle ? Il se fait faire une carte d'identité visée à Fontenay le 8 novembre 1941. Y est signalé : taille 1,65 m, cheveux *châtains*, barbe *rasée*, front haut *oblique*, yeux *gris verdâtre*, nez : dos *sinueux*, base *relevée*, dimensions *moyennes*, forme générale du visage *ovale*, teint *châtain moyen*, signes particuliers *néant*.

Carte d'Identité de **Germain Vincent** →



Jouit-il d'un moment de plénitude ou bien son épouse désire-t-elle un deuxième enfant ? En tous cas, il le lui fait !

Et puis, leur fils Claude est grand maintenant, c'est un joli petit garçon qui veut peut-être une petite sœur ! Ce sera l'année de la Libération, que Marthe accouchera non pas d'un enfant mais de jumelles : Danielle et Martine, nées le 30 juin 1944, quelques mois avant la libération de Fontenay.

La naissance des jumelles furent non seulement une surprise mais aussi un évènement. Marthe n'en fut avertie par la sage-femme que seulement quinze jours avant d'accoucher, d'ailleurs chez sa belle mère « *Impasse Nicolas Rapin* » et où était déjà né aussi, Claude, le frère aîné.

Suzanne, la sœur de Marthe, et son époux Gilbert, alors boucher à Tours ( 37 ), prirent la route en tandem pour venir voir les nouveaux nés. A l'époque, les naissances gémellaires étaient plus rares qu'aujourd'hui : à Fontenay, il y avait les jumeaux Blais et les jumelles Verdon.

Danielle et Martine furent certainement la fierté de Germain et de son épouse. Elles étaient identiques, belles et toujours très bien habillées, surtout ! Marthe, de ce côté-là, ne se privait pas et Germain ne savait sûrement rien lui refuser ( comme d'ailleurs, tout au long de sa vie ).



Elles eurent très vite la réputation « *d'adorables petites pestes* » car lorsque la famille allait en visite, elles grimpaient partout et la réceptrice craignaient pour ses objets fragiles. En grandissant, ce fut pareil : lorsqu'elles croisaient sur les trottoirs de la ville des filles de l'école primaire catholique, elles les injuriaient copieusement. On les craignait car c'était carrément des « *pestes* ».

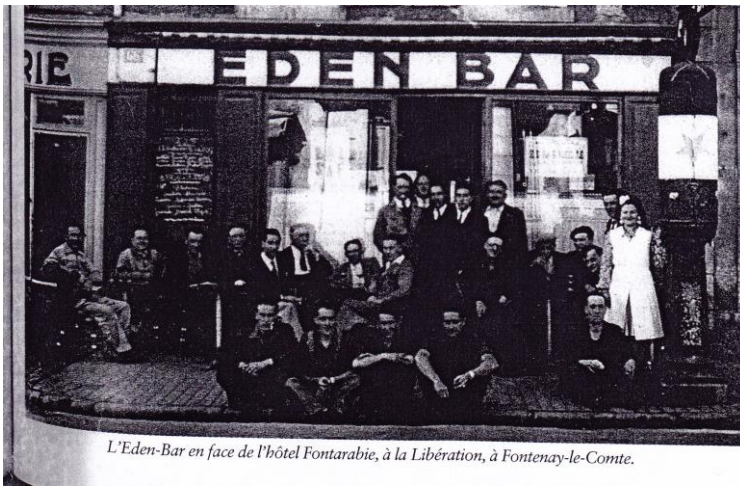
← Les jumelles : à gauche **Danielle** et **Martine**

Juste avant l'arrivée de ses petites sœurs, Claude fait ses premières expériences équestres, à l'instar de son père et de son grand-père tous deux cavaliers émérites. Mais Claude se contentera d'un poney et son éducation hippique s'arrêtera là !

**Claude**, 1942-43, rue de Fontarabie →

Deux mois après la naissance des jumelles, il se produisit, à Fontenay encore occupée par les Allemands, une effroyable tuerie : l'affaire de Fontarabie ( voir pour plus de détails, la revue historique de Mervent « *Le Maquis de la Cornelière 1944* » - **Dépôt Légal** bull. n° 50 Décembre 2013 **Maryline Raimond-Vincent** - par Mme Maryline Raimond-Vincent, votre serviteur ) dont l'objectif était de tirer sur le général allemand qui commande la place pour – note le rapport – montrer à l'ennemi que le maquis vendéen était puissant et organisé, et remonter le moral de la population fontenaisienne. Certes, je pense que le moral de





certains fontenaisiens ( et d'ailleurs ) était p.47  
 bas mais dans l'ensemble la vie continuait  
 normalement. Pour preuves : la file d'attente  
 devant le cinéma Eden et le nombre important  
 de consommateurs à la terrasse de l'Eden Bar.

← **Eden-Bar** rue de la République face à l'Hôtel de Fontarabie

Ce fut surtout un gros émoi pour la  
 population fontenaisienne, qui goûtait  
 paisiblement aux dernières heures ensoleillées  
 d'une belle journée d'été. Les fontenaisiens, en  
 ce chaud mois d'août, n'aspiraient  
 naturellement ( comme beaucoup de français ) à ce  
 que ne se produise aucun incident majeur,

« aucune vague », d'autant plus qu'on sentait bien que la fin de la guerre approchait ! Avec le  
 débarquement allié en juin, l'espoir était revenu !

**Hôtel Fontarabie** n° 57 rue de la République →

Voici l'affaire : déjà « Le 8 août 1944, les  
 Résistants s'emparèrent de munitions légères dans le  
 Jardin des Jacobins, à la barbe de deux sentinelles : cela  
 déclencha l'État de Siège, avec barbelés dans les rues ( la  
 rue de la République était séparée, dans le sens de la longueur en un  
 tiers deux tiers ) et des pieux de fer anti-char sont dressés  
 dans des trous aménagés à cet effet, à chaque entrée de la  
 ville, depuis plusieurs mois. Le 14, le groupe Moquet ( sic  
 ) eut l'audace de traverser à fond de train ... en voiture,  
 avec drapeaux alliés, la rue principale, tuant au passage  
 les deux sentinelles de Fontarabie ; nouvel état de siège,  
 mais surtout, le 17, riposte sanglante en forêt d'Espagne : les  
 Allemands ratissèrent la forêt de Mervent et fusillèrent six  
 maquisards et un promeneur qu'ils y découvrirent ».



**Rue de Fontarabie**, au fond l'hôtel, à gauche l'atelier de Germain →

Naturellement, un dimanche ( 14 août ), la terrasse de  
 l'Eden Bar située juste en face de l'Hôtel Fontarabie, était pleine  
 de monde. C'était l'heure de l'apéro, du p'tit blanc ! Devant le  
 Cinéma Eden, situé aussi en face, mais à droite de la rue de  
 Fontarabie ( ci-contre la rue de Fontarabie qui fait face à l'Hôtel ), les  
 gens faisaient la queue pour une séance qui devait se terminer  
 naturellement avant le couvre-feu, à 21 heures ( lequel sera ramené à



20 heures suite au regrettable événement qui va suivre ).

← **Claude** devant l'atelier rue de Fontarabie

Voici, le récit d'un témoin de la scène de l'attaque de  
 l'Hôtel de Fontarabie ( où se tenait le mess des sous-officiers et des soldats  
 ) : « c'était le soir vers 7 heures, il faisait beau, il y avait du monde  
 à la terrasse du café de l'Eden et les gens attendaient devant le  
 cinéma Eden, l'heure d'ouverture. Ils sont passés en trombe, ont  
 arrosé de rafales de mitraillettes les deux sentinelles dont l'une a  
 ripostée aussitôt. Les gens, attablés à la terrasse du café, se sont  
 couchés sous les tables et ceux qui faisaient la queue devant le  
 cinéma, se sont aussi plaqués au sol ; il y avait des impacts de  
 balles dans les murs du hall du cinéma et c'est par miracle que  
 personne ne fut touché. Par un réflexe de curiosité, tous les gens  
 du voisinage sont sortis de leurs maisons pour voir ce qui se  
 passait. Un officier est arrivé, accompagné de soldats, qui hurlait  
 des ordres : « Raousta ! Schnell ! Rentrez chez vous ! ». Mais  
 comme les ordres étaient assez mal suivis, les soldats allemands



# AVIS

La population est informée que pour chaque soldat allemand qui sera tué, 50 HOMMES SERONT FUSILLÉS sur la Place de la Mairie.

pointèrent leurs armes vers les badauds p.48 occasionnels, qui prirent, alors, leurs jambes à leurs cous et rentrèrent chez eux ».

Germain Vincent ( mon futur beau-père ), toujours bourelrier dans cette rue de Fontarabie et y demeurant ( des fenêtres de leur appartement, ils avaient vue sur l'Hôtel de Fontarabie où les Allemands y avaient installé la « Soldateiheim » qui

était une sorte de foyer, mess et maison de détente pour les soldats allemands en garnison dans la région ), lui aussi était descendu sur le trottoir et se souvient que « ça bardait ! ».

Beaucoup plus tard, bien qu'il ne donnera jamais ouvertement son opinion sur la Résistance en France ( il fut toujours antigauilliste et encore plus après la guerre d'Algérie ) et, plus particulièrement sur la présence des maquis dans la région, Germain, désapprouvera totalement l'action de Fontarabie qu'il jugeait dangereuse pour la population fontenaisienne qui aurait pu subir des représailles terribles. Il est vrai que cet agissement, qui n'eut rien d'héroïque, aurait pu être suivi d'une rafle immédiate et de sanctions mortelles ( voici, ci-contre, les Avis que les Allemands imprimèrent et affichèrent dans certaines villes, encore jusqu'à fin août 1944 ). La ville échappa aux vindictes allemandes grâce au commandant de la place, le capitaine Sontag, qui était un homme modéré.

Puis, ce fut enfin la Libération du pays dans un contexte difficile de pénurie aggravée, de rationnement et d'inflation, une situation mal supportée par la population déjà épuisée par les années d'occupation.

← Claude en 1944



Claude qui avait alors 7 ans se souvient encore très bien de ce moment-là : des autobus allemands, bondés des soldats du front de l'Atlantique, s'arrêtaient devant l'Hôtel de Fontarabie pour s'y ravitailler rapidement ainsi que d'autres bus, à couchettes, étaient chargés de blessés. Tous remontaient vers l'Allemagne naturellement. Ce mouvement de véhicules et d'hommes dura quelques jours puis enfin la ville retrouva son calme. Alors, ce furent les FFI et les FTPF qui défilèrent à Fontenay sans oublier la « tonte des femmes » et il y en eut à Fontenay.

Défilé des F.F.I. au Pont Neuf à Fontenay →

Cette guerre-là ne ressembla en rien à la première, ni dans la durée, ni dans la façon, ni dans le nombre de morts et heureusement.

Ce qui va marquer pour toujours, dans ce conflit, c'est la découverte des camps de concentration et l'horreur de ce qui s'y passait ! Le monde entier, qui ne constata cela qu'après coup, en restera consterné, et il faut l'espérer à jamais !

De tant de souffrances, de toutes ces ruines accumulées, l'humanité paraît n'avoir rien appris ! Dans chaque guerre – dit-on – ce sont les meilleurs qui tombent. Ceux qui restent, ce sont trop souvent les opportunistes, les planqués, les mal fichus et toute la cohorte de ceux qui n'ont pas « osé » ! Des partisans, des vrais et des faux se montrent partout prêts au lynchage. Dans les jours qui suivent, on n'échappe pas aux pénibles scènes de justice expéditive. Peu soucieux d'établir les crimes et les délits ou de les sanctionner selon leurs gravités, ces quelques « apprentis justiciers » rendent des sentences aussi sommaires qu'immédiates ( à Fontenay, à Mervent et sans doute ailleurs, il y eut plusieurs personnes soupçonnées d'être collabos, qui furent sommairement abattues ). Cette épuration est devenue, aujourd'hui, un sujet tabou, un phénomène gênant que les quelques survivants passent sous silence parce que souvent innommable !

La populace approuve ces gestes qui sont souvent le fait des Résistants car elle, comme eux, sont terriblement désireux d'effacer une culpabilité collective. Cette populace veut également se purifier du « pétainiste » des premières années de guerre, qu'elle a pratiquée dans l'attentisme et, aussi souvent, de la collaboration active et passive.



Une vue du pont Neuf pendant la Seconde Guerre mondiale. (O.F.H.S.10)





← **Monument 39-45 à Fontenay** **p.49**

Et pour reprendre les justes mots d'un grand résistant, dit « *Capitaine Jacquel* », chef parisien de l'organisation juive des combats : « *Déjà, les tombes des héros et des martyrs, quand ils ont une tombe, se sont mêlées à toutes les autres pour entrer dans l'anonymat et le silence de la mort !* ». Puis il rajoute : « *Et, il y a les*

*morts, les morts tombés dans la conviction d'un avenir radieux pour l'humanité - puis continue-t-il - on voit ressurgir ceux qui, par peur, par lâcheté, sont prêts à tout renier et veulent rejeter loin d'eux ces souvenirs terribles et se lancent à nouveau dans le monde des calculs sans scrupules et sans honneur !* ».

Là, encore, après cette guerre, un monument pour les morts 1939 – 1945, fut érigé à Fontenay, sur les bords de la rivière *Vendée*, tout au bout du quai Pouët-Avant, près de celui de 14-18. D'ailleurs, après 1918, l'ancien « *Champ de foire* » avait été rebaptisé « *Place de Verdun* ».

Enfin, comme partout en France, la vie va reprendre son cours mais pas tout à fait comme avant la guerre. Germain a toujours beaucoup de travail pour les chevaux, les toiles de lieuse ( pour les moissonneuses ), la garniture automobile car doucement les véhicules apparaissent dans quelques familles plus à l'aise, bref c'est une bonne période pour lui.

Bien que patron ( par principe, le patronat était hostile aux congés payés mais par principe seulement pour certains ), Germain semble adhéré très tôt aux idées socialistes ( il le sera quasi jusqu'à sa mort en 2008 et son fils et son petit-fils également ) dont le mérite alors est le lancement de congés payés et à l'instigation de Léon Blum ( Blum, juif, est arrêté par les Allemands et déporté à Buchenwald - 1942-44 – il participe aussi à l'éphémère gouvernement socialiste d'après-guerre - décembre 1946-janvier 1947 -, qui pose les bases des institutions de la IVe République, et il meurt en 1950 ), qui est à l'origine des mesures sociales les plus marquantes d'avant-guerre comme les congés payés et la semaine de 40 heures. Cette grande avancée sociale se



poursuivra après-guerre avec l'instauration de la 3<sup>ème</sup> semaine en 1956. Tout ceci conduira au développement de l'industrie des loisirs et de l'industrie touristique. Une modification complète du rapport ville-campagne s'opère. Ces droits nouveaux vont de pair avec une mentalité nouvelle. C'est l'après-guerre !

← **Germain** et ses trois enfants : Claude, Danielle et Martine 1947 Châtelailon



Les vacances au bord de la mer font alors fureur et permettent l'extension de nombre de petites localités encore très obscures. Ainsi les plages de Châtelailon sont la coqueluche des Fontenaisiens les plus aisés. La Tranche sur Mer attire très vite les premiers campeurs près d'un vieux moulin abandonné.

Germain adore la photographie, la lecture ( toute sa vie, dès qu'il avait un petit instant de repos, il s'y plongeait et réunira une belle bibliothèque ), les voyages et s'accorde quelques jours de repos en famille soit en week-end mais aussi pour de petits circuits ( Les Pyrénées entre autres et tout au long de sa

vie il en sera passionné allant même jusqu'à Moscou, sa plus grande fierté ).

Surtout, il adore le camping qui commence à faire fureur ! Il envoie sa femme et ses enfants, pour passer l'été à la Tranche où déjà de nombreux campeurs s'installent. En cela, il sera très en avance pour son temps. Il est guidé surtout par le bien-être des siens !

**Germain**, en lecture, et **Marthe** à la Tranche-sur-Mer →

A la Tranche-sur-Mer, les campeurs sauvages s'installent, sous les pins près du vieux moulin que les jeunes garçons, comme Claude, investissent pour en faire leur quartier général mais aussi leur lieu de prédilection





pour leurs besoins. L'exploit est de monter au **p.50** sommet sur les poutres à nues, de viser et de faire en sorte que leur envoi tombe pile poil dans une gamelle posée en-dessous ! Autres temps autres mœurs et, de plus, c'est si hilarant !

← Le **vieux moulin** à la Tranche/Mer

Les enfants Vincent passeront ainsi de nombreuses années de privilégiés sur ces lieux qui deviendront, beaucoup plus tard le terrain de camping ( à la retraite, et ce

jusqu'à 84 ans environ, Germain y passera tous ses étés ).

Les années tournent, les enfants grandissent, et là, encore, par principe sans doute, Claude fera sa première communion solennelle ( pourtant Germain, absolument pas croyant demandera de ne pas passer à l'église au moment de sa mort, ce qui sera fait ), le 12 juin 1949, et en la paroisse St-Jean car la famille est toujours domiciliée au n° 6 rue de Fontarabie, qui fait partie de cette paroisse. Naturellement cette journée de fête religieuse et en famille, est immortalisée par un cliché chez le photographe R. Simonneau, 23 rue Blossac ( sur ce cliché, aujourd'hui, on est frappé par la ressemblance de Claude avec Arthur, son petit-fils ).

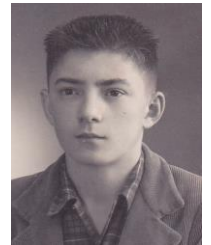
**Claude** en communiant 1949 →

Mais, pour pouvoir faire cette première communion, il fallait bien sûr aller au catéchisme. Cette instruction catholique, donnée par le curé, se faisait à partir de 13 heures à l'église St-Jean et jusqu'à la reprise des cours de l'école, de l'après-midi.

Claude, pour qui le football était devenu une passion, faisait l'école buissonnière catholique et rejoignait alors dans le temps imparti pour l'instruction religieuse, ses compagnons de ballon. Au bout de quelques temps, l'un de ses copains de catéchisme, très charitable sans doute, rapporta au père de Claude les devoirs catholiques que celui-ci n'avait pas suivis à cause de cette absence. Germain entra dans une grande colère, attrapa son gamin sous le bras et le conduisit séance tenante chez le coiffeur, lui ordonnant « *vous lui coupez les cheveux en brosse !* ». Sans doute, une coupe dont la perspective avait dû être déjà évoquée au grand dam de Claude et de sa mère. Celle-ci, aussi sec, fonce à son tour chez le coiffeur pour annuler les ordres. Mais la voyant revenir, Germain comprend de suite et reprend le chemin du coiffeur. Cette fois-ci, les ordres de Germain furent sans appel. Claude, les larmes aux yeux, repartira les cheveux coupés en brosse ( par la suite, il portera cette coiffure disgracieuse



quelques années encore ). Mais, pour le grand jour, on lui a laissé de la longueur et ses cheveux sont bien lissés. Mais, « *la brosse* » reviendra très vite sur le tapis !



← La **maison de Germain** 5 rue Pierre Lamy



Par contre, Claude, comme son père et son grand-père avant lui, ira aussi à l'école des Cordeliers située derrière le jardin public de la mairie de Fontenay. C'est là qu'il obtient son certificat d'études primaire le 18 juin 1951. Ce n'est que quelques années plus tard, que Germain achète, tout proche, une grande et belle maison bourgeoise ( où il décèdera d'ailleurs ), située à côté de la sous-préfecture, de la « *passerelle des piétons* » et de la rivière. Elle possède un grand jardin entouré de murs et dispose même d'un grand garage. Elle représente vraiment la conclusion d'une réussite sociale. Claude ne profitera pas de la proximité de son école puisqu'il entre bientôt, en apprentissage, chez son père.

Il ne semble pas plus passionné pour ce métier que pour les études religieuses. Seul, le foot enthousiasme Claude et, comme de suite, il devient



excellent, toute la famille suit ses exploits. Après les « *Poussins* », les « *Cadets* », le voici chez les **p.51** « *Juniors* » du S.A.F. qui terminent en beauté leur participation à la Coupe Gambardella avec plusieurs blessés et où les exploits de Claude sont signalés dans la presse : « *C'est donc à neuf que l'équipe fontenaisienne dut se défendre contre les assauts de leurs adversaire rochelais. Ils le firent de leur mieux : Vincent, dans les buts, se montra particulièrement brillant . . .* ». Tout est résumé, il n'y aura plus que la passion du foot qui animera désormais Claude.



← **Gabriel**, son épouse et P. . .

Mais, la belle entente entre Germain et son père Gabriel ne sera pas éternelle. Et toujours pour une histoire de femmes.



Quelques années après la seconde guerre ( avant 1956 ), Gabriel se permet de faire une remarque importante à son fils.

← **Marthe**, et sa sœur S. à gauche **Germain** et P. à droite

En effet, il déplore que sa bru, Marthe, soit aussi dépensière et le lui fait savoir « *c'est un panier percé et elle va te bouffer tout ce que tu gagnes* » ( ce qui était en partie vrai ) et de plus il lui fait une autre remontrance encore plus grave. La rumeur disait que son fils avait deux femmes. Rumeur ignoble ! Mais en effet, vit au sein plus jeune sœur de Marthe, et qui rend

du couple la quelques menus services. Gabriel a-t-il vu juste ? Certainement pas dans le cas de son fils, mais P. . . , la sœur de Marthe « *faisait ce que font les coucous* » ( oiseau qui pond dans le nid des autres ) au point qu'elle réussira à foutre la pagaille dans le couple d'une autre de ses sœurs, laquelle est installée à Doix ( 10 km environ de Fontenay ) avec son époux qui est boucher. Cette affaire-là, fut pourtant très grave mais néanmoins la coupable recommencera quelques années plus tard dans « *un autre nid* » et aura même un enfant.



← **Jacques** et **Claude** avec leurs familles au Puy-de-l'Enfer aux Sables d'Olonne

Gabriel avait peut-être eu raison de mettre en garde son fils mais celui-ci ne l'entend pas de cette oreille. Germain rembarre vertement son père lui disant de s'occuper de ce qui le regarde. Celui-ci, ne se le fera pas dire deux fois. A partir de ce jour, Gabriel ne remettra plus les pieds dans la maison de son fils ( et refusera même de participer à la fête de famille pour la communion des jumelles en 1956 ) où il avait pourtant ses habitudes : il venait de temps en temps lui faire son jardin car son fils n'en avait pas



vraiment toujours le temps ! Il est vrai que ce dernier travaillait, littéralement, nuit et jour ( selon la transmission familiale ) au point que son épouse lui apportait sa soupe, et autres fricots, jusqu'à son établi ou sur sa machine à coudre afin qu'il ne perde pas de temps !

← **Jacques Revaux** et **Claude** ( les deux cousins )

Claude adolescent est à des années lumières de ces tracas familiaux. Pour lui, c'est avant tout « *le temps des copains d'abord* », la découverte du flirt et surtout le foot ! Claude va faire quelques séjours réguliers à Paris, chez son cousin Jacques Revaux, qui débute timidement dans la chanson et qui, surtout, va lui faire connaître la ville de lumières mais aussi la vie de la nuit parisienne. Grâce à Jacques, il assistera à divers concerts, et puis rencontrera même ( plus tard ) toujours en compagnie de Jacques, le chanteur Jacques Brel, et d'autres. Les deux cousins s'apprécient. Claude aura une grande admiration pour Jacques dont il essaie de copier l'allure vestimentaire. Indubitablement, il l'imité !

Néanmoins, Claude demeurera toujours « *le rat des champs* » et Jacques « *le rat des villes* ». D'ailleurs,

à partir de cette époque, les deux familles se fréquentent : les parisiens descendent en province et les fontenaisiens montent à Paris. p.52

Claude suivra de très près la carrière de son cousin mais sa vie est à Fontenay, se construit alors avec les copains et autour du foot. Les copains, c'est au cinéma le samedi soir, à l'entraînement deux fois par semaine, au match du dimanche, puis après ce sont les arrosages multiples à l'Eden Bar surtout si la partie a été gagnée, puis un petit gueuleton plus que très bien arrosé qui sera suivi par le bal pour essayer de trouver, surtout, une fille peu farouche et qui acceptera de passer un moment dans la bagnole. Si l'affaire a été concluante, il va de soi qu'entre bons copains on se l'a repasse voire on se l'a recommande !

**Claude et Michel Retailleau →**



Son meilleur copain se nomme Michel Retailleau, aussi joueur, et fils du père Retailleau fervent supporteur de l'équipe du SAF. Michel est peu plus jeune que Claude mais il chapote excessivement son aîné, qu'il entraîne dans des « foirinettes » incroyables avec une bande de sept à huit potes.

Pendant cette période-là, et grâce au foot, les deux compères vont bénéficier d'un séjour à la neige dans la station de Mont-Genève située à 1860 m d'altitude sur la frontière italienne. Ils en profiteront pour apprendre à faire du ski.

Claude est toujours aussi « pouponné » par sa mère qui continue de lui préparer le petit déjeuner du matin et qui ne manque pas de l'appeler plusieurs fois pour le faire lever. Elle le gâte sans arrêt, lui achetant de superbes fringues. Bref, en gros, c'est toujours son petit chéri. Mais, cela n'est pas sans effets secondaires : comportements d'influence et d'emprise « Claude fais-ci, Claude fais ça », domination néfaste dont il aura beaucoup de mal ( et d'années ) à se défaire. Germain, lui, est très fier de la réussite de son fils, Claude, au football.



De « cadet », puis « junior », Claude, qui a 18 ans, va très vite passer en équipe « première » et devient tout aussi rapidement la vedette de l'équipe du S.A.F., en tant que goal.

← **Claude**, cadet au SAF

C'est un goal hors pair qui fit les beaux jours du club, connu partout dans les environs, estimé pour son calme, son jugement dans l'urgence de l'action, sa détente exceptionnelle ( comme un ressort ), ovationné fréquemment et encensé pendant des années bien après sa période de gloire ! Naturellement, quasiment tous les lundis matins, il fait la une de la page sportive d'Ouest France « arrêt remarquable de Vincent qui sauve le

SAF », etc.

Mais un jour, un petit entrefilet dans la presse fait sensation auprès des initiés !

Equipe Juniors du SAF : **Claude** 3ème à gauche →

C'était l'année de la Coupe du Centre Ouest qui voyait s'affronter quatre équipes : Limoges, Royan, Chauvigny, et naturellement Fontenay. Ce dimanche-là, le SAF a gagné et la soirée qui suivit fut plus particulièrement arrosé. La fine bande de copains de foot termina même la soirée à Pierre-Brune dans une guinguette où on leur servit une bonne omelette, repas encore et toujours, bien arrosé !



**Claude en action →**

Tant de liquidité ingurgitée donna à Claude une envie pressante de pipi ! Dans le noir complet, au milieu de la forêt, il avança près de la rivière et soudain plouf ! Il se retrouve dans l'eau quasi jusqu'au cou au milieu de la vanne de l'écluse. Avec le même réflexe qui l'habitait bien souvent dans les buts, il se



rehausse promptement de ses deux bras et réussit à se sortir de ce mauvais pas. Penaud, mais surtout **p.53**

trempe jusqu'aux os, couvert de lentilles, il rentre dans l'auberge où aussitôt il provoque l'hilarité de ses compagnons de dissipation. Il n'y a pour se réchauffer et se sécher guère qu'une cheminée qui flambe. Qu'à cela ne tienne, Claude enlève : costume, cravate, chemise, jusqu'à être nu comme un ver ! On lui prête un survêtement et la soirée se termine dans la joie.

Equipe première du SAF : **Claude** 3ème à droite →

Puis, il faut rentrer se coucher. Déposé devant sa porte, Claude, qui a oublié ses fringues au petit resto, s'aperçoit qu'il n'a pas ses clés pour entrer discrètement. Il est obligé de sonner et c'est sa mère, étonnée de le voir habillé différemment, qui lui ouvre. Claude ne lui raconte pas son exploit et monte rapidement se coucher. Le lendemain pas un mot de son père ni de sa mère, Claude en conclue que personne parmi les copains n'a cafardé. Le mardi, lorsque la famille au complet est réunie pour le repas de midi, Claude a la surprise de découvrir dans sa serviette de table une petite coupure de presse qui relate l'évènement du dimanche soir. Son père n'a rien dit mais il a marqué le coup à sa manière. C'était tout à fait sa façon d'agir !

En tous cas, grâce à « Vincent le goal » le club n'a pas perdu un

seul match de cette coupe et est monté en DH ( Division d'Honneur ).

Mais, il va falloir passer aux choses sérieuses ! Claude, en 1957, est appelé conscrit à Guingand pour trois jours. Résultat : sportif, 1,72 m et « bon pour l'Armée ». L'année suivante, il part avec ceux de la Classe 57 – 2 C, et avec plusieurs jeunes hommes aussi de Fontenay. Adieu le foot, adieu les virées entre copains, adieu l'insouciance de la jeunesse. Dans les nombreux courriers conservés ( plus de 180 lettres ) que lui adressera sa mère, on ne ressent aucun soucis particulier face à ce nouveau conflit : l'Algérie. Ses inquiétudes, à elle, sont uniquement axées sur le confort de son fils, sa santé, l'obtention de permes. . . Mais nul doute qu'elle avait des angoisses pour son fils chéri car elle ne pourra s'empêcher, au cours de cette période, de confier à des proches « *Je préférerais voir mes deux filles parties que mon fils* ». Les jumelles, alors, n'en parurent absolument pas choquer mais les confidentes, oui !

Dorénavant, la photo de son fils affectionné va trôner en

première place !

**Claude** en « bidasse » →

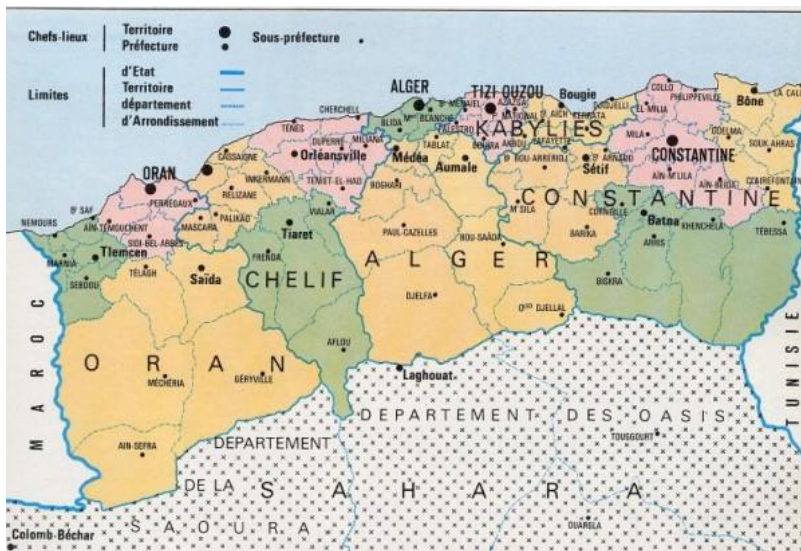
Guerre d'Algérie ( 1954-62 ).

Autre temps, autre guerre, autre soldat !

Où en est alors la situation de cette « *sale guerre* » ?

Le déclenchement du soulèvement dans le constantinois, le 1<sup>er</sup> novembre 1954, ouvre officiellement le début de la guerre d'Algérie. Le gouvernement de Pierre Mendès France est attaché à l'application d'un statut spécifique, adopté en 1947, dans les trois départements français d'Algérie, accordant des responsabilités nouvelles aux Algériens dans la vie politique locale. Face au renforcement du nationalisme algérien, opposé à ces nouvelles mesures, il décide de faire rétablir l'ordre et envoie de nouveaux renforts de la métropole, faisant passer de 56 000 à 83 000 le nombre des militaires présents. Ceux-ci se révèlent rapidement insuffisants en raison de l'escalade de la violence. En septembre 1955, le nouveau gouvernement d'Edgar Faure fait appel aux réservistes libérés récemment du service militaire, venant pour la première fois de la métropole. Appartenant essentiellement à la





gendarmerie, ils participent à des opérations de pacification et de maintien de l'ordre dans des zones d'insurrection.

**Claude Vincent** n'a alors que 18 ans et se soucie fort peu de ce qui se passe là-bas. L'Algérie, que peu de personnes ne connaissent vraiment en Métropole, c'est si loin ! C'est un univers très abstrait !

Germain, le père de Claude, assez visionnaire, se rend certainement compte que déjà un vent de liberté souffle, sur ces départements français, alimenté par les autochtones de là-bas. Il en est inquiet.

Devant l'extension des zones

insurrectionnelles, les moyens militaires investis sont encore considérés comme insuffisants. Le gouvernement Guy Mollet, issu des élections législatives de janvier 1956, décide le recours aux appelés du contingent pour rétablir l'ordre. En mars 1956, les classes de la réserve 1951 à 1954 sont rappelées en Algérie. Un décret, en avril 1956, prolonge la durée du service militaire de six à neuf mois. Un autre décret, le 7 janvier 1959, la portera à 24 mois. Toutes ces mesures favorisent l'augmentation des effectifs. 200 000 appelés sont déjà présents en janvier 1956, ils sont 400 000 en décembre et 450 000 en 1957. Leur mission consiste à quadriller le territoire algérien et à protéger les personnes et les biens, avec l'aide des unités territoriales recrutées sur place et de supplétifs musulmans, contre les attentats et les sabotages. Au total, 1,5 million d'appelés nés entre 1935 et 1942 sont affectés tandis que leur effectif représente 80 % des militaires engagés. La quasi-totalité d'une classe est donc envoyée en Algérie à partir de 1956.

**Claude Vincent**, pour le moment, n'est pas encore engagé dans ce conflit puisqu'il ne part pour l'Armée qu'en janvier 1958. Il est dirigé vers la région parisienne, plus exactement à Montlhéry ( Le camp de Linas-Montlhéry fut construit en 1940 pour la concentration des Tsiganes et accueille aujourd'hui le 121<sup>e</sup> régiment du train qui est en totalité situé sur la commune d'Ollainville. Le 121<sup>e</sup> régiment du train est l'héritier du 121<sup>e</sup> escadron du train automobile. Stationné sur le terrain d'exercice de Linas-Montlhéry, à proximité de l'autodrome, le 121<sup>e</sup> RT bénéficie d'un cadre très verdoyant. Il est implanté sur le quartier Koufra et Picard. Le camp est situé à 25 km de Paris par la RN 20 et à 10 mn de la

gare RER d'Arpajon ) pour y effectuer ses classes. Il y restera deux mois avant d'être dirigé vers la caserne Ste Eutrope ( le camp de Ste-Eutrope est installé sur un plateau à Linas qui fut ainsi choisi, parce que Montlhéry était la principale ville à proximité ), encore pour deux mois, afin de terminer ses classes. Puis, il est dirigé sur la caserne Mortier, Porte des Lilas, où il repasse son permis de conduire et en obtient d'autres : poids lourds, en commun, . . . Enfin, il passe quelques jours à Dupleix dans le 1<sup>er</sup> Régiment du Train.

← **Jean Pierre Marielle**

Et, enfin encore, grâce à un bon coup de pouce, il s'installe

pour un an au Centre Auto Inter – Ministériel, avenue de Suffrene, à Paris même ! C'est ici, qu'il croisait quasiment tous les jours, Jean Pierre Marielle ( futur grand comédien et alors sursitaire puisque de la classe 1952 ) qui déjà s'exprimait avec sa voix particulière et une certaine grandiloquence avec un léger accent « *Titi parisien* ». Il n'était pas fier et tout le monde pouvait l'approcher. Quand on lui demandait ce qu'il faisait exactement au Centre Auto, il répondait « *Je glande* » !

**Suzanne, Martine** sœur de Claude et **Gilbert** →

Pour le moment, il n'est pas question d'un départ en Algérie. Là-bas, en Vendée, dans sa famille et au sein de l'équipe de foot du SAF, on respire car à la moindre permission Claude reprend son rôle de goal avec son équipe. Il fait partie des petits veinards et surtout il est vraiment très près de sa famille parisienne qui le gâte énormément : sa tante Suzanne, qui d'ailleurs est sa marraine, son oncle Gilbert mais surtout de son cousin Jacques Revaux qui poursuit sa carrière de



chanteur.

C'est d'ailleurs pendant cette période d'un an que grâce à son cousin, il connaîtra la vie noctambule de Paris approchant des « *artistes en herbes* » comme Jacques Brel qu'il salue au ciné ou en spectacle à l'Olympia où il verra : Paul Anka, Les Platters, Bill Haley, Gilbert Bécaud, Guy Béart, Hugues Auffray, . . . Il sort aussi avec quelques potes. Bref, tout compte fait, c'est la belle vie !

**Claude** en ballade à Paris →

Pour le foot, il n'est pas en reste non plus ! Car, en plus de descendre régulièrement pour défendre les couleurs du SAF, Claude s'est fait remarquer aussi à Paris. Il devient goal d'une équipe militaire en l'occurrence la Marine avec qui il joue régulièrement en semaine. Pour chaque match gagné, c'est une « *perm* » à la clé, ce qui n'est pas négligeable !

Il pose aussi régulièrement pour le cliché souvenir dont une photo prise lors de la « *Coupe de la Marine* ». Avec lui, se trouve un bon copain qu'il vient de se faire au Centre Auto, Jean Dubois, qui est chauffeur pour



les gradés.

← Les joueurs de l'équipe de la **Marine** : en haut 4<sup>ème</sup> à gauche, Jean Dubois et 6<sup>ème</sup> Claude Vincent

Les lettres de sa mère, Marthe ( hélas quasi sans date sauf le jour d'envoi, et parfois l'heure ), que Claude recevra au cours de son temps passé à Paris ( puis en Algérie), retrace tout à fait son quotidien pendant un an. Ce courrier, adressé d'abord au « *Conducteur VINCENT C.I.T.* ( centre d'instruction du Train ) 151 et 1<sup>ère</sup> Compagnie Montlhéry Peloton de St-

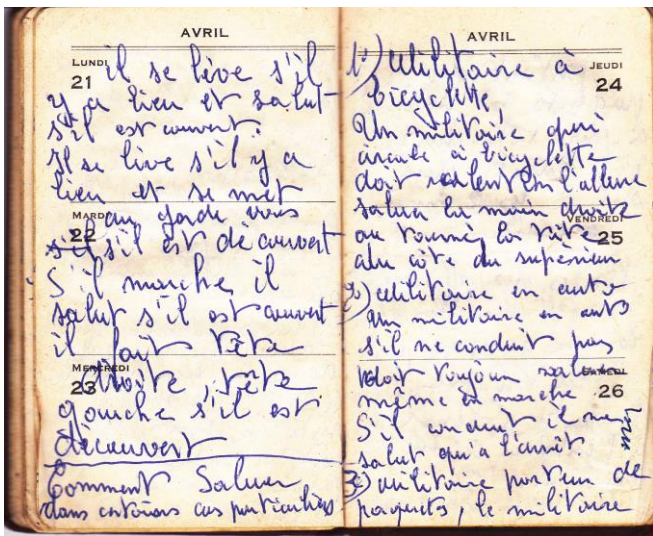


*Eutrope n° matricule 52-75 A. C. ( Affection Centrale ) Seine et Oise » puis « Conducteur Vincent Claude matricule 5275 2<sup>ème</sup> compagnie C.P.1 transport G-T 523 ( groupe de transport ) Quartier St-Eutrope Montlhéry S et O », à la cadence de trois à quatre lettres par semaine, quand ce n'était pas tous les jours valaient la peine d'être épluchées. On y perçoit indiscutablement l'amour fusionnel que Marthe porte à son fils, ses angoisses naturelles presque malades, son pessimisme et son côté négatif qu'elle gardera à vie. En échange, il ne subsiste ( aujourd'hui ) aucun courrier réponse de son fils.*

Le plus grand souci de la mère est : réclamer plus de réponses de son fils, le nombre de permission, les horaires des trains qu'il doit prendre, le trac de sa santé, ce qu'il mange, le changement de linge sans oublier les nouvelles du football en l'occurrence de l'équipe du SAF, où son fils était goal. Pendant quelques mois, l'en-tête est « *Mon petit Claude* » puis cela devient « *Mon cher Claude* ». A la lecture de ces courriers, même reproduits en vrac, on est effaré ! Comment, à vingt ans, peut-on encore se construire ( Claude en gardera des séquelles à vie et demeurera incapable de faire face à la moindre difficulté ; malgré une épouse efficace, il demeurera subordonné à sa mère ) sous ces conditions !

Les reproches n'y manquent pas également : « *Mercredi 5 h. Bien reçu ton mot ce matin, pour une fois tu as fait vite* », Samedi 5 h1/2 « *Bien reçu ta lettre ce matin mais il n'y en avait pas long* », « *nous pensions avoir une lettre ce matin et rien. Tu auras eu la flegme d'écrire* », « *je vais te quitter en espérant que tu récriras, que tu répondras à tout ce que je te demande* », puis sur un autre courrier « *Peut-être nous aurons un petit mot demain matin, je ne te demande pas une lettre de 4 pages, simplement un petit mot, ça fait plaisir* » ou « *As-tu fait un mot à tes sœurs, tu peux bien faire un petit effort* », « *J'en suis à me demander si tu reçois toutes les lettres que je t'envoie, souvent je te mets 4 ou 5 timbres, tu ne me dis pas si tu les as* ». Ce problème de timbres est récurrent. Claude les revend-t-il ?

Pour ce qui est du courrier, c'est certain, Claude n'est pas un courageux. Mais d'autre part, la période des classes est assez chargée. Il y a l'instruction soldatesque, stratégique, tactique et notamment à



propos du salut militaire, que Claude a noté dans p.56 un petit carnet : ( extraits ) « *Lorsqu'on croise un supérieur dans un escalier, il faut : se ranger contre le mur, s'arrêter, faire face au supérieur et saluer. Il faut laisser le côté de la rampe au supérieur* » ou encore « *Un militaire qui rencontre un supérieur dans un lieu public, salle de spectacle, autobus, train, café, doit se comporter de la façon suivante : s'il est assis, il se lève et salue et se met au garde à vous s'il est découvert. S'il marche, il salut, s'il est couvert, il fait tête droite, tête gauche s'il est découvert* » ( de son calot ; Claude a conservé, tout à fait dans l'illégalité, le sien ) et etc., etc. .

← Carnet de notes de **Claude** écrites pendant les classes

Le côté vestimentaire est très strict et aussi la conduite à tenir par les militaires en ville : « *Il est interdit d'apporter des modifications à la tenue réglementaire, de se promener avec des vêtements déboutonnés ou sans coiffure ( calot, casquette selon ), il est interdit de relever le col de la capote et de porter le foulard, de porter des chaussures autres que les chaussures autorisées, il est interdit de se mettre en civil sans autorisation spéciale du chef de corps* ». Mais encore sur l'attitude en ville : « *Il est interdit de se promener les mains dans les poches, de lire dans la rue, de fumer la pipe en ville, de donner le bras à une femme et d'une façon générale avoir une attitude incorrecte* ».

C'est aussi pendant la période des classes, de l'apprentissage à la vie de soldat, que son père, Germain, lui fait parvenir un conseil : « *Ton père aussi va te mettre un mot, car il m'avait dit de te dire que si tu pouvais, il fallait suivre le peloton ( comme lui-même l'avait fait et Gabriel, son père, avant lui )* ». Germain a peu écrit à son fils néanmoins sur l'un des courriers de Marthe, il a juste rajouté « *Tu fais toujours des fautes à tes verbes en er* » ( souligné ).

Le **calot** de **Claude** ( marine avec le soufflet dessus vert ainsi que le gallon ) →



Ses sœurs lui écrivent encore assez souvent surtout Martine qui semble la plus proche de son grand frère. Elles lui adressèrent du courrier notamment peu de temps avant leur certificat d'études qu'elles devaient passer en juin 1958. Le mot rédigé par Danielle, bourré de fautes, est mal écrit ( pourtant c'est elle qui aura l'examen ) tandis que celui de Martine est rédigé dans une assez belle écriture ( cependant elle n'aura pas le certificat ).

Mais ne dit-on pas que « *la belle écriture est la science des sceaux ( sots )* ». Bref, ce ne sont pas des lumières. Leur mère, Marthe, a rajouté un mot bien écrit, bien tourné, ce qui prouve tout de même qu'elle a reçu une certaine instruction mais sûrement pas au-delà du fameux examen !

← Mots de **Danielle** et **Martine**

Les recommandations de sécurité ( et autres ), frôlent parfois la paranoïa : « *Pour dormir tu peux peut-être mettre ton portefeuille sous ton oreiller il faudrait pas que l'on te barbotte tes ronds* », et « *Ferme bien ton placard à clef que l'on ne te prenne pas tes affaires ou fouiller dedans* », ou « *Fais attention de ne pas perdre tes affaires ni ta montre* » et encore « *Fais attention à ton couteau de ne pas le laisser sur la table, et à tes sous à ne pas te faire voler* » ; Claude a reçu des cigarettes distribuées par

*Cher Claude*  
 Je te fais ce petit mot pour l'instant je suis tranquille. Martine est au stade. Hier tantôt nous avons passé toutes deux le brevet sportif, sommes reçues toutes les deux. Le certificat d'études est le 18 juin. Hier c'est le brevet sportif et, en sautant et Martine s'est sauté le poignet, mais ça ne l'a pas empêché d'y retourner ce tantôt. Elle se fait un temps moyen, si que, du soleil. Papa fait un avertissement. Quand es-ce que tu viens en permission ? Ça te sera de venir dimanche. Vendredi je n'ai pas d'emploi, et le soir nous allons au cinéma à voir jouer. « *Gissi impératrice* ». Lors de tous les soirs. Je ne vois plus grand chose à te dire. Je colle la place à maman.  
 De Germaine & Jean-Louis. Soit  
 ta sœur Danielle

*Cher Claude*  
 J'arrive du stade. Enfin, comme Danielle est te la dis, je me suis sauté le poignet et ça me fait assez mal, mais stade je n'ai rien fait, j'ai regardé les autres.  
 Bientôt le certificat. J'espère que nous te verrons avant.  
 Danielle et Maman t'ont tout dit, alors je te quitte en t'embrassant  
 Avec amour  
 Claude



Je ne sais pas trop quoi te raconter  
 puisque nous n'avons pas de lettre de  
 toi. Peux-tu venir samedi, nous l'espérons  
 bien. Je crois qu'hier soir tu étais chez eux  
 d'après une lettre d'elle reçue hier matin.  
 Tu allais à l'Olympia je vois. Quel temps  
 orageux, il commence à pleuvoir, nous allons  
 avoir de l'orage il ne peut pas faire beau  
 une journée. Écris nous, nous attendons  
 une lettre. Gros bis de nous tous.  
 La maman

ne penses pas venir dimanche mais quand tu étais à la 1<sup>ère</sup> compagnie, vous n'étiez pas de service, tout au moins, tu n'en parlais pas, comment se fait-il ! », mais encore « Débrouille-toi bien pour ta perme » ou « Penses à ta perme de foot ». En effet, comme dit plus haut, Claude s'est fait remarqué aussi à l'Armée et joue régulièrement ( tous les 15 jours environ ) avec la Marine et contre d'autres équipes militaires locales. Un jour, à Vincennes, ils jouèrent même contre une équipe de marins anglais venus jusqu'à Paris, en petites vedettes. Il jouera en demi-finale et en finale, et qu'ils gagnèrent d'ailleurs ! Pas d'arrosages particuliers à la fin du match mais une perm supplémentaire ! D'ailleurs pour chaque match gagné, c'est une « perm » à la clé, et le SAF lui paie son transport ! Il pose aussi régulièrement pour les clichés souvenirs dont une photo prise lors de la finale de la « Coupe de la Marine » sous la houlette du Commandant Gabillard ( photo page 55, ce dernier est en haut à l'extrême gauche et sur celle-ci, ci-contre, en haut le 2<sup>ème</sup> à droite ). Le ballon a été déposé dans la coupe.

Les joueurs de l'équipe de la **Marine** : en haut à droite le 5<sup>ème</sup> Claude Vincent en maillot blanc et en bas lè à droite Jean Dubois ➔



Les permissions semblent bien être le plus gros soucis de Marthe : « Crois-tu que ta perme sera acceptée jusqu'à mardi soir » ou « As-tu posé ta perme pour ta préparation ? ». Claude a trouvé la combine, qu'il n'a pas inventé : un remplaçant tandis que sa mère avec un scepticisme inné et inouï, rajoute « Es-tu sûr du gars qui te remplace il ne faudrait pas qu'il te dise oui et qu'il n'assure pas ton service, renseigne-toi bien avant de partir car c'est bien beau, mais il ne faudrait pas que tu sois attrapé en rentrant, fait bien attention » et puis « Tu es encore de garde ce soir, crois-tu que le copain voudra te remplacer ( pour une somme rondelette de 1.000 Frs tout de même ce qui équivaut en 1959 à un pouvoir d'achat d'un

mois pour la classe ouvrière ) mercredi, pour que tu puisses aller à l'Olympia » ( en effet, le cousin germain de Claude, Jacques Revaux, débute alors une carrière de chanteur. Il réussira comme compositeur, puisque c'est lui qui composera avec Claude François, la célèbre chanson « Comme d'habitude », laquelle mélodie rendra Jacques Revaux célèbre mais surtout riche ).

← Jacques Revaux, cousin de Claude

Il semble que ce remplacement ce soit bien effectué : « Le copain a-t-il bien fait ton service, lui as-tu remis ses ronds, il devait être heureux » a écrit encore Marthe. Certainement ! Enfin pour un autre retour de perme « Tu avais fait bon retour jusqu'à Paris, tu étais en soldat, où t'étais-tu habillé, dans le train sans doute. J'espère que tu as fait bon retour jusqu'à la



*caserne, peut-être qu'à la gare d'Arpajon il y avait un taxi et si tu as trouvé d'autres soldats qui rentraient comme toi à la gare d'Arpajon », puis encore « Prends tes dispositions pour dimanche, ne vas pas te faire pincer, pourras-tu rentrer facilement ( à la caserne ) le lundi matin » et encore « Essaie de partir le samedi matin, mais ne te fait pas attraper, s'ils ne veulent pas donner de perme », puis encore « Auras-tu bientôt ta perme de détente, avez-vous seulement des permissions en ce moment pour aller*

**p.58**



← **Claude** en action

Pendant cette période d'un an, que Claude passe dans la capitale ( de janvier 58 à mai 59, et pendant cette guerre d'Algérie ), en France, notamment à Paris, plusieurs jeunes appelés se sont faits descendre en repréailles contre l'Armée, par des sympathisants algériens du FLN !

Marthe alerte aussitôt son fils : « *Ce matin aux informations, as-tu entendu les trois soldats de Joinville ( soldats sportifs de haut niveau en caserne au bataillon de Joinville à Fontainebleau ) et ce tantôt, on a entendu qu'il y en avait un de mort, c'est pourquoi je te répète toujours de te mettre en civil sitôt rendu chez Suzanne ( sa tante qui demeure à Paris, rue des Dames ), demain si tu y vas je t'en prie ne te mets pas en soldat ! » et sur un autre courrier « Mets-toi en civil pour ressortir, si même tu pouvais sortir de la caserne en civil ce serait mieux », puis « Surtout quand tu sors fais attention à toi surtout dans les couloirs du métro, est-ce qu'il y a toujours des CRS à Paris ? ».*

Les recommandations de sa mère Marthe, sur l'hygiène et sa santé sont ahurissantes et assez inattendues : « *Emporte aussi des mouchoirs ( et c'est souligné 2 fois ), tu es très enrhumé, puis mets les grosses chaussettes que je t'ai donné ; surtout dis-nous si tu as mal à la tête et n'oublie pas tes affaires », « As-tu assez de chaussettes, dis-le moi, tu n'as pas perdu tes gants ? ».* Lorsque Claude change de lieu d'affectation : « *avant de partir change de gilet de peau et de slip »* ou bien s'il part en manœuvre « *N'oublie pas d'emmener tes pastilles pour ta gorge, et surtout ne quitte pas ton pull, s'il ne fait pas chaud où tu coucheras, tu n'as qu'à le garder, n'oublie pas un pyjama et si tu peux emporter un peu de provisions ».* Le pire concerne la coiffure de Claude : « *J'espère qu'on ne t'as pas coupé les cheveux à la caserne, sont-ils longs ? »*, elle ne manque pas de lui conseiller « *Va chez un coiffeur ».*

Le camp de Montléry →

La nourriture, autre inquiétude d'importance pour Marthe « *J'aimerais bien que tu me donnerais un peu plus de détails dans ta prochaine lettre, c'est-à-dire l'heure que tu te lèves, et que tu te couches, ce que tu manges le matin au petit déjeuner, à midi et le soir ».* Et toujours dans la même veine « *Ce soir nous allons sans doute aller à Auzay ( 5-6 km de Fontenay ), il faut porter le fût ( à remplir ) pour du vin. En avez-vous à boire et est-il bon ! ».* Mais enfin, « *Tu n'as pas l'air de trop mal manger mais est-ce qu'il y en a assez et c'est-il ( sic ) propre de toute façon je t'envoie un colis, je te mettrai tout de même un peu de beurre »*, et toujours « *Si tu sors en ville et que tu n'as pas assez mangé achète-toi quelque chose, et ne bois pas surtout »* et encore « *Tâche de bien t'amuser Vendredi mais ne bois pas trop tout de même car tu ne te réveilleras pas samedi matin pour partir à 8 h ».* Le tabac, la boisson, sont des sujets récurrents dans les courriers de Marthe ( il est vrai que plusieurs membres de sa fratrie abuseront de la boisson et même parmi ses descendants certains seront également touché par ce fléau ).



← **Claude** lors d'un bal.

Comme beaucoup de jeunes, Claude fume, boit et danse mais il sera toujours meilleur footballeur que danseur !

Et l'argent dans tout ça ! Elle lui envoie très souvent 5.000 Frs avec des recommandations : « *Ne va pas te balader partout et dépenser tes*



ronds », et encore « *Fais attention à ton argent, tu avais au moins p.59 10.000 Frs, on te le volerait bien, c'est trop à la fois* » ( un salaire de 1 000 francs en 1960 avait un pouvoir d'achat équivalent à un salaire de 8 156,68 francs (= 1 243,48 euros) en 1999, 1 310,38 euros (= 8 595,50 francs) en 2002 et 1 530,52 euros de 2011 ). Une chose est certaine Claude n'a pas pu manquer d'argent avec le nombre d'envoi de mandat cité dans les courriers !

Certes, il y a beaucoup de recommandations et peu de reproches « *Fais attention, il paraît que tu fais des fautes dans tes lettres* », puis Vendredi 2 h1/2 ( hélas, pas de date à ce courrier ) « *Ah ! J'oubliais, tu es bien sur la photo mais à mon avis, le calot est trop droit !* ».

← **Claude** à Dupleix ( Paris XVème et proche de la Tour Eiffel )

La photo de Claude en militaire a été prise à Dupleix où se tenait le 1<sup>er</sup> régiment du Train et où les gars venaient toucher leur paie tous les mois mais aussi où ils venaient passer deux jours avant leur départ en train, direction Marseille et l'Algérie.

Et là-bas, que se passe-t-il ! Le contingent en Algérie devient une force militaire majeure dans ce conflit de décolonisation. De quelques milliers d'hommes déjà sur place, puisque la conscription est appliquée dans les trois départements français d'Algérie, le contingent atteindra plusieurs centaines de milliers deux ans plus tard. Presque toutes les

classes iront là-bas, même les pistonnés !

**Caserne Dupleix** ( au fond la Tour Eiffel ) →

En Algérie, la situation ne s'est pas du tout arrangée. Il y a de plus en plus de morts de jeunes français, dont les noms viendront allonger la liste de ceux de 14-18 et 39-45.

Marthe en fait mention dans ses courriers « *Vendredi 3 h1/2 ( date ? ), Le bruit court en ville que le fils Aubert ( parachutiste ) s'est fait tué en Algérie, ils ont reçu cette nouvelle ce matin, ça doit bien être vrai, car tout le monde en parle* », et le lendemain nouveau courrier « *Pour le fils Aubert c'est bien vrai d'ailleurs je t'envoie le petit papier du journal, c'est triste, pauvre gars* » et peu après « *Il y a un soldat de Mervent qui a été tué en Algérie, il s'appelle Roland Moinard ( fils du facteur ), il doit être de ta classe, ça faisait 2 mois et 1/2 qu'il était là-bas parachutiste* », et aussi « *Un nommé Boisdé, de Pissotte* ».

Pour la petite histoire ( bien que ce ne soit pas dans le cadre de ce mémoire ), Marthe relate à son fils une aventure arrivée à son mari et qui démontre bien un des traits de caractère de Germain, la fierté. « *Figure-toi que hier tantôt ton père était au fond avec ses faisans, ils sont sauvages comme tout, à force de se taper dans le grillage ils ont réussi à faire un trou et l'un après l'autre, les voilà partis tu aurais vu un peu la tête de ton père les regardant s'envoler dans la prairie . . . il en est resté tout baba . . . alors aussi sec, il a repris ( sic ) la voiture et est retourné en chercher deux autres, il a dit que c'était pour un copain*

( sans doute parce qu'il craignait le courroux de Marthe ! ), *et toute l'après midi ( du dimanche ) il a travaillé à réparer la volière, ceux-là sont aussi sauvages, mais tu penses que beaucoup de gens les avait vus, alors il ne voulait pas passer pour un imbécile, à dire que ses faisans s'étaient envolés* ». Germain, était un gars pourtant d'une très grande simplicité, mais avec néanmoins sûrement une énorme pointe d'orgueil à

l'intérieur, et aussi, c'est certain, une fierté incommensurable ! Mais, c'était vraiment un type bien quand même !

← **Alger la Blanche**

Enfin, la période fatidique s'approche et qui inquiète Marthe « *Pourquoi allez-vous faire de l'exercice à Dupleix, est-ce en prévision de partir pour l'Algérie. Je voudrais bien que tu me le dises dans ta prochaine lettre, car depuis ce matin il m'en passe des idées par la tête* ».



Au moment du départ de Claude pour l'Algérie, en mai 1959, un Français sur cinq estime **p.60** que la situation s'aggrave depuis mai 1958. Par les deuils ( 25 000 morts dont 7 000 par accidents ) et par les charges fiscales, les familles aspirent à un retour rapide à la paix et à l'ordre. Les appelés s'interrogent également sur la politique du gouvernement « *Pourquoi mourir si bêtement alors que nous ne demandons qu'à vivre heureux dans un petit coin de France ? Telle est la question que nous, appelés, n'avons pas le*

*droit de poser* ». Conduits dans une « *guerre sans nom* », marqués profondément, pour la plupart, par le vécu de leur service militaire, ils apparaissent, dans ce contexte de fin de conflit, comme les garants d'un ordre républicain contre des officiers séditieux. Il n'empêche que l'expérience algérienne provoquera une rupture avec la période antérieure. Un divorce s'est amorcé entre la nation et l'armée après 1959. Mais, à ce moment-là, Claude sera sur le chemin du retour !



← Le **camp Ste-Marthe** à Marseille

Enfin, Claude passe effectivement une ou deux nuits à Dupleix, puis en camions, direction gare de Lyon, où des trains les attendent pour Marseille. Une cinquantaine de jeunes occupent un wagon réservé pour eux. Claude a le cœur un peu serré mais sans plus. D'autre part, il est avec son copain Jean Dubois ( qui d'ailleurs, est descendu passer quelques permes à Fontenay, dans la famille de Claude ). C'est un chic type qui a plus d'allant et de faconde que Claude mais il n'en abuse pas.

Que pense Claude au moment de s'embarquer à Marseille ? Il a peu d'état d'âmes, ça l'emm. . ., c'est tout !

Marseille, la Cannebière et le port →

C'est au camp Ste-Marthe qu'on les dépose sitôt arrivés dans la ville phocéenne. Un jeune en fait le récit : « *A l'arrivée, comme des centaines de milliers de garçons qui transitèrent par la ville de la « bonne mère », nous fûmes embarqués en camion pour rejoindre le camp Sainte Marthe. Très vite nous fûmes installés dans de vastes chambrées* ».

Beaucoup d'entre eux veulent voir Marseille où on leur recommande de visiter la Cannebière qui débouche sur le port, et de faire un tour à la célèbre rue Thubaneau, toute proche, qui est un haut lieu de la prostitution. Pourtant, dans les notes prises par Claude pendant la période de ses classes, le code militaire précisait

bien « *il est interdit au militaire de fréquenter les maisons de jeux, les cafés mal fréquentés* ». Mais, il n'est rien noté dans ce petit carnet à propos des « *maisons closes* » ou des « *bordels* » !

Pour cette fameuse rue qui est celle de la prostitution, **Claude** Vincent, avec trois compagnons, ne manquèrent pas d'y faire un passage très rapide mais concluant, et de plus à quatre dans la même pièce. A croire, qu'ils étaient dans l'urgence d'un besoin ! D'ailleurs, déjà dès leur arrivée, des taxis attendaient devant la porte de la caserne Ste-Marthe et le chauffeur leur conseillait un bon resto où ils pouvaient manger « *un bon steak frites* ». Arrivés devant l'établissement, ils s'apercevaient que leur chauffeur en était le propriétaire.

← **Claude**, son copain Dubois sur le bateau

Le séjour à Marseille est très court car ce camp n'est qu'un lieu de transit et en principe ils prenaient le bateau dès le lendemain. Ils firent une traversée calme sur le très beau paquebot le « *Kérouan* » (sa vitesse de 25 nœuds devait lui permettre de faire la traversée Marseille-Alger en une nuit, ce qui lui valut, mais bien plus tard, son surnom de « *Paquebot d'une nuit* » ). Pour Claude, et tant d'autres jeunes, c'était leur première traversée dans un confort qui laissait à désirer : la nation ne payait que la *classe calle*,



tellement pourrie que certains préférèrent passer toute la traversée sur le pont, dans les transats. **p.61**



#### ← Le Kérouan

Arrivé de l'autre côté de la « grande bleue », avant de descendre du bateau, Claude est charmé par la beauté « d'Alger la Blanche » car il est 6 à 7 heures du matin et le soleil de mai rend la ville éblouissante ! Il en gardera un souvenir inoubliable ! D'ailleurs, on les avait prévenus de bien regarder l'éclat de la ville. Puis, après quelques heures sur place, lui et ses compagnons prennent le train qui les conduira, en passant par Blida et Affreville, à Orléansville où se tenait le régiment nommé G.T. ( groupe de transport ) 1<sup>ère</sup> compagnie où ils resteront deux à trois jours.



#### ← Claude sur le Pont D du bateau

Personne n'a pu traduire mieux que Serge Lama ( quelques années plus tard ), les émotions de tous ces jeunes appelés, dans sa chanson « L'Algérie » ! Cela mérite de s'y replonger.  
« Dans ce port ( Marseille ) nous étions des milliers de garçons / Nous n'avions pas le cœur à chanter des chansons / L'aurore était légère, il faisait presque beau / C'était la première fois que je prenais le bateau. L'Algérie / Ecrasée par l'azur / C'était une aventure / Dont on ne voulait pas ! / L'Algérie / Du désert à Blida / C'est là qu'on est parti jouer les p'tits soldats !  
Aux balcons séchaient draps et serviettes / Comme en Italie / On prenait des vieux trains à banquettes

*On était mal assis / L'Algérie / Même avec un fusil / C'était un beau pays L'Algérie !*

*Ce n'était pas un port ( Marseille ) à faire du mélo / Et pourtant je vous jure que j'avais le cœur gros !*

*Quand on a vu le quai s'éloigner, s'éloigner, / Y en a qui n'ont pas pu s'empêcher de pleurer !*

*Nos fiancées nous écrivaient des lettres / Avec des mots menteurs !*

*Le soir on grillait des cigarettes / Afin d'avoir moins peur !*

*L'Algérie / Même avec un fusil / C'était un beau pays, L'Algérie.*

*Un port ce n'est qu'un port, mais dans mes souvenirs / Certains soirs malgré moi je me vois revenir !*

*Sur le pont délavé de ce bateau prison / Quand Alger m'a souri au bout de l'horizon.*

*Un beau jour je raconterai l'histoire / A mes petits-enfants / Du voyage où notre seule gloire !*

*C'était d'avoir vingt ans. L'Algérie / Avec ou sans fusil ça reste un beau pays : L'Algérie ».*

Cette chanson illustre exactement ce qu'a ressenti Claude dans les années qui suivront et surtout la nostalgie qu'il en a gardé ! Naturellement, d'autres jeunes en garderont un souvenir beaucoup plus pénible ou cruel ( par rapport aux lieux où ils furent affectés et aux dangers qu'ils encoururent ) et d'autres, plus

fragiles, même, en resteront détraqués à vie !

C'est un dépaysement complet : mer, montagne, plaines à blé, et une végétation différente : cèdre, eucalyptus, laurier rose, figuier, cactus variés, . . .

#### ← Claude à son arrivée à Affreville

Après peu de jours passés à Orléansville ( 160 km environ d'Alger ), c'est le départ en camions pour Affreville ( à 100 km environ ) où dorénavant Claude sera cantonné. Avec lui, un gars de Fontenay, Dédé Brenaget qui était déjà avec lui à Paris au Centre Auto, avenue de Suresnes. Là, leur principale occupation militaire est, avec leurs camions ( puisqu'ils sont dans le R.T. régiment du Train ) de conduire du matériel ou des hommes pour les opérations militaires dans le djebel !



Affreville est une petite ville, à 313 m. d'alt., sur l'oued Boutane et à son débouché sur la plaine du Chélif. Elle est située sur l'emplacement du centre romain de Milliana. Affreville, c'est le cours d'un village qui commença avec cinquante feux et, au bout de cent





quatorze ans, devint la grande gare du blé du haut Chélif, à 140 km d'Alger. Cette ville ( 12 000 habitants en 1954 ) devait son nom à Mgr Denis-Auguste Affre, tué sur les barricades en 1848. Affreville, bâtie au pied du Zaccar, rayonne sur la plaine du Haut-Chélif. Pôle d'attraction des villages environnants, elle devient la petite capitale de sa région.

Au commencement, il y eut les Romains ( cité Colonia Augusta ). Le village s'appelait alors Milliana. Puis les Romains partis, Milliana s'effaça au cours des siècles. Alors vinrent les premiers Français.

Cinquante familles originaires de Paris et que la France « *expédia là-bas* », en 1848, dans le cadre des fameuses colonies agricoles. Un coin de terre brûlée, à 141 km d'Alger. Ces premiers colons cultivèrent le mûrier, élevèrent des vers à soie, fondèrent une magnanerie, à mi-distance entre ce qui n'était pas encore Affreville et ce qui était déjà Miliana, douar arabe où l'Armée avait installé une petite garnison. Le temps passe, on y fait le façonnage du crin puis le blé remplace les immenses touffes de jujubiers épineux et les palmiers nains. En 1872, le 14 septembre, le village devient une commune en plein exercice. Bien plus tard, Affreville sera la grande gare du blé, contrôlant toute la plaine flanquée de Docks Silos et où les trains stopperont. D'ailleurs, le

train Alger-Oran passe en gare d'Affreville. Cette gare a décidé du destin du village. Elle en fait le centre d'une région de culture de céréales. En 1948, les cinquante feux sont devenus 12061 habitants ( dont 2082 européens ).

Au moment des événements d'Algérie, Affreville possédait déjà, entre autre, une piscine mais aussi quatre bordels !

Le climat est chaud et sec en été et froid en hiver. Proche de Miliana, Affreville est à l'est et au sud de la vallée du Chélif et, à l'ouest, c'est un grand plateau qui s'étend jusqu'à la chaîne de l'Ouarsenis ( montagne ). Très proche aussi d'Affreville se trouve La Vigérie dans la Mitidja qui s'appelle de nos jours : Djendel ( wilaya de Aïn Defla ) où Claude passera fréquemment. Khemis-Miliana est le nom de la ville d'Affreville depuis 1963.

**Affreville** : la piscine, la gare →

Sitôt arrivé en Algérie, puis à Affreville, en mai 1959, à la 2<sup>ème</sup> compagnie du R.T., Claude reçoit à nouveau les courriers de sa mère, toujours autant truffés de questions, de recommandations, de conseils, etc. « *Ton colis est parti ce tantôt par avion. Je n'ai pas pu mettre grand-chose, aussitôt ça pèse 3 kg, tu auras toujours deux brioches à manger* », et toujours avec la même paranoïa, elle écrit

« *Comment se fait-il que vous ayez des mouches comme cela, fais attention qu'elles ne se posent pas sur ce que tu manges, c'est sale* » et le comble, qui trahit un fort racisme mais aussi de l'ostracisme « *Quand tu achètes des œufs comme tu nous dis, méfiez-vous qu'ils soient bien frais car un œuf pourri peut vous empoisonner, et avec ces cocos là ( les arabes ) il ne faut pas s'y fier* ».

← **Claude** à gauche et **Dédé Brenaget** sur un piton dans l'Ouarsenis

Lors de la visite à Affreville, du général parachutiste, Massu ( à qui l'on reprochera d'avoir pratiqué la torture ), Claude fait





partie du peloton chargé de présenter les armes et, ce jour-là d'ailleurs, sous une pluie battante ! En Algérie, les paras jouissaient d'un prestige immense ! **p.63**

Ses autres occupations sont, soit d'aller chercher ou porter du matériel, du ravitaillement notamment à *Ténès*, *Blida*, sur la côte où parfois il passe une ou deux journées pour visiter mais surtout pour se baigner à la plage réservée pour les soldats, ce qu'il apprécie lui l'habitué des rivages de l'Océan.

← **Général Massu**

Soit, encore pour les mêmes raisons à *Miliana* tout proche, *Sidi Larenne*, à *Molière*, à *Maison Carrée*, près d'Alger, ou à *Maison Blanche* ( l'aéroport d'Alger ). Et, pour le transport des hommes à des fins opérationnelles militaires, à *Bourbaki*, dans les montagnes de l'Ouarsenis entre Affreville et Orléansville et sur les pitons comme Tiénet puis Vialar, et dans les mechtas ( villages arabes ).



← **Ballade à Cherchell**

Au cours de l'année 1959, des opérations sont menées dans l'Oranie, puis c'est le tour du massif de l'Ouarsenis et de l'Algérois. Ces interventions ont pour objectifs de rechercher en permanence les fellaghas, de déclencher des opérations sur renseignements obtenus auprès de la population ou par l'interrogatoire des prisonniers, la surveillance aérienne et le décryptage des



messages radio du FLN.

Justement, c'est au cours de l'un de ces transports de troupes, et de nuit, que Claude connut l'une de ses plus grandes frayeurs. **PS** : toutes les photos ci-contre ont été prises par Claude

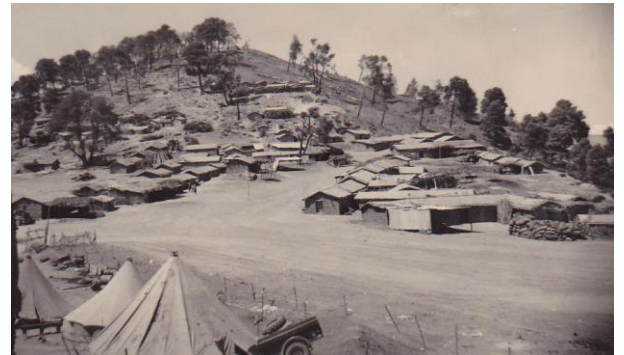
Un jour, il partit avec un convoi d'une vingtaine de camions avec en tête, dans une jeep, un sergent-chef et son chauffeur. L'engin de tête avançait ( pas plus de 50 km à l'heure ), lui, déjà à tâtons, parfois éclairé par un clair de lune néfaste, et dégageant derrière lui un nuage de poussière effrayant et aveuglant. Les autres véhicules suivaient les yeux rivés sur le cul peint en blanc du camion précédent. A l'aveuglette, donc dans la nuit, la mission était de larguer dans la nature les paras en armes, de-ci, de-là, pour des opérations en montagnes à la recherche de groupe de fellagas ( les partisans de l'indépendance de l'Algérie ; soit, de manière globale, les combattants liés au FLN ; le mot était également remplacé, dans l'argot militaire ou colonial, par celui de *fellouze*, ou abrégé en *fell* ou *fel* ).

L'**Oursenis** et ci-dessous le camp →

Le convoi devait aller les mener dans les fins fonds de l'Oursenis ( c'est un massif de montagnes du nord-ouest de l'Algérie. Il culmine au pic Sidi Amar ( 1985 m ) près de Bordj Bou Naama dans la wilaya de Tissemsilt à 67 km au nord de Tissemsilt ), par des routes qui n'étaient que des pistes, de plus horriblement sinueuses, et dominant parfois de profonds précipices.

Puis, une fois, la cargaison déchargée, cette file de camions devait continuer, seule cette fois, sans protection militaire, pour rejoindre, tout en haut, un piton d'artillerie bien défendu et pour se mettre à l'abri du danger. Ils

étaient seuls dans la nature à la merci d'un groupe de fellagas isolés. C'est lors de l'un de ces retours à la base que Claude qui était l'avant-dernier de la file, se perd. En effet, aveuglé par l'épaisse poussière



soulevée par le camion précédent, se fourvoie à une fourche. Au lieu de prendre à droite, il prend à p.64 gauche. Au bout, d'un moment n'ayant aucune poussière devant lui, il comprend son erreur.



← Michel Delarue, son copain, à l'extrême droite

Derrière lui, son copain de Parthenay ( 79 ), Michel Delarue, un pote épatant, est tout aussi effrayé que lui ( Claude fréquentera ce bon copain, boucher à Parthenay jusqu'au décès de celui-ci à l'âge de 50 ans environ ). Aucune possibilité de manœuvrer pour faire demi-tour. Ils durent ainsi, sans lumière, franchir les quelques centaines de mètres en marche arrière. D'un autre côté, arrivé à bon port, le sergent-chef s'aperçut qu'il lui manquait deux camions et leurs

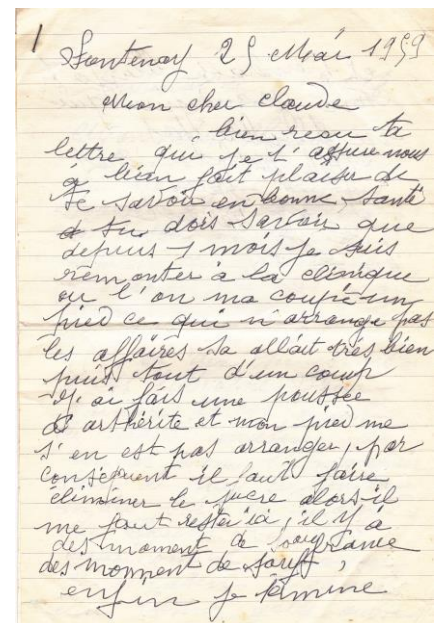
chauffeurs. Aussi sec, avec sa jeep et son chauffeur, il refait le chemin inverse et rencontre ses deux traînard, si l'on peut dire !

Arrivés à ce sommet de base, qui était sur un espace bien dégagé accessible par la piste, les chauffeurs devaient attendre parfois deux ou trois jours avant de recevoir l'ordre de récupérer les parachutistes. Le confort sous la tente était plutôt rustique : lit de camp type « Picaud », pliable en toile, sans matelas. L'armée avait fourni un sac de couchage en deux éléments : la housse extérieure imperméabilisée par un revêtement légèrement caoutchouté et le « sac à viande » ( celle du truffion ) situé à l'intérieur constitué d'un tissu nettement plus chaud. Un sac de couchage qu'on évitait cependant de prendre en opération compte-tenu de son poids, préférant s'enrouler dans une toile de tente pour se protéger du froid mais sans trop se faire d'illusion sur l'efficacité de sa protection thermique. A côté, le sac à dos glissé sous le lit et l'arme toujours près de soi. Le bidon, que l'on remplissait d'eau avant de se coucher après y avoir ajouté un sachet de menthe ou de citron pour lui enlever le goût du désinfectant et que l'on suspendait à la petite fenêtre de la tente en espérant trouver l'eau plus fraîche le lendemain.



Courrier de Gabriel Vincent →

Et les permissions dans tout cela ! Claude en a obtenu une, de dix jours, prévue pour les fêtes de fin d'année. Il lui tardait d'arriver à ce moment-là d'autant plus que son grand-père, le « vieux poilu de 14-18 » n'allait pas bien. Ce dernier lui avait adressé un courrier presque illisible fin mai « Mon cher Claude. Bien reçu ta lettre, qui je t'assure nous a fait plaisir de te savoir en bonne santé. Tu dois savoir que depuis 1 mois ( sic ) je suis remonté à la clinique où l'on m'a coupé un pied ce qui n'arrange pas les affaires ( il pense à son jardin sans doute ). Sa ( sic ) allait très bien puis tout à coup j'ai fait une poussée d'arthérite ( sic ) et mon pied ne s'en est pas arranger, par conséquent il faut faire éliminer le sucre ( en plus de l'artérite, séquelles d'un tabagisme intensif, il souffrait de diabète ) alors, il me faut rester ici, il y a des moments de souffrance des moments de paix. Enfin je termine et t'embrasse très fort, ton grand père qui ne t'oublie pas – signé : Gabriel Vincent ».



Gabriel Vincent mourut dans des souffrances horribles le 8 novembre 1959, chez lui « Impasse Rapin ». Claude se trouvait en opération et lorsqu'il rentra un jeudi, on lui annonça la mauvaise nouvelle. Il aurait pu profiter de sa perm, qui était posée depuis longtemps, et



revoir son grand père mais la sépulture était prévue pour le samedi, et avec « ni fleur ni couronne ».

← Claude à Orléansville

Claude est reparti pour la France sur le bateau le « Ville d'Oran » mais est revenu par avion ( il raffolera de ce mode de transport ), à ses frais, afin de gagner un peu plus de temps auprès des siens. Nul ne doute que dans la





L'adaptation au climat, à l'ambiance générale du pays mais surtout aux opérations militaires, toutes aussi harassantes les unes que les autres, s'était faite très rapidement. Ainsi que l'accoutumance au reste : les beuveries à la bière avec les copains, se faire la popote à l'occasion et même fréquenter assez régulièrement les bordels d'Affreville.

← Halte sur un piton : Claude 2<sup>ème</sup> à gauche, accroupi et sans rien sur la tête

Parfois, lorsqu'ils se trouvaient en attente dans les postes, ils avaient un passe-temps qu'ils affectionnaient plus particulièrement ! Si un couple de musulmans venait à passer par là, lui à califourchon sur son bourricot, elle trotinant derrière, sans douceur ils désarçonnaient l'homme

et installaient la femme sur la monture. Un peu médusés mais surtout amusés, ils suivirent le couple des yeux pensant que l'homme allait réfléchir et modifier son comportement habituel. Ce ne fut pas le cas !

Que croyez-vous qu'il s'est passé ? L'homme a repoussé brutalement au sol sa femme et est remonté sur le dos de sa bourrique. On leur avait dit vous partez en Algérie pour « faire de la pacification » mais c'était l'éducation à des mœurs plus égalitaires entre l'homme et la femme qu'ils tentèrent d'insuffler ce jour-là !

Claude en pleine pacification →

Claude a l'air d'un parfait « pacificateur » comme le laisse penser une photo amusante prise par son copain, Delarue, qui a écrit au dos du cliché « Un copain fait de la pacification ! C'est du réel ! ». Juché sur un âne avec une arme dans la main droite et des poulets dans l'autre main.



Le même copain, Michel Delarue, a fait des clichés craquants comme celui de « la pose culotte » où Claude, en premier sur la photo, a devant lui un papier qui ressemble à une lettre ! Par un instant de pénurie, certaines lettres ont-elles servi à des fins de nettoyage ! Un autre cliché nous montre Claude avec trois pansements sur la jambe. Non ! Ce ne sont pas des blessures de guerre mais des furoncles !



← Halte d'un autre genre pendant les opérations

Les courriers venant de France continuent d'arriver. Naturellement, Claude n'écrit pas à sa mère les détails de ces opérations pourtant ultra-dangereuses mais elle s'en doute !

Et encore « Hier soir nous avons eu ta lettre de Bourbaki, on voit bien où c'est et ce matin nous avons ta lettre de dimanche qui est de Sidi Larenne et l'autre de Molière, vous faites quelque chose comme route. . . Peut-être allez-vous bientôt rentrer à Cherchell et même à Affreville », et sur le même courrier « Tu ne peux donc pas rentrer comme garnisseur ( garnisseur automobile, le métier de Claude ) ou autre à Affreville ce

serait moins fatiguant que de rouler et tu serais plus tranquille aussi ».

Opérations dans l'Ouarsenis →

Il va de soi que Marthe pense que son fils serait moins en danger que sur les routes lors des transferts d'hommes pour les opérations dans les montagnes ! Claude n'a pas l'air de se plaindre de la situation. Mais à vingt ans,



on ne pense pas toujours au danger que l'on court, d'ailleurs, c'était préférable.

p.66



Ses souvenirs les plus marquants ne sont absolument pas les situations dramatiques comme celle citée plus haut, et il y en eut pourtant d'autres, ni les risques encourus mais les beuveries à la bière et, bien entendu, il a pris du poids !

D'ailleurs, un jour de bordée, Claude à l'air vraiment mal en point, c'est le moins qu'on puisse dire ! Apparemment, il ne suit pas les conseils de sa mère !

← Un jour de saoulerie: **Claude** 2<sup>ème</sup> à gauche

Le passage au bordel d'Affreville l'a davantage marqué. Il se souvient y être allé en groupe car il ne fallait pas sortir seul ! Chaque gars était reçu individuellement par une prostituée pas toujours attrayante ! Mais, qu'importe, là n'était pas le but ! Une fois, c'est une assez vieille qui le reçut. Celle-ci encaissait le pognon en rentrant et déposait les billets dans un grand vase puis se retirait derrière un paravent pour un brin

de toilette sommaire. Dans ce laps de temps, Claude aurait pu, à l'aise, ni vu ni connu, plonger la main dans le vase – trésor mais il ne le fit pas ( il racontera souvent cette anecdote avec comme un profond regret ) ! Tous n'allaient pas au bordel par manque d'argent ou bien parce qu'ils avaient une fiancée en France à qui ils voulaient rester fidèle ! Ainsi, c'était le cas pour Michel Delarue ( qui lui, rentrera 2 à 3 mois avant Claude ) et aussi pour Dédé Brenaget ( qui finira deux mois après Claude ). D'autre moins sûr d'eux, parfois très éméchés, demandaient à leurs meilleurs copains de les retenir, de les empêcher de franchir même la porte ! Quant à **Claude**, lui, il n'avait pas de petite amie en France, alors, il n'y avait pas pour lui d'interdiction !

**Claude** dans l'Ouarsenis →

Et, beaucoup plus tard encore, toujours à Affreville, un courrier du 21 mars 1960, alors que la quille approche « *Sois prudent, fais bien attention à toi. Surtout ne bois pas pour fêter ton départ* », écrit sa mère. Claude a acheté, comme tout le monde, sa quille bicolore en prévision de son départ mais il ne l'a absolument pas décorée ( elle est toujours en sa possession ). Ce n'était pas son truc !

Et encore le 22 mars 1960 « *Quand il n'y a pas de lettre ( de toi ) ça m'embête* » et encore « *Mais, je t'en prie écris, si tu savais ce que c'est quand on attend une lettre et qu'il n'y a rien, alors écris ne serai-ce ( sic ) que deux mots* » puis le 24 mars 1960 « *J'espère que tu ne vas pas repartir maintenant ( en opération ), l'autre jour tu avais bien dit que tu ne roulerais plus, écris-nous et sois prudent, pense que tu as bientôt fini* », et ça continue le 12 avril 1960 « *Soi prudent surtout* ».

Mardi 12 avril 1960, le même jour, un deuxième courrier suit « *Je me demande bien si tu es rentré à Affreville* » puis dans le même courrier « *Ce matin ta grand-mère Vincent a été touché les sous de sa pension. Elle a donné 5.000 pour toi. Je te les garde pour quand tu seras rentré ( d'Algérie )* », puis « *Je t'ai envoyé 6.000 et il faudra sans doute que j'en envoie d'autre, tu me le diras* ». Il semble qu'il dépense beaucoup d'argent ! Est-ce l'achat des bières non fournies par l'Armée ou les passages au bordel qui grèvent ainsi son budget !



← **Claude** toujours dans l'Ouarsenis

← **Claude** toujours dans l'Ouarsenis

Enfin, à quelques jours du retour de l'Algérie, le 25 avril 1960, Marthe a fait

envoyer à son fils, par son copain, Dédé Brenaget, venu en perme à Fontenay « *Je lui ai donné 10.000 Fr, car à mon avis, tu les auras plus vite* », montant qui est suivi encore par l'envoi d'un mandat de 6.000 Frs. Et encore, en date du vendredi 22 avril, peu avant le retour de Claude « *Quand pars-tu d'Affreville, le lundi sans doute, tu ne le dis pas enfin c'est du peu ! Encore une semaine là-bas. Attention à toi* » puis elle rajoute « *Ne sors donc plus le soir maintenant, et n'arrose pas trop ton départ, surtout ne te saoule*

pas et qu'il t'arriverait quelque chose ». Est-ce vraiment pour la boisson ou bien pour les risques p.67

encourus à la suite d'une cuite !

← Claude à Cherchell

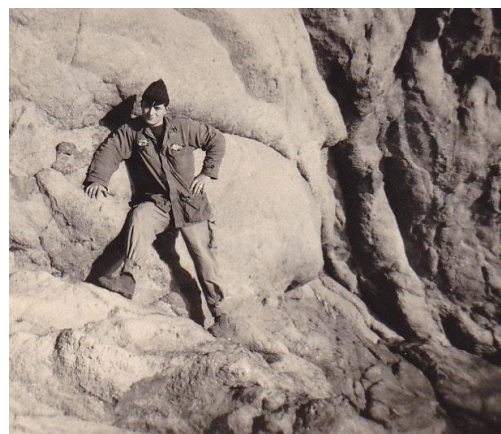
Claude passe une dernière fois quelques jours à Cherchell, au bord de la « Grande Bleue » où il peaufine son bronzage. C'était ça aussi l'Algérie mais pas pour tout le monde, hélas !

Il reçoit encore quelques courriers en date du 2 mai 1960 « J'espère que tu n'es pas parti ( en opération ) d'Affreville pour aller conduire des gars, maintenant ils vont tout de même te laisser là-bas tranquille », et « Pars-tu le 2 d'Affreville, j'espère que oui » mais encore le 29 mai, il est toujours en Algérie « Nous recevons ta lettre où tu nous dis être à Orléansville mais tu ne dis pas le nom du pays. J'espère que lorsque tu seras de retour à Cherchell ou à Affreville, que tu auras tes 2 colis ».

Et ultime recommandation, dans le même courrier « Je t'en prie va te faire couper les cheveux quand tu seras rentrer ( sic ) à Cherchell, il doit bien y avoir un coiffeur, à moins que tu es un copain qui sache bien le faire ». Mais pourquoi Marthe ne veut-elle pas qu'il se fasse couper les cheveux par le coiffeur de l'Armée ! Craint-elle qu'on ne le rase !

Sur l'un de ces nombreux courriers, une des jumelles, Martine, rajoutait : « Que de recommandations ! C'est une vraie mère poule, n'est-ce pas ? ».

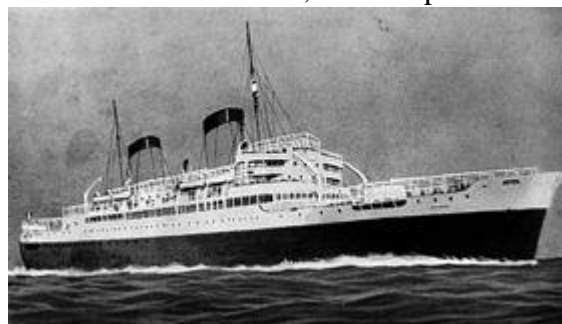
← Claude en dernière séance de bronzage



Puis, c'est le grand jour, le départ ! Il embarque pour Marseille sur le « Ville d'Alger ». C'est le plus gros paquebot français construit pour les lignes d'Afrique du Nord. Sa vitesse lui permettait de relier Marseille à Alger en moins de 20 heures. Ce ne fut pas le cas ce jour-là ! Une tempête terrible en Méditerranée clouait le bateau au quai. A plusieurs reprises, des remorqueurs tentèrent de le décoller. Rien à faire ce ne fut que le soir à 6 heures que l'intervention a réussie. Naturellement, tous les partants pour la France étaient déjà embarqués depuis au moins 9 heures du matin.

Le « Ville d'Alger » →

Et, pour passer le temps quoi d'autre à faire que manger mais surtout de boire. Alors, lorsque le bateau réussit à s'éloigner du rivage « d'Alger la Blanche », les vagues devinrent énormes et les creux de vague soulevèrent les estomacs chargés. D'office, on les fit descendre à la calle, leur lieu de résidence pour la traversée et l'on en a verrouillé les portes. Des bidons de 50 litres étaient disséminés un peu partout. Toute la nuit ce fut des va et vient incessants en leur direction. Parfois, certains vomis



n'arrivaient pas à destination. Et, l'odeur, n'en parlons pas ! Mais c'était la quille, la libération !

← Claude avant et après l'Algérie

Claude, en Algérie, a pris quelques kilogrammes superflus mais qu'il perdra dès son retour avec la reprise intensive du football. Il continuera une carrière exemplaire dans ce sport avec le SAF puis avec l'autre équipe locale, L'Etoile, à qui il fera aussi les beaux jours !

Claude retrouvera une allure de jeune homme : grand, mince. Il est toujours la fierté de sa mère même si celle-ci, dut, bien malgré elle, avec les années passant, se retirer quelque peu en arrière pour laisser place à l'épouse de Claude ( il se mariera en août 1962 ). Mais, il n'en est pas encore là !

Et, les « Pieds Noirs » dans tout ça, eux les « laissés-pour-compte », eux dont les ancêtres, qui n'avaient rien demandés mais qu'on avait sollicités pour s'expatrier dans ce beau pays, se trouvaient forcés d'en repartir.



Et, les Musulmans, peut-être une infime partie, qui désirèrent rester Français. Quand est-il advenu ? p.68



En 14-18, certes, il y eut une forme d'exode, en 39-45, elle fut énorme et pour cette guerre-là, ce fut bien pire !

← Enrico Macias

J'ai une pensée pour ces « *Pieds-noirs* », des Français tout comme nous, dont le retour en métropole fut fait dans des conditions dramatiques. Je ne souhaite à personne d'abandonner ses racines. Moi-même, je n'aurais jamais pu quitter mon village natal : Mervent et encore moins mon pays de France.

Le vent de l'histoire est passé, après une « *rébellion* » qui devait se terminer sept ans plus tard par un exode massif, après les trahisons politiques et l'accueil détestable de leur arrivée en France, ils ont tout vécu. Perdre ses racines, qui l'a mieux chanté qu'Enrico Macias :

« *Adieu, mon pays* » !

C'est un cri déchirant de douleur qu'il traduit. Lui, a eu la chance de pouvoir l'exprimer. Bien d'autres ne l'ont pas pu !

« *J'ai quitté mon pays / J'ai quitté ma maison / Ma vie, ma triste vie / Se traîne sans raison.  
J'ai quitté mon soleil / J'ai quitté ma mer bleue / Leurs souvenirs se réveillent / Bien après mon adieu.  
Soleil ! Soleil de mon pays perdu / Des villes blanches que j'aimais / Des filles que j'ai jadis connues.  
Mais du bord du bateau / Qui m'éloignait du quai / Une chaîne dans l'eau / A claqué comme un fouet.  
J'ai longtemps regardé / Ses yeux qui fuyaient / La mer les a noyés / Dans le flot du regret* ».



Au fil des siècles que restera-t-il comme image de cette guerre d'Algérie ? Rien, sinon le calvaire enduré par les « *Pieds Noirs* ». Seront passés à la trappe : les exploits des gagnants, le FLN, et tout autant les actions de l'Armée Française. Car, comme pour le génocide vendéen de 1793, seule la mémoire des martyrs, et leurs souffrances ( et les « *Pieds Noirs* » en furent ), peut générer un souvenir éternel !

← Claude et son fils Cédric

Ne dit-on pas que la grande mais aussi la petite Histoire n'est qu'un éternel recommencement, la relation entre Germain et son fils Claude ( comme précédemment celle entre Gabriel et Germain ) va s'éteindre très vite. Et toujours pour une histoire de femmes : Marthe, la femme de Germain, ne supportera pas l'épouse de son fils qu'elle trouve inappropriée mais surtout pas assez servile, maniable ! Et, pourtant ! Celle-ci est devenue votre serviteur !

Et, aujourd'hui, où en sommes-nous ? Pour le moment nous ne sommes pas en guerre mais la France vit des moments difficiles !

Qu'en penseraient Gabriel Vincent, le « *Poilu de Verdun* », son fils Germain ( décédé en 2007 ) ? Quant au petit-fils, Claude, qui est bien sûr aujourd'hui à la retraite, il s'était installé avec son épouse, Maryline, qui est une férue d'histoire, à Mervent, dans le village natal de celle-ci, situé à 10 km de Fontenay-le-Comte. D'ailleurs, sa passion pour l'histoire de Mervent, a conduit cette dernière à rédiger le parcours du village au fil des siècles, récit qui comporte aujourd'hui plus de mil pages !



← Paul et Arthur Vincent

Aujourd'hui, Claude, le troisième fontenaisien de cette génération de Vincent, a eut aussi un fils, Cédric, qui, Dieu merci, à ce jour n'a connu aucune guerre. Claude aura également deux filles ( et trois petites filles : Jennifer, Emmanuelle et Fleur ).

Qu'en sera-t-il des deux fils de Cédric ( qui a également une fille Laurène ) : Paul et Arthur ( ce dernier, ressemble comme deux gouttes d'eau à son grand-père, Claude ). Quel avenir leur sera-t-il réservé par nos gouvernants ? Connaîtront-ils à leur tour une guerre ? Quelle sorte de guerre : économique ou bien tout bonnement militaire ? A nous de leur sauver, au moins, leur liberté d'expression !

C'est d'ailleurs à mes deux petits fils, Paul et Arthur, les descendants de cette méritante lignée, que je dédie cette rubrique.



**JE SUIS CHARLIE**

Dépôt Légal bull. n° hors-série Janvier 2015 Mme Maryline Raimond-Vincent 24 Rte du Lac 85200 Mervent 0251002211 Spécialiste de l'Histoire de Mervent mail : "vincentmaryline@orange.fr"

